

Hommes et choses du temps de la Commune : récits et portraits pour servir à l'histoire de la première révolution sociale [...]

Massenet de Marancour, Léon (1834?-19..?), Vuillaume, Maxime (1844-1925). Hommes et choses du temps de la Commune : récits et portraits pour servir à l'histoire de la première révolution sociale ([Reproduction en fac-similé]) [par Léon Massenet de Marancour, L. M.-M., Maxime Vuillaume... et al.]. 1968.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :

*La réutilisation non commerciale de ces contenus est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source.

*La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service.

Cliquer [ici](#) pour accéder aux tarifs et à la licence

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

*des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.

*des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter reutilisation@bnf.fr.

HOMMES ET CHOSES
DU TEMPS DE
LA COMMUNE

*Recits et portraits pour servir à
l'histoire de la première Révolution sociale.*

PARIS-LIBRE

(Du 18 mars au 4 avril 1871.)

GENÈVE — BRUXELLES — LONDRES

16^e L 6

8451

A

HOMMES ET CHOSES

DU TEMPS DE

LA COMMUNE

16° LB 57
8457
A

DL n° 19 5 1969 n° 0 8 7 6 3

HOMMES ET CHOSES
DU TEMPS DE
LA COMMUNE

*Récits et Portraits
pour servir à l'Histoire
de la Première Révolution Sociale.*

PARIS 1871

GENÈVE — BRUXELLES — LONDRES

*Dans un Etat libre où l'on vient
d'usurper la souveraineté, on ap-
pelle Règle tout ce qui peut fonder
l'autorité sans bornes d'un seul ; et
on nomme trouble, dissension, tout
ce qui peut maintenir l'honnête
liberté des citoyens.*

MONTESQUIEU.

L'homme et la chose, le caractère et le fait, voilà ce que nous voulons fixer dans une esquisse ferme, dans un récit véridique.

A travers la fumée de la fusillade, nous ferons connaître les faibles et les forts, en mettant dans le fond le décor brutal d'une cellule, d'un bastion, d'une barricade.

Le coup de pistolet de Février, le général Bréa en Juin, Lecointe et Clément Thomas en Mars : Toujours

du sang, caractéristique fatale des premiers jours de chaque révolution.

Devant un cadavre, les citoyens se groupent, il se forme deux camps. Ce qu'il importe de préciser, c'est de quel côté, le 18 mars, la provocation est partie : de Versailles monarchique ou de Paris républicain.

LE 18 MARS

Lorsque deux adversaires irréconciliables en viennent aux mains, la victoire reste presque toujours à celui qui porte les premiers coups, et celui qui les porte ne se décide à engager la lutte que parce qu'il croit son ennemi mal préparé à la défense.

Examinons donc avec sang-froid quelles étaient les conditions du combat entre Versailles et Paris.

D'un côté, l'Assemblée sentant bien que sa place est dans la capitale, mais se refusant à légiférer en présence de 400,000 baïonnettes ; elle a conscience que chaque loi votée par elle ne pourrait être qu'attentatoire aux droits de ceux qui, pour le moment, sont le nombre, la force.

Cinq milliards à payer, des impôts nouveaux à lever, telle est la situation économique; sans compter les loyers en retard et les échéances en souffrance.

Où prendre tout cet argent, si ce n'est encore dans la poche du pauvre? Car Messieurs nos députés ne paraissent pas enclins à frapper le capital. C'est encore le travail, et le travail seul, qui soldera les frais de l'Empire.

Décréter, chose facile; en recueillir les fruits, voilà l'habileté, surtout lorsque l'être à dépouiller est porteur d'un fusil.

Désarmer Paris, là était toute la question

Par quel moyen pratique et pacifique M. Thiers pouvait-il arriver à ce désarmement, unique calmant des appréhensions anxieuses de la Chambre?

Divers projets furent mis en avant. Les ma-lins proposaient d'ouvrir à deux battants les caisses du Mont-de-Piété. — Prêtez, disaient-ils, quinze francs sur chaque fusil, et demain l'hôtel des Blancs-Manteaux sera transformé en arsenal. Expédient misérable! et qui n'au-

rait pu servir qu'à débarrasser la garde nationale des 150,000 indécis ou trembleurs qui, dans les minutes suprêmes, entravent par leur inertie la marche des vrais citoyens. Ces derniers, forts de leur droit, n'en restaient pas moins armés.

Comme palliatif, d'autres émirent le plan d'une réorganisation de l'armée: service obligatoire, par bans, levée en masse, — sorte de landwehr à la prussienne, — mais avant que la loi fût discutée, promulguée, exécutée, c'était encore six mois de *statu quo*.

Du reste on ne faisait ainsi que changer l'arme de bras.

Somme toute, et de l'avis des conservateurs les plus modérés, la meilleure manière de s'emparer du fusil d'un garde est de lui fournir prétexte à s'en servir, afin de le lui arracher dans une surprise militaire. Pour cela faire, il faudra tuer le garde; qu'importe? le principe et la Société seront sauvés!

Le Gouvernement n'ignorait pas que la Fédération, encore à son enfance, manquait de

cohésion, puisque, sur un signe de lui, 210 commandants, sur les 215 signataires du pacte fédératif, fuyaient honteusement à Versailles. Si pourtant l'on eût atermoyé, si l'on n'eût pas précipité la crise du 18 Mars, nul doute que les bataillons fédérés, ayant eu le temps de choisir leurs chefs et de s'organiser, eussent pu agir utilement à l'heure convenue.

Six mois plus tard, les Prussiens remboursés s'éloignaient à quarante lieues de Paris ; les départements, revenus de leur stupeur, renaissaient à la vie politique. Il y aurait eu alors entre Paris et la province échange de délégations, communion d'idées et de but, et les citoyens armés de toute la nation n'auraient plus formé qu'une immense Fédération :
LA GARDE NATIONALE FRANÇAISE.

Résultante inévitable : dissolution de la Chambre, nomination d'une Convention.

La France entrait dans sa dernière phase révolutionnaire. Aux travailleurs de prendre la parole et de dicter un programme conforme à leurs devoirs, à leurs droits, à leurs besoins.

Voyons de l'autre côté ce qu'était, à la veille du 18 Mars, cette Association *occulte*, — comme disaient les feuilles officieuses — qu'on désignait déjà sous le nom de COMITÉ CENTRAL. Disons son origine, son existence, sa force.

Certain jour du mois de novembre, un brave et gros garçon, Finet, du 230^e bataillon, donne rendez-vous au café Hollandais, Palais-Royal, à tous les porte-drapeaux, pour une affaire de solde, ces officiers ayant été exclus, par décret des compagnies de marche.

La présidence de ce groupe est votée d'admiration au commandant Raoul du Bisson; présidence méritée, dans une assemblée républicaine, tant par la coupe réglementaire de sa moustache que par la croix de commandeur de l'ordre de St-Janvier, qui brille sur sa poitrine.

Si M. Raoul du Bisson est au mieux avec son ex-Majesté François II, M. H. Vrignault, l'un des porte-étendards de la réunion, est, lui, l'ami du général Vinoy; il se charge d'obtenir les gros sous.

L'affaire n'a pas de suite; personne ne passe

à la caisse. Cette convocation n'est cependant pas perdue pour tout le monde, et le futur rédacteur du *Bien Public* jette les bases d'une organisation fédérative dont il espère tirer parti en temps utile.

Deux mois s'écourent; on affame^{le} Paris, on l'exaspère, on le joue : Vive l'armistice, vive la paix ! Désespéré, mais non pas abattu, Paris se console en regardant ses armes : du moins Jules Favre n'a pas osé y toucher. Ainsi que M. Thiers, M. Favre savait qu'on n'enlève un fusil de la main du travailleur qu'en le tuant. Ce n'était que partie remise.

M. Vrignault, impatient, bat les cartes et, se souvenant fort à propos de la convocation du Café Hollandais : Fédérons la garde nationale ! s'écrie-t-il dans son journal. Et tous les chefs de bataillon d'accourir à cet appel : ils ont entrevu pendant le siège, par la porte entrebâillée, la douce gaieté, les succulents repas de l'état-major. Le directeur du *Bien Public* leur fait entrevoir la possibilité de de-

venir, par le suffrage des gueux, les camarades des Nivière et des Luppé. Il pleut dans ce coin-là des perdreaux truffés et des croix de la Légion d'honneur. Quelle gloire et quel profit !

Tous jurent de mériter l'honneur de dîner à la table du POUVOIR, contre remise dûment faite des fusils de leurs bataillons. Monsieur Vrignault, qui sait ce que valent les promesses dans son monde, a soin de placer derrière chaque naïf un compère. On retrouvera ces compères, Montaud et autres, témoins à charge devant les conseils de guerre de Versailles.

Quant aux simples gardes, soupçonneux par expérience, ils flairèrent une nouvelle trahison et la plupart d'entre eux firent barre à l'entraînement en créant à côté de la Fédération Vrignault, — toujours sous la présidence du Bisson, — le COMITÉ CENTRAL.

Rendez-vous solennel au Vaux-Hall : deux mille hommes s'y rendent. Vrignault et les siens sont invités. Un vote unanime confond en un seul faisceau la Fédération et le Comité

central. Le temps pressait, il importait de nommer à court délai des chefs ; les membres du Comité central sont élus par acclamation. Il était bien entendu que leurs pouvoirs étaient provisoires et devaient cesser le jour où, conformément aux statuts de la Fédération, les membres du Comité auraient subi la triple élection des cercles de compagnie, de bataillon et de légion. Dans plusieurs arrondissements, on se mit à l'œuvre dès le lendemain. Ce travail d'élection n'était pas cependant complètement achevé, puisque le 17 mars, le Comité central ne comptait encore que *vingt-trois* membres dont les pouvoirs fussent vérifiés. Ce ne fut même que le 18, à une heure du matin, que Bergeret fut nommé membre du Comité central et promu chef de la 18^e légion : Montmartre.

On s'attendait si peu à l'événement qui devait se produire trois heures après, que Bergeret quitta la rue des Rosiers, siège de son état-major, pour rentrer chez lui, derrière le Luxembourg.

Ce n'était certes pas une petite besogne que

de réorganiser la garde nationale. Le gouvernement s'était appliqué, pendant l'armistice, à la désarticuler. Aujourd'hui, c'est le campement qu'il retire ; demain, ce sera la solde, Et chaque jour amène de nouvelles vexations. N'oublions pas les loyers et les échéances, questions brûlantes qui tenaient à elles seules en émoi l'esprit public ; on ne songeait guère à la politique. M. Thiers savait tout cela. Il savait qu'au 18 mars, c'eût été folie aux révolutionnaires de tenter une réforme sociale.

Quant à l'*Internationale*, dont on veut voir la tête partout, nous dénions son action dans le Comité ; elle n'y était représentée que par une dizaine de ses membres, individualités intelligentes, mais sans mandat précis.

Le mot d'ordre était : Patience, Réorganisation ; nul ne songeait à l'attaque. Pour bien faire comprendre ce qui a pu la déterminer, reportons-nous au 28 février. Le gouvernement de la défense nationale ayant juré que le sol de la capitale ne serait pas foulé par l'ennemi, tout Paris, connaissant ses maîtres fourbes, se préparait en conséquence à faire

une entrée convenable aux vainqueurs de Montretout.

Ce soir-là, MM. les officiers de l'état-major du général Cl. Thomas discutaient déjà l'ordre et la marche des Prussiens dans Paris. Vu la circonstance, chacun parlait des ravissantes toilettes de deuil de sa femme et s'enquérait de la façon la plus galante d'incrêper le pommeau de son épée. Le marquis de Chanaleilles faisait épousseter ses appartements et garnir de fleurs rares ses jardinières, en l'honneur de Son Altesse Sérénissime Monseigneur le Duc de Weimar.

Une chose les inquiétait pourtant. Les meurt-de-faim des faubourgs, — la canaille, — n'ayant à montrer ni chevaux, ni maîtresses, voudraient peut-être défendre leurs armes et leurs foyers.

Voyez-vous, si la fête allait manquer !

Belfort avait été jeté au peuple comme une atténuation à l'ignominie. Le Parisien est bon enfant : vrai ou faux, il croyait gagner Belfort par la soumission, mais il ne pouvait

souffrir qu'on ajoutât comme épingles au marché ses fusils et ses canons. Nos diplomates de Versailles avaient prévu le coup. Et l'on se murmurait à l'oreille, en souriant : « Laissez-les enlever les canons, piller les poudrières et les arsenaux, construire des barricades. Tant mieux ! ces canons, ces fusils, pris en détail, nous les ferons rentrer en masse. »

Reste à savoir quel pouvait bien être le moyen vainqueur de ces messieurs.

Les canons pris, il fallut les garder. Des parcs furent créés à Montmartre, à Belleville, place d'Italie. Sur les plans du Comité, le commandant Poulizac construisit la redoute des buttes. Ce même Poulizac, pour regagner la croix qu'un coup de cartes mal exécuté lui avait fait perdre, déserta le 18 mars. Versailles le compte au nombre de ses morts, il fut tué, le 23 mai, sur ces mêmes ouvrages qu'il avait fait construire.

Etablissant nettement son antagonisme avec l'état-major général, le Comité donna chaque

jour les ordres de service. Son droit était issu du suffrage populaire, tandis que les colonels de l'Elysée tenaient leur grade du bon plaisir de M. le Ministre.

La lutte était imminente. Députés et journalistes, tous se coalisèrent pour exciter M. Thiers, qui désirait paraître avoir la main forcée. La suppression violente de six journaux n'avait pu déterminer l'explosion. L'enlèvement des canons, qu'on savait ne pas arracher sans conflit des mains de ceux qui les gardaient, restait un prétexte suffisant à une action militaire.

Quelles étaient les chances probables de ce coup d'Etat ? Par qui fut-il préparé ? Le nom du coupable est celui du seul intéressé au succès de l'entreprise....

Le sort en est jeté. A 4 heures du matin, le 18 mars, le général Susbielle s'empare, sans coup férir, de la position de Montmartre. Un factionnaire fédéré reste seul sur le carreau ; les autres, cinquante au plus, sont faits prisonniers. Les canons pris, point de chevaux

pour les emmener. Les heures s'écoulaient dans une inaction qui semble préméditée. A leur tour, quelques gardes rassemblés à la hâte donnent l'assaut aux Buttes, s'emparent du général Lecomte et fraternisent avec les troupes ; Susbielle et son état-major vident la place en fuyards, laissant aux mains de l'insurrection, — leur œuvre, — un ôtage qui, par la force même des choses, deviendra fatalement une victime.

De même que la réaction avait suscité les journées de juin, prologue de l'empire ; le 18 mars devait ramener un Prétendant, au choix du nouveau Sauveur de la nation.

A ceux qui ne peuvent croire à cette audace résolue de livrer Paris à la révolution, on pourrait répondre que l'auteur du traité de paix, se sentant impuissant à conserver Paris par la justice, préféra tenter les hasards d'une lutte, à l'heure choisie où il savait son adversaire désarmé.

La fuite sur Versailles était décidée depuis le 13 mars ; tout était prêt pour déménager,

sur la minute, caisse et archives. A la Guerre, notamment, il a été retrouvé des copies de lettres et des papiers ficelés pour être emportés. Ces copies de lettres portaient pour dernière date celle du 15 mars. Dès ce jour, le départ était donc bien résolu, et, le 18, Paris devait être livré à tous les dangers d'une administration improvisée.

L'objection à ce plan, c'est que, pour reprendre cette ville qu'on abandonnait, il fallait une armée. Et l'armée de Sedan, et l'armée de Metz ? N'y aura-t-il pas lieu de regagner, dans cette campagne facile et brillante, les grades qu'on a si généreusement octroyés aux armées de Gambetta et de Trochu ? Le Gouvernement savait bien que, pendant qu'il réorganiserait ses troupes à Versailles, rien de semblable ne pourrait se faire à Paris. Grâce au désordre qu'il avait créé, on discuterait, on élirait, avant de se grouper et d'agir.

Cependant, on put croire une minute que Versailles et Montmartre ne feraient qu'un.

Les bataillons dissidents s'étaient comptés ; Paris tout entier n'appartenait pas au Comité central.

Malgré les menées de Versailles, dissidents et fédérés refusaient de s'entre-égorger. Enfin, le vice-amiral Saisset, parlant au nom du pouvoir exécutif, apporta la grande parole de réconciliation. « Les lois sur les « échéances, les loyers, les franchises mu- « nicipales, la fédération de la garde na- « tionale avec tous les chefs nommés à l'é- « lection, même le général; tout était accordé. « M. Saisset posait même sa candidature. » Qui donc aurait pu douter de la sincérité de l'affiche ? n'était-elle pas signée des maires convoquant solennellement les citoyens à élire la Commune ?

A cet appel, Paris dépose les armes. La place de la Bourse fraternise avec la place St-Pierre, la Chaussée d'Antin avec Belleville. Les dissidents livrent leurs postes, les mairies leurs portes.

Ce soir-là seulement, le Comité Central siège sans conteste à l'Hôtel-de-Ville. Paris

lui appartient bien, par le droit, par la force et par la grâce de Versailles. Mais, hélas ! cette affiche est un nouveau piège tendu à la loyauté républicaine. L'amiral Saisset est désavoué, les négociations sont rompues, les portes de Paris fermées.

Le Comité central, accomplissant jusqu'au bout sa tâche patriotique, dépose, quelques jours après, entre les mains de la Commune librement élue, le Paris qu'il avait reçu de M. Thiers ; ce Paris, brisé, démoralisé, sans finances, sans administration et, disons-le, sans armée.



LECOMTE. — CL. THOMAS

I

18 MARS, 6 HEURES DU MATIN. — *Le rappel, La générale? C'est bien la générale que j'entends.... Que se passe-t-il dans Paris?*

Rue Blanche, on bat la caisse sous mes fenêtres. — Qu'y a-t-il?

— Il y a, — me répond un tambour du 6^e bataillon, — que les Buttes sont occupées par l'armée et que, sur l'ordre de l'Etat-Major, nous rassemblons les bataillons du Centre, appelés à soutenir le mouvement des troupes.

Je revêts à la hâte mon uniforme, et j'ai l'heureuse précaution de me munir de ma commission de capitaine, signée de la Guerre.

Sur la place Pigalle, premier obstacle. Le général Susbielle, entouré de ses officiers et d'une troupe nombreuse, donne des ordres. C'est grâce à l'exhibition de mon brevet, signé

Clément Thomas, qu'il m'est permis de traverser les lignes chargées d'interrompre la circulation sur les boulevards extérieurs. Le troupier sait à peine lire : il se préoccupe peu de l'écriture, le cachet officiel lui suffit.

Le long de la Chaussée Clignancourt, autour des laitières, devant les portes des marchands de vin, on se communique la nouvelle à voix basse : l'indignation est encore sourde. Quelques rares gardes nationaux se joignent à moi. Nous gagnons rapidement le poste du 215^e, rue Doudeauville, 66.

Où sont les tambours, où sont les clairons ? Partout les caisses sont crevées ; quant aux clairons, ils ont reçu, la veille, de l'argent à l'Elysée. Ils dorment tous on ne sait où.

Malgré cela, le tambour du poste finit par nous ramener deux de ses camarades. Deux caisses, c'est plus qu'il n'en faut pour battre la charge. Une heure après, le rappel avait rassemblé près de trois cents hommes, officiers et gardes de divers bataillons.

Notre petite colonne s'avance résolument vers le poste le plus important du 88^e de li-

gne, situé au bout de la rue qui va du boulevard Ornano au contrefort du Château-Rouge. Le capitaine du poste fait ranger ses hommes en bataille pour nous recevoir. Les tambours roulent, les soldats sont hésitants. Nous profitons de ce moment d'indécision pour aborder les troupiers corps à corps. Les cris de « Vive la République ! Vive la garde nationale ! » s'échappent de toutes les poitrines. Les deux capitaines se prennent bras dessus, bras dessous : soldats et gardes en font autant.

Sur l'observation du capitaine fédéré, qui s'étonne de la facilité avec laquelle s'est opéré ce rapprochement, le capitaine du 88^e répond que, sans ordre précis de faire tirer, il n'avait pas cru devoir assumer la responsabilité du premier sang versé.

Nous nous remettons en marche, troupiers et gardes confondus. Chemin faisant, les divers postes du boulevard Ornano et de la rue Dejean viennent se mêler à nous. Ils ne se rendaient pas, c'était l'arme sur l'épaule qu'ils entraient dans nos rangs. C'est ainsi qu'à huit heures du matin la colonne, qui grossissait

sans cesse, gravit la rue Müller, et se trouva en face du semblant de parapet que le Comité Central avait fait construire devant le parc d'artillerie, côté de la place Saint-Pierre.

Notre plan était d'attaquer franchement la butte sur deux points différents. La première section devait monter à l'assaut sous le pied même de la tour Solférino ; la seconde, par la rue de la Fontenelle, devait escalader les gradins en terre qui conduisent à la rue des Rosiers. L'entrée de cette dernière rue était commandée par une pièce de canon.

Des appels conciliants nous furent alors adressés par les soldats chargés de la garde du parapet ; ils y étaient du reste fortement encouragés par la présence dans nos rangs de leurs camarades qui s'étaient joints à nous. Comme on voit, jusqu'alors il n'y avait pas grande bravoure à avancer. Tout à coup, le ralliement sonne au pied de la Tour Solférino. Un factionnaire, au lieu d'obéir à cet ordre, se jette parmi nous, et nous apprend que le général qui les commandait venait de faire

remplacer sur le parapet les soldats de ligne par des sergents de ville.

Au développement de la ligne des policiers habillés en mobiles, il se fit, — avouons-le, — un mouvement de recul dans notre colonne d'attaque. Une fusillade assez vive fut dirigée sur nous. L'hésitation fut de courte durée. Tandis que la deuxième section forçait l'entrée de la rue des Rosiers, la première, malgré les coups de feu à bout portant, s'emparait des travaux défendant le parc. Ce double mouvement s'opère avec tant d'ensemble et de promptitude que les sergents de ville rompent en désordre de toutes parts.

La jonction des deux divisions se fait au pied même de la Tour Solférino, si bien que le général, enveloppé, resté seul, n'a plus qu'à se rendre à merci. Ce général était le général Lecomte; il était vêtu d'une pelisse à fourrures qui le couvrait tout entier. Nous étions, certes, les gens qu'il s'attendait le moins à voir à cette heure. Ahuri d'étonnement, il semblait ne pas comprendre comment ses troupes l'avaient si vite abandonné. Pour se garer de

notre élan, il se réfugia dans l'embrasure d'une des portes de la Tour.

Dans cette Tour se trouvaient entassés des fédérés, victimes de la surprise de la nuit, et des soldats : les mêmes dont nous parlions tout-à-l'heure, qui, après leurs appels conciliants, avaient été remplacés par des sergents de ville. Le général les avait fait jeter dans cette cave, après avoir prononcé leur arrêt de mort par cette phrase brève, mais expressive : « Votre compte est bon ! » Bien entendu, nous nous empressâmes de mettre tout ce monde en liberté.

Le moment était grave, si on eût abandonné le général à ces troupiers qui, une minute auparavant, comptaient déjà les heures qui leur restaient à vivre. Ce fut grâce au concours énergique d'officiers et de gardes que l'on parvint à le dégager, et à le conduire au Château-Rouge.

Périlleuse conduite que celle-là ! Montmartre comptait déjà des morts. On venait de trouver dans la Tour un cadavre ; la fusillade des sergents de ville avait fait sept victimes :

deux tués et cinq blessés. Des représailles étaient à craindre. Au coin de la Chaussée Clignancourt, nous croisâmes un groupe entraînant un sergent de ville vêtu en capitaine de mobiles. Cet homme avait reçu un coup de crosse de fusil : le sang ruisselait sur son visage et sur son uniforme. Déjà grondaient dans la foule les mots de traîtres et d'assassins. Nous aurions presque lâché pied, si pendant cette pénible descente de la rue Müller, nous n'avions échangé quelques paroles avec le général :

— Vous êtes le général Lecomte ?

— Au nom du ciel ! ne prononcez pas mon nom....

— Au contraire, on vous prend pour Vinoy.

En effet, la foule croyait tenir le signataire de la reddition de Paris.

— Vous ne pouvez vous sauver que par une capitulation complète, et l'ordre formel d'évacuer les Buttes.

— Je suis prêt à signer tout ce qui ne sera pas contre l'honneur.

— On ne vous demandera que de reconnaître notre droit.

— Oh ! s'il en est ainsi, allons, vite ! D'ailleurs, puisque vous me connaissez, vous devez savoir que je suis un homme de paix, j'ai horreur de la guerre civile....

L'unique fois que j'avais vu le général Lecomte, c'était le 26 août, à Charleville, deux jours avant la bataille de Sedan. Il était alors colonel d'un régiment de marche, et venait de recevoir le commandement d'une brigade dans le Midi.

— Je suis heureux de mon avancement, me dit-il, moins pour le grade que parce qu'il m'éloigne du théâtre de la guerre active. J'ai fait mes preuves dans ma jeunesse, et je me sens trop fatigué pour rendre de grands services à présent. D'ailleurs, je n'ai jamais aimé la vie de soldat, mes goûts me portaient aux travaux des bénédictins. Je suis, — ajoutait-il en souriant, — numismate, bibliophile et catholique. J'aime les enfants, j'en ai cinq : ma plus grande joie a été ma nomination de sous-directeur du Prytanée de La Flèche.

Comme caractère, Lecomte était un homme à l'air bienveillant, d'allure timide, presque gauche, parlant à demi-voix, peu fait en somme pour commander. La dominante de son esprit paraissait être le soin d'éviter toute controverse, la crainte de blesser un adversaire, à moins toutefois que le pouvoir temporel du Pape ne fût mis en cause.

Je ne sais si tout le monde est comme moi, mais le fait seul de m'être assis à la table d'un homme, et d'avoir échangé des idées avec lui, lorsque cet homme s'est efforcé d'être courtois et familier, m'inspire pour lui une sorte de sympathie. Je puis donc croire que ces souvenirs suscitèrent en moi une compassion qui me donna la force de conduire le général Lecomte sain et sauf jusqu'au Château-Rouge.

Quand nous y arrivâmes, le jardin était déjà envahi par divers bataillons, entr'autres le 79^e, au travers desquels nous dûmes nous frayer une route difficile jusqu'au pavillon à la gauche du Parc.

Les cris de « A mort celui qui a fait ti-

rer sur le peuple ! » dominaient tous les autres. D'énergiques protestations parvinrent, non sans peine, à rétablir le calme.

Le prisonnier, conduit dans la salle du rez-de-chaussée, s'assied devant une table. Un jeune homme prend la parole sur le per-
ron :

— Citoyens!—s'écrie-t-il — il s'agit moins de sauver la vie du général que celle de nos frères qui occupent encore une partie des buttes. Dans l'instant peut-être, il est des nôtres qui tombent sous les balles des gendarmes. Ce qu'il faut d'abord obtenir à tout prix, c'est une capitulation en règle qui décide les troupes à poser les armes. »

L'orateur déchire une page de son carnet, et rédige à la hâte le libellé de cette reddition :
« Moi, général commandant les troupes occupant les Buttes Montmartre, donne l'ordre à ces groupes, gendarmerie et autres, de remettre leurs armes au peuple, et de défilier entre les rangs de la garde nationale. »

On soumet le brouillon au prisonnier qui le

transcrit à la plume sans y changer un mot, et signe : GÉNÉRAL LECOMTE.

— Bravo, bravo ! crie-t-on de toutes parts. — Il est environ dix heures du matin. — C'est bien tout ce que vous voulez de moi ? — dit le général.

— Oui, oui, lui est-il répondu.

— Eh bien, me serait-il permis maintenant de prendre quelque chose ? Je n'ai pas déjeuné.

— Pour quatre ! crie un gamin.

Et vingt personnes s'élancent au galop du côté de chez Sergeant, le restaurateur de la place des Abbesses.

On ne saurait croire combien, à certaines minutes des crises les plus désespérées, la demande d'un verre de vin ou d'un morceau de pain peut amener de diversion dans les esprits. C'était la mort du général que chacun réclamait tout-à-l'heure, maintenant tous à l'envi s'emploient pour lui épargner l'ennui d'un jeûne prolongé.

Trois délégués, porteurs de la capitulation, se dirigent en courant vers la rue des Rosiers, encore occupée par la troupe. Ces délégués

sont faits prisonniers. Chose rassurante pour eux, soldats et officiers paraissent anxieux. La nouvelle qu'on leur apporte circule de bouche en bouche. Le commandant du 18^e chasseurs, M. de Poussargue, et le capitaine de gendarmerie, n'ont pas plus tôt pris connaissance de la capitulation, qu'ils donnent à leurs hommes des ordres en conséquence. « Vive la République ! » hurlent les gendarmes. Leurs chassepots passent comme par enchantement entre les mains des gardes nationaux. En somme, pas une menace, de cordiales accolades.

M. de Poussargue réclame l'honneur d'aller rejoindre son général. Nous savions à ce moment ce dernier en sûreté au Château-Rouge : nous laissâmes libre le commandant d'agir suivant ce qu'il croyait être son devoir. Ce fut donc à un capitaine que revint la tâche, d'ailleurs facile, de reconduire les troupes dans leurs casernes.

Le défilé se fit entre les rangs de la garde nationale, suivant les termes de la capitulation. On peut affirmer que pas un de ces hommes n'a été entravé dans la retraite à tra-

vers les rues des Rosiers, du Télégraphe et Lepic. Si donc il s'est produit quelques arrestations ou brutalités contre les mobiles à grenade noire, — sergents de ville, — ce ne peut être que des faits isolés, au moment de la débandade d'autres troupes occupant le versant des Batignolles.

Aucun membre du Comité Central n'assiste à ces diverses scènes. L'attaque et la victoire furent toutes spontanées, toutes populaires, sans organisation préalable, sans chefs désignés, sans ordres donnés. Le Comité venait à peine de se constituer, il siégeait rue Basfroi, près la Bastille, loin des Buttes. A dix heures du matin, il ne savait rien encore. Ce fut par trois coups de canon tirés à blanc que Montmartre apprit, à lui comme à tout le monde, que les Buttes étaient reprises par le peuple.

A midi seulement arrive un délégué, Bergeret. Pour se faire reconnaître, il place sur son képi de capitaine fédéré un étroit ruban de soie rouge. Son élection de chef de légion du 18^e arrondissement datait de la nuit même, une heure du matin. Craignant un retour of-

fensif, sa seule préoccupation — sachant d'ailleurs le général Lecomte en sûreté — est de mettre le quartier en état de défense. Les officiers fidèles à la fédération reçoivent de lui les instructions nécessaires pour la construction des barricades et l'installation des postes. Ceci fait, Bergeret quitte Montmartre, et retourne rue Basfroi, rendre compte de sa mission au Comité.

Le cercle de légion, malgré l'opposition de M. Clémenceau, s'installe à la mairie. La besogne est urgente, il s'agit de fournir des vivres, et cela sur l'heure, à plus de vingt mille hommes, tant fédérés que soldats, aux soldats surtout. Chacun avait grand'faim ; je fis comme tout le monde, j'allai déjeuner.

En descendant la Chaussée Clignancourt, je ne fus pas sans remarquer une certaine agitation. On discutait dans les bouillons, chez les marchands de vin, les événements de la matinée, troupiers et gardes trinquaient.

— C'est donc vrai, camarade, qu'il avait donné l'ordre de tirer sur nous, le misérable !

— Même que — répondait le soldat —

sans vous, pour avoir refusé de tirer, « mon compte était bon ! »

— Pauvre garçon ! — disait une vieille, — faut pas qu'il garde son pantalon rouge, ça signale... et tout n'est pas fini.

Et chacun d'entraîner un troupiér chez lui, pour le faire changer de costume.

Résultante de toutes ces conversations, « pas de merci pour les meurtriers du peuple. C'est toujours avec cette pitié bête que l'on se fait mitrailler. »

Cette irritation ne pouvait aller que croissant dans le milieu où elle se produisait, les boutiques de marchands de vin. Aussi crûmes-nous prudent d'en informer la municipalité du maire Clémenceau. « Tout va bien pour le général, nous fut-il répondu, nous venons de solder la note de son déjeûner. »

Que répliquer à cela ? — Je rejoignis mon bataillon, déjà échelonné sur le boulevard Rochechouart par les soins d'un délégué de compagnie.

C'est là que vers cinq heures, un jeune gardé, que j'avais laissé de planton au Châ-

teau-Rouge, m'arriva tout effaré en m'annonçant que « tous deux étaient morts. »

— Tous deux ! Lesquels ? — m'écriai-je, — pensant qu'il s'agissait du général Lecomte et du commandant Poussargue, mais ne pouvant y croire.

— Mais, mon capitaine, Clément Thomas et Lecomte, donc !

Clément Thomas ? je m'y perdais ! Sans attendre de plus longues explications, j'entraînai mon planton vers la rue des Rosiers, où l'exécution venait d'avoir lieu.

Mon planton était ce même garde national dont parle le capitaine Beugnot dans son récit, d'ailleurs assez exact, sauf quelques erreurs excusables dans l'effroi de pareilles heures. Ce fut ce jeune homme qui, d'après la déposition du capitaine, lui sauva la vie en exposant la sienne.

C'est de lui que je tiens les détails suivants ; détails précis, particuliers, sur la mort des deux généraux.

II

Ainsi que nous l'avons constaté dans la première partie de ce récit, la foule qui remplissait les abords du Château-Rouge se divisait en deux groupes bien tranchés : les partisans d'une exécution sommaire, immédiate : parmi ceux-là se rangeaient presque tous les pantalons rouges, inquiets de leur propre sort, et pensant que, mort le général, mortes toutes poursuites.

Venaient ensuite ceux qui, désireux de détourner la fureur populaire et s'en remettant à la justice du Comité, réclamaient la formation d'une cour martiale. L'exaspération était telle des deux côtés que, si l'on eût agi à bref délai, la discussion aurait dégénéré bien vite en lutte armée.

Le général prisonnier ne pensait donc sau-

ver sa vie qu'en la remettant entre les mains des gardes nationaux fédérés. Le Château-Rouge ne lui paraissant plus sûr, il insista pour être conduit devant le Comité central. Le capitaine Simon Mayer, du 169^e bataillon, qui commandait ce jour-là les troupes de piquet au Château-Rouge, ne se sentant pas appuyé par ses chefs immédiats et ne voulant pas assumer la responsabilité de la journée, confia au lieutenant Meyer, ainsi qu'à plusieurs autres officiers fédérés, la tâche périlleuse de conduire le général Lecomte et les autres prisonniers jusqu'à la maison de la rue des Rosiers, siège ordinaire du Comité. De son côté, il avait pour mission d'informer M. Clémenceau, maire de Montmartre, des dangers de la situation et de recevoir des ordres soit de lui, soit du Comité de la rue Basfroi.

Ce fut à trois heures quarante minutes que la petite colonne des prisonniers se mit en marche. Elle était composée du général Lecomte, du commandant Poussargue, du capitaine Franck du 18^e chasseurs, de deux offi-

ciers du 115^e de ligne et de M. Beugnot, officier d'ordonnance du ministre de la guerre, arrêté vers dix heures du matin.

Notons en passant qu'à part la reconnaissance tentée par le capitaine Beugnot, le gouvernement de M. Thiers n'établit aucune espèce de négociation tendant à l'élargissement du général Lecomte, et qu'il s'enfuit de Paris en laissant, au plus fort de la tourmente, l'officier qu'il y avait jeté. Peut-être M. Thiers se fait-il un peu trop à la parole de M. Clémenceau, qui lui avait garanti la tranquillité de Montmartre. Parole imprudente d'un maire d'ailleurs sans influence sur ses administrés et qui devait avoir conscience de la fausseté de sa position.

Arrivé rue des Rosiers, le général fut gardé à vue par ses propres troupes, dans une petite chambre au rez-de-chaussée. Les autres officiers furent conduits au premier, où se trouvaient déjà diverses personnes, entre autres MM. Lannes de Montebello et Douville de Maillefeu. A ce moment, malgré la foule que cette promenade à travers Montmartre avait

entraînée sur son passage, rien ne laissait prévoir un dénouement tragique. Dans la rue et jusque dans la cour, on parlait moins d'exécution que de jugement, et pour ce jugement, on attendait la venue de certains membres du Comité central.

Mais voilà que, vers quatre heures vingt minutes, un grand ieillard à barbe blanche, vêtu de noir, coiffé d'un chapeau haut de forme, est, pour ainsi dire, précipité dans la cour. Cet homme était Clément Thomas, arrêté Chaussée des Martyrs. Qu'était-il venu faire en plein Montmartre insurgé, au milieu d'une population qui le regardait à juste titre comme un des artisans les plus actifs de la capitulation ?

La présence de cet homme exécré ralluma sur la tête de Lecomte de nouvelles colères.

Ainsi que le dit fort bien le capitaine Beugnot, « à cette heure, le sort des deux généraux « était lié fatalement, et l'arrivée imprévue « du malheureux général Thomas faillit nous « perdre tous, généraux et officiers. »

Vainement un garibaldien, le citoyen Kaz-

danski, harangue la foule ; il la conjure de ne se livrer à aucune violence et d'attendre les membres du Comité central. Il entremêle avec désespoir, au milieu des huées de la foule, les mots de « justice, de Garibaldi. etc., etc. » Sa voix se perd au milieu des cris, on le menace ; et s'il n'est pas fusillé comme un trître, il le doit seulement à sa qualité d'étranger, que prouvent son costume et son accent prononcé. S'il eût été orateur, il était mort.

Dans le couloir où l'on entraîne Clément Thomas, un courageux citoyen, Herpin-Lacroix, également habillé en garibaldien, s'écrie :

— Au nom de la République, citoyens ! je vous demande la vie de cet homme !... Pas de vengeance, de la justice. . Attendez l'arrêt d'une cour martiale...

— A bas les avocats ! à bas les endormeurs ! crie-t-on de toutes parts. — Herpin-Lacroix est renversé, et malgré les efforts surhumains du lieutenant Meyer et de divers officiers de la garde nationale, Clément Thomas est poussé dans le jardin, près d'un petit mur à gauche,

et tombe foudroyé par une vingtaine de coups de feu successifs. Cela, sans peloton commandé, sans ordre donné de tirer.

Le tumulte était si violent qu'il couvrit le bruit de la fusillade, tandis que les troupiers enfonçaient à coups de crosse les fenêtres de la chambre basse où se trouvait Lecomte. Il avait bien vu, à travers les vitres, la scène qui s'était produite au sujet de Clément Thomas, mais il ignorait encore la mort de celui-ci. La chambre envahie, on l'entraîne à travers le couloir. Là encore, Kazdanski et Herpin-Lacroix tentent un dernier appel à la clémence. Un soldat leur coupe la parole :

— Lui vivant, c'est nous qui serons morts demain ! Il l'a dit ce matin : Notre compte est bon !

Toujours cette phrase fatidique....

Malgré ses supplications, ce qu'il dit de ses enfants, de sa famille, le général dépasse la porte ouverte sur le jardin. A l'aspect du cadavre de Clément Thomas, il recule effaré, son képi tombe de sa main, il essaie encore d'attendrir, par ses prières et ses larmes, les

soldats qui l'entourent. L'un d'eux le menace de sa baïonnette. Le général fait deux pas en arrière; un coup de feu part. Il tombe. Dix autres coups de fusil l'achèvent.

L'acte qui venait de s'accomplir avait jeté dans tous les esprits une telle stupeur que nul ne songeait, à cette heure, aux officiers prisonniers. La foule se dispersa vite par les rues, chacun semblait avoir hâte de s'éloigner pour esquiver toute responsabilité. Seuls, les courageux fédérés qui s'étaient opposés à ce mouvement de fureur populaire restèrent là pour sauvegarder, par leur présence, la vie des prisonniers. Il décidèrent même de les reconduire au Château-Rouge, pour, de là, à la nuit, les remettre en liberté.

A quatre heures quarante-cinq minutes, fédérés et prisonniers se dirigeaient donc vers le Château-Rouge par la rue des Rosiers, lorsque M. Clémenceau, ceint de son écharpe et accompagné de deux personnes, aborda celui qui paraissait diriger cette troupe et lui demanda « où il conduisait ces officiers? »

Peu s'en fallut que les explications qui...

suivirent ne remissent en question la sécurité des prisonniers.

— Retournez à votre mairie, Monsieur Clémenceau!... — répondit un capitaine fédéré. — Si vous n'avez rien pu ce matin, que feriez-vous ce soir?... En tous cas, il est trop tard, tout est fini.... Et puis tenez! si vous voulez que je vous donne un bon conseil, filez! la place n'est pas bonne pour vous....

M. Clémenceau ne se le fit pas dire deux fois. Il partit rendre compte à Versailles de sa conduite.

Un semblant d'interrogatoire, fait par M. Jaclard dans un bureau improvisé Chaussée Clignancourt, eut pour résultat la mise en liberté de tous les officiers prisonniers.

III

Si la journée du 18 mars compte deux victimes, la faute en retombe entière sur les chefs de bataillon de Montmartre qui, désertant la cause du peuple pour celle de Versailles, s'enfuirent, abandonnant le faubourg à lui-même.

Par leur présence et l'ascendant qu'ils exerçaient, il n'est pas douteux qu'ils eussent étouffé les cris de vengeance pour ne laisser parler que la justice.

Si tous les officiers fédérés eussent pris exemple de leurs chefs, à quels excès les citoyens armés, sans direction, sans solde, ne se fussent-ils pas livrés ? C'est grâce au patriotisme de ces officiers fidèles à leur devoir, que la garde nationale conserva jusqu'au bout le caractère et les droits de belligérants.

Paris, grâce à eux, répétons-le, n'a pas été

au pouvoir d'une émeute, mais bien d'une révolution sociale et militaire.

Pour ceux qui ont suivi sans parti pris ces événements, il est certain que le général Lecomte est mort victime d'une crise populaire inconsciente et spontanée, car il n'était alors dans la pensée de personne de creuser entre Versailles et Paris un abîme sanglant. Si cette exécution eût été la résultante d'une combinaison politique du Comité central, le cerveau qui l'aurait conçue, le bras qui l'aurait dirigée, se seraient certainement retrouvés dans les diverses phases qu'eut à traverser la Commune. Or, justement, ce qui a manqué à ce gouvernement révolutionnaire, c'est un homme d'action, un esprit directeur.

Non, la juste colère d'un peuple maintes fois mitraillé ; la terreur de soldats qui se sentent perdus si leur chef est délivré, suffisent amplement pour écarter toute idée de préméditation ou d'ordre émanant du Comité central.

Le procès qui se déroule en ce moment devant le Conseil de guerre nous donne plei-

nement raison. Malgré l'envie qu'en devait avoir le rapporteur, il lui a été impossible de faire figurer parmi les accusés, contumaces ou non, aucun membre du fameux Comité. Bien mieux, si l'instruction n'a pu mettre la main sur les véritables auteurs de l'exécution; c'est que presque tous sont morts en combattant ou fusillés après la bataille.

Quant aux inculpés que l'accusation retient, ce sont précisément ceux qui n'ont pris d'autre part à l'action que celle de s'opposer avec énergie à la fusillade des généraux. Ceux-là, se sentant forts de leur innocence, n'ont pas cru devoir quitter Paris.

Il y a cela de remarquable dans ce procès, que les témoins, — qui seraient devenus des victimes sans l'intervention des accusés, — ne chargent, pour ainsi dire, personne. Pourtant ils ont bien vu les choses: M. le capitaine Beugnot, arrêté à Montmartre en venant prendre des nouvelles du général Leconte, ne l'a pas quitté; et M. le commandant de Poussargue, libre dès dix heures du matin, rue des Rosiers, a préféré rejoindre

son chef, se constituant ainsi prisonnier de l'insurrection.

Tandis que M. Vassal, commandant les sergents de ville, l'un des principaux appuis de l'accusation, avoue héroïquement avoir *lâché* son général, et cela, au plus fort du danger, pour changer son costume contre des effets bourgeois qu'il prend à une vieille femme. C'est sous ce déguisement que ce monsieur, continuant son métier de policier, a tout vu, tout entendu, tout observé.

La vérité, c'est que, l'orage passé, la nuit venue, le sieur Vassal, transi, suant la peur, ne sort de sa cachette que pour aller au plus vite informer M. Thiers de la mort des deux généraux.



LE JUGEMENT.

VI^e CONSEIL DE GUERRE

Audience du 18 novembre 1871. — Présidence
de M. le lieutenant-colonel Aubert.

Commiss^{re}-Accusateur : Command^t RUSTANT.

A sept heures, le Conseil de guerre rentre en séance, et M. le colonel Aubert donne lecture d'un jugement par lequel sont condamnés :

A la peine de mort : VERDAGNER, MASSELOT, LAGRANGE, LEBLOND, MAYER-SIMON, HERPIN-LACROIX, ALDENHOFF ;

Aux travaux forcés à perpétuité : GOBIN ;

A dix ans de travaux forcés : PONCIN et CHEVALIER (ARTHUR) ;

A la déportation simple, KAZDANSKI.

A cinq ans d'emprisonnement, JURIE.

A trois ans de la même peine, SAINT-DENIS.

A deux ans, CHEVALIER, ALEXANDRE, RIBEMONT et RAS.

Sont acquittés et mis en liberté, les filles Dagas , Bonnard ; MM. Leir , Delabarre, Geanty, Heffener, Lelièvre, Flinois, Simonnet, Dupont.

La séance est levée à 8 heures du soir ; la foule se retire vivement impressionnée.

L'AFFAIRE DE LA RUE DE LA PAIX

I

On n'a pas oublié le concert de malédictions qui s'éleva, dans la presse réactionnaire, contre le Comité central, nettement accusé de guet-apens, lors de l'affaire de la rue de la Paix. Le *Soir* et le *Paris-Journal* se firent surtout remarquer par leur acharnement contre les hommes du 18 mars. Les récits qu'ils publièrent sont de pure fantaisie; celui de M. Henri de Pène notamment ne vise qu'à exalter la personnalité de ce rédacteur en chef.

A notre tour de raconter les choses ainsi qu'elles se sont passées. L'amiral Saisset avait

convoqué le 21, au Grand-Hôtel, les officiers des bataillons dissidents. La salle à manger de la maison Pereire était devenu leur état-major ; la Bourse, leur quartier général. A l'instigation de diverses personnes, entr'autres le tailleur Bonne, rendez-vous avait été pris sur le boulevard des Capucines pour former, le lendemain, une imposante démonstration. Nul ne pouvait en ignorer, des affiches avaient été apposées dans tous les quartiers avoisinants.

De son côté, le Comité central commandait de service, place Vendôme, pour le soir même, les 80^e, 122^e, 176^e et 215^e bataillons fédérés. Ces troupes furent casernées tant bien que mal dans les différentes maisons de la place et jusque dans les jardins. On alluma des feux autour de la colonne et de forts piquets campèrent en plein air. Dans la nuit, des patrouilles parcoururent les rues, évitant soigneusement, dans la crainte d'un conflit, les postes encore occupés par les dissidents.

A part ces précautions militaires, aucune

mesure menaçante n'avait été prise, pas une barricade n'avait encore été élevée. Et pourtant, tout Paris savait que l'état-major de la garde nationale était l'un des points principaux où se groupaient, autour de Bergeret, bon nombre de membres du Comité central. Il y avait donc là, pour M. Thiers, par une surprise habile, un joli coup de filet à donner.

Précisément, ce soir du 21 mars, les réquisitions de vivres, plus nombreuses que de coutume, avaient été difficiles. Le pain manquait, si bien qu'on avait soupé fort tard à l'état-major fédéré. Parmi les officiers qui se trouvaient à table, il en était un, nommé Schmitt, chef du 55^e bataillon, qui n'était là que comme *reporter* au compte de Versailles.

Ce Schmitt, ayant reçu de Bergeret l'ordre formel d'arrêter le commandant Quevauvilliers, nommé dans la journée lieutenant-colonel par l'amiral Saisset, était revenu les mains vides, débitant une fable *ad hoc*. Malgré sa surveillance active, Quevauvilliers s'était échappé, la maison qu'il habitait ayant

deux issues, l'une ostensible, rue de la Paix, l'autre ignorée, rue Neuve-St-Augustin. Nous avons eu la preuve depuis que, loin d'arrêter M. Quevauvilliers, il lui avait conseillé une prompte fuite sur Versailles, où il devait bientôt le rejoindre.

Le lendemain 22, vers une heure, les officiers payeurs vinrent prévenir Bergeret que les voitures à bras qu'ils avaient envoyées à l'Opéra pour en rapporter des vivres, ne pouvaient traverser un attroupement considérable qui entravait la circulation. Pour dégager ces voitures, on envoya tout de suite une compagnie du 215^{me}, commandée par le lieutenant Ferrari.

Cet officier avait eu le soin de faire mettre la baïonnette au fourreau; il commanda à ses hommes de disperser la foule en avançant lentement sur elle, la crosse en avant. Ainsi que le remarque le *Journal des Débats*, quelques gardes ayant chargé leurs fusils, Ferrari se précipita devant eux, les traitant de *co-glioni*. Grâce à sa prudente énergie, les voi-

tures de vivres purent regagner, sans encombre, la place Vendôme. Son but atteint, l'officier fédéré battit en retraite devant la foule, pas à pas, faisant développer son peloton en tirailleurs, dans la largeur de la rue de la Paix.

Pendant ce temps, des sections en ligne barraient les voies aboutissant à la place, au milieu de laquelle étaient échelonnées des compagnies en bataille. Quatre pièces de canon commandaient les rues de la Paix et de la rue Castiglione : pièces inoffensives, en somme, puisqu'il n'y avait pas de munitions.

Telles étaient, à l'heure fixée pour la manifestation, — deux heures, — les dispositions militaires prises par le Comité.

Ce fut aux cris de « *Vive l'ordre ! Vive l'Assemblée nationale !* » qu'une colonne de près de deux mille hommes, drapeaux déployés, s'engagea dans la rue de la Paix, refoulant devant elle les gardes hésitants. L'ordre est formel : les fédérés ne feront pas usage de leurs armes, et pourtant, sous une apparence

inoffensive, la manifestation menace par son attitude provocante, par son nombre et le mot d'ordre qui la guide.

Encouragés par ce qu'ils croient être de la faiblesse, plusieurs manifestants essaient de désarmer les fédérés, et tandis que le lieutenant Ferrari adjure la foule de ne pas poursuivre sa marche, on lui arrache violemment son sabre du fourreau. Il ne peut le ressaisir qu'en menaçant de son revolver. Se sentant impuissant à lutter plus longtemps, il donne l'ordre à sa troupe de se replier le long des maisons, démasquant par ce mouvement une compagnie du 80^e qui barre la place.

Au pied de la colonne, des roulements de tambour se font entendre. On somme, par dix fois, la manifestation d'avoir à se retirer. Bergeret envoie des parlementaires, parmi lesquels Maljournal, membre du Comité. « Que les manifestants délèguent cinq d'entr'eux, on les écouterà. »

A ces mots dix hommes s'avancent ; on les accepte. Les fédérés s'écartent pour les lais-

ser passer. Mais à la faveur de cette trouée, la foule tout entière, faisant bélier, essaie d'envahir la place. Ce que voyant, Bergèret commande aux compagnies du centre de tirer en l'air. Ces détonations ont pour résultat un violent mouvement de recul.

Rupture des négociations, nouveaux roulements de tambour, nouvelles tentatives de la foule ; une seconde ligne de fédérés s'avance pour renforcer la première. Les deux sentinelles à droite et à gauche de la rue Neuve-St-Augustin, les nommés François et Wahlin, croisent la baïonnette. Ils tombent tous deux tués à bout portant.

Alors, *spontanément et sans ordre*, la ligne des gardes nationaux riposte par une décharge générale. Maljournal, qui faisait encore des appels désespérés à la conciliation, est lui-même blessé grièvement à la cuisse. Des fenêtres de la rue de la Paix et des rangs de la foule partent aussi des coups de feu. La panique est universelle et, dans sa suite, l'amiral Saisset peut compter les nombreuses victimes de sa téméraire entreprise.

Du côté des fédérés, deux morts, huit blessés. Parmi les manifestants, six morts, quatorze blessés. Morts et blessés des deux partis sont transportés à l'ambulance du Crédit mobilier; un médecin de la Convention de Genève, ainsi que le docteur Alfred Pammard, d'Avignon, donnent les premiers soins. Chacun s'ingénie à rétablir le calme et à secourir les victimes.

Malgré que l'ordre de tirer ne soit pas venu de Bergeret, il était de son devoir, comme membre du Comité central, d'user de tous les moyens pour empêcher l'occupation de la place Vendôme, regardée à juste titre comme un point stratégique de la plus haute importance. La place Vendôme envahie, tout était remis en question. C'était livrer aux dissidents un foyer de résistance en antagonisme avec celui de l'Hôtel-de-Ville. C'était enfin compromettre la révolution du 18 mars.

D'autre part, la manifestation, triomphant, se serait emparée en même temps d'une di-

zaine de chefs révolutionnaires, parmi lesquels : Flourens, Bergeret, Eudes, Jourde, Viard, Maljournal, Raoul Rigault, Varlin, etc., en ce moment à l'état-major.

II

Ici se place un épisode entièrement inédit, dont nous tenons le récit d'un capitaine du 215^e fédéré. Nous lui laissons la parole :

Absent de la place Vendôme au moment de l'affaire, je revenais en voiture de l'Hôtel-de-Ville, où j'étais allé porter des ordres de Bergeret, quand, en arrivant rue Saint-Honoré, j'entendis le bruit de la fusillade. J'ouvris la portière et m'élançai sur le trottoir. A ce moment, un fou, sans doute, me reconnaissant pour un capitaine fédéré, tira sur moi un coup de revolver dont la balle alla briser la lanterne du fiacre. Impatient de savoir ce qui se passait, je payai le cocher et, sans m'occuper de l'homme au pistolet, je courrus vers la place Vendôme.

C'est à l'état-major seulement que j'appris

la mort de deux gardes de mon bataillon.

Celui qui me fit le plus de peine, ce fut ce pauvre François, l'Alsacien. Vous le connaissiez, n'est-ce pas ? un si brave homme !

Comme le 215^e bataillon était de piquet dans la cour, les gardes avaient étendu ce grand cadavre maigre sur un lit de camp. — Il avait trois balles de revolver dans la tête, horreur ! le cerveau était tout vidé. On se pressait pour le voir, et ses camarades de compagnie se demandaient lequel d'entre eux irait porter la mauvaise nouvelle à sa femme. Dame ! c'est qu'il avait quatre enfants, et pas le sou On parlait déjà de faire une collecte

Cette scène m'avait profondément remué et, lorsque je pénétrai dans le grand salon, plein d'officiers au verbe haut, aux gestes animés, — dame ! l'alerte avait été chaude ! — moi seul paraissais calme, tant j'étais attristé. Des râfles avaient été faites dans la rue de la Paix parmi les manifestants ; les interrogatoires allaient leur train.

Devant une grande table, couverte de revol-

vers, poignards, cannes à épée, — pièces à conviction, — il y avait un petit blond, à mine de chat, qui avait l'air de savoir son métier de juge d'instruction. Lui seul, dans ce tohubohu, semblait ne pas perdre la tête. Tandis qu'un garde de mon bataillon me donnait des détails, je me sentis tirer doucement par le pan de ma capote.

Celui qui désirait me parler était un vieillard de haute taille, officier de la Légion d'honneur. Il avait l'épaule et le bras gauche couverts de sang. Son visage était crispé, quoique voulant être ferme ; un mouvement convulsif de la lèvre supérieure, agitant sa moustache blanche, décélaient seul la douleur qui l'étreignait.

Mon attitude silencieuse et réservée lui donna sans doute à penser, ce qui était vrai, que je n'avais pas pris part à l'action.

— Vous avez, — me dit-il, — une figure moins mauvaise que les autres. Je vous crois capable de rendre un service... Vous le voyez, je suis tout couvert du sang de mon fils ! Je sais ce qui m'attend, ces misérables vont me

fusiller; ils ont tué mon unique enfant, je ne tiens pas à la vie... Mais sa mère...

Comme il s'animait et que l'on nous regardait déjà d'un œil soupçonneux, je le saisis par le bras et l'entraînai dans une pièce voisine. Devant la porte, je plaçai un planton à moi.

— Parlez, maintenant, — lui dis-je. — Le vieillard ne répondit d'abord que par des sanglots et des cris sourds que je ne tentai même pas d'arrêter. Puis, comme c'était une nature vigoureuse, il reprit son sang-froid et me dit :

— Je suis le comte de Molinet ; j'ai 150,000 livres de rentes, une femme malade. La nouvelle de la mort de son fils peut la tuer, si vous ne vous chargez pas de la lui apprendre avec ménagement.

Je songeai, à part moi, à la femme du père François. Mais, comme une douleur présente frappe plus vivement, j'acceptai sans hésiter cette pénible mission.

— Au fait, — dis-je au comte en le quittant, — tout espoir est-il perdu?... Si votre

*fil*s n'était pas mort, mais seulement blessé ? Je vais me renseigner à l'ambulance, dans quelques minutes je suis à vous.

M. de Molinet hocha la tête en signe de doute. Je partis après avoir ordonné au factionnaire de ne laisser entrer personne près de lui.

A l'ambulance, la constatation du décès de M. le vicomte de Molinet venait d'être faite. Il était prouvé qu'il avait été tué d'un coup de feu parti, soit d'une fenêtre, soit des rangs de la foule. Le crâne était ouvert par derrière, et le corps s'était abattu en avant ; tandis que s'il avait été atteint, en fuyant, par la balle d'un fédéré, le cadavre aurait été relevé la tête tournée du côté de l'Opéra.

Quand je revins apporter à M. de Molinet la fatale réponse, il y était préparé. De plus il avait réfléchi et ne me demanda plus que, d'aller trouver le curé de la Madeleine, M. Deguerry, afin que celui-ci prît les dispositions pour l'enlèvement du corps de son fils et allât visiter M^{me} de Molinet.

Je fis part à Bergeret de ce qui m'était

confié. Il m'encouragea à le faire, me disant : « Allez vite ! Que diable ! il est déjà assez malheureux que le fils soit tué... Faites ce que vous pourrez pour le père... »

Une heure à peine s'était écoulée depuis la fusillade, et la foule consternée, mais toujours hostile, encombrait les rues avoisinantes. Le docteur Alfred Pammard s'était offert à m'accompagner jusqu'à la Madeleine. Il était encore tout poudreux, n'étant que depuis quelques heures de retour de l'armée du Nord. Mon costume d'officier fédéré, le revolver à la ceinture, tout cela faillit nous faire saluer de nouveaux coups de pistolet. Le docteur eut la présence d'esprit de crier que nous allions chercher un prêtre. Ce mot fut le Sésame de la situation.

A la Madeleine, pas d'abbé Deguerry. Il nous fallut aller chez lui, rue St-Honoré, à côté de l'Assomption. Quelques explications suffirent ; il fut convenu que le corps du jeune homme serait transporté à son hôtel, rue Tronchet, mais à la tombée de la nuit, en passant par les jardins du Crédit mobi-

lier, qui donnent sur la rue de Luxembourg.

Ma rentrée à la place Vendôme fut piteuse ; les hommes de garde, rue St-Honoré, m'avaient vu causer, dans la rue, avec un curé ! Comme ils n'étaient pas de mon quartier et ne me connaissaient point, cela leur parut suspect. Et je traversai leurs rangs à pas précipités, poursuivi par leurs rires ironiques.

Tout se passa comme il avait été décidé. Quant à M. de Molinet père, il fut retenu quatre jours à l'ex-Préfecture de police où les égards dus à son malheur lui furent prodigués. Son médecin ne le quitta guère, et ce fut Raoul Rigault lui-même qui, sur la demande de Duval, signa l'ordre de sa mise en liberté, en lui remettant un sauf-conduit pour quitter Paris.

III

C'est ainsi que les hommes féroces du Comité en usaient envers leurs adversaires, et pourtant, disons-le, M. le comte de Molinet était une capture importante, tant à cause de ses opinions politiques que de sa haute position sociale et de sa parenté avec le maréchal Mac-Mahon.

Si nous avons reproduit en entier le récit du capitaine fédéré, c'est qu'il caractérise parfaitement les façons d'agir des hommes du 18 mars. Ce n'est donc point à leur compte qu'il faut porter les victimes de la rue de la Paix. Tout, au contraire, fut tenté par le Comité central pour éviter une collision sanglante, et si l'on fut poussé à l'extrémité

cruelle de se défendre par les armes, c'est que, cette fois encore, l'attaque vint des ex-bonapartistes, soi-disant amis de l'ordre : Bonne, Henri de Pène, Coëtlogon, Gaston Jollivet, etc., etc., ayant à leur tête l'agent de M. Thiers, le vice-amiral Saisset.



LE PÈRE DUCHÊNE

— *Le Cri du Peuple! Le Père Duchêne!!*

— *Voilà la grande colère du Père Duchêne! Il a bu sa chopine aujourd'hui, le Père Duchêne! Il est bougrement content, le Père Duchêne!*

— *Achetez les bons avis du Père Duchêne!*

— *Comme il est triste, le Père Duchêne! Le grand deuil du Père Duchêne sur les patriotes qui sont morts pour la Révolution sociale!...*

Je demeurais alors rue Montmartre, presque au coin de la rue du Croissant, où s'imprimaient, sous la Commune, la plupart des feuilles qui se criaient sur la voie publique. J'étais parvenu, non sans peine, à m'habituer à ce concert discordant et criard des camelots qui sortaient, dès quatre ou cinq heures du

matin, leur paquet de journaux sur le bras comme une serviette, entonnant à tue-tête leur refrain favori :

— *Le Cri du Peuple*, par Jules Vallès ! *Le Vengeur*, par Félix Pyat ! Faut voir la grande émotion du Père Duchêne ! Demandez *Paris-Libre*, le *Pilori des Mouchards* !

Quand j'avais passé la bonne partie de ma nuit à l'imprimerie et qu'au lever du jour je me sentais réveillé pour longtemps par le boniment quotidien, je me maudissais moi-même et pour rien, je crois, j'aurais envoyé promener carrément journaux et journalistes surtout le Père Duchêne !

Du reste, je ne jouissais pas seul du privilège de voir mon sommeil interrompu tous les matins : c'était bien partout la même chose ; point de circonstances atténuantes pour les quartiers « respectables ». Quand le temps était mauvais, le camelot se fourrait sous une porte cochère, et là, tant pis pour les dormeurs ! Jusqu'à ce qu'il eût tout écoulé, il fallait à tout prix, sans mot dire, endurer sa

chanson. N'oublions pas que pour le Père Duchêne seul, trois ou quatre cents gamins couraient les rues de Paris, criant à tue-tête.

C'est que c'était un bon commerce, ma foi ! Le Père Duchêne s'enlevait vite : on ne comptait pas de bouillon. Souvent le matin, au grand soleil d'avril, j'allais faire un tour sur les quais, bouquiner : il fallait bien se délasser un peu, sortir de temps à autre de cette vie fantastique qui vous emportait comme une trombe immense, pour vous jeter on ne savait trop vers quel but. Inutile mesure : le camelot inexorable me poursuivait partout ; et quand, ayant mis la main sur un bouquin qui me tirait l'œil, je me mettais en devoir de le feuilletter à mon aise, sûr d'être seul... — Voilà la grande colère du Père Duchêne !

Le camelot m'avait reconnu :

— Vous n'en voulez pas un, citoyen, me disait-il en riant, et m'appelant par mon nom.

Je ne pouvais m'empêcher de rire.

— Eh bien ! ça va-t-il un peu, la vente ? lui disais-je pour m'en débarrasser.

— Si ça va ! je n'ai pu en avoir que deux

cents, ça fait que je n'ai gagné que quatre francs déjà ! Et puis, voyez-vous, citoyen, les gros camelots qui vous les achètent par mille à cinquante-quatre sous le cent, ils nous les revendent, à nous, trois francs ; c'est pas juste tout de même ! Enfin, j'ai gagné mes quatre francs ; et puis j'avais aussi du Cri (le Cri du Peuple), ça me fait autant encore.

— De quoi te plains-tu, alors ? Tu as déjà gagné huit francs et il n'est que dix heures du matin. Je n'en ai pas encore gagné autant, moi.

— Ah oui ! vous savez, citoyen, . . . avec ça que vous ne gagnez rien, vous ! — me disait-il en riant de ce sourire fin et pincé du gamin de Paris. — Et puis, à deux heures, je prendrai encore du Paris-Libre et de la Sociale ; ça se vend moins, mais enfin c'est toujours ça ! Pourtant, le Paris-Libre, ça se vend un peu mieux depuis qu'il y a dedans le Pilon des mouchards !

Je causais comme cela longtemps quelquefois. Le gamin avait douze ou treize ans. Parfois, il y avait de la méfiance.

— Ça ne fait rien, citoyen, si ça durait toujours comme ça ! ça serait pas mal épaulant. Je suis pas seul à travailler ; ma sœur fait des cartouches à cinquante sous par jour ; tout ça, ça fait une bonne journée, allez !

— Et le papa, qu'est-ce qu'il fait ?

— Papa, il y a quinze jours qu'il est à Neuilly. Ah ! il en démolit, du Versaillais ! Et puis, pourquoi donc que vous me demandez où est papa ; est-ce que c'est pas naturel qu'il soit à Neuilly ? Il m'a dit l'autre jour qu'il est revenu pour nous voir : Faudra demander un peu au citoyen si tu es assez grand pour être dans leur bataillon ? Faut que tu fasses ton apprentissage !

Et le gamin se redressait avec l'allure la plus martiale possible !

— Allons, combien t'en reste-t-il encore de numéros ? Dépêche-toi de les vendre. — Ah ! ne craignez rien, allez, ça et le Cri, ça s'enlève, on n'en a jamais assez. Pourquoi donc que vous n'en faites pas de plus ? Et le gamin se sauvait en criant :

*Voilà la grande motion du Père Duchêne !.
Et le reste de son boniment.*

I

Le Père Duchêne (de 1871) avait été fondé dans les commencements de mars (16 Ventose, an 79), quelques jours après le Cri du Peuple de Jules Vallès, depuis membre de la Commune de Paris.

Certes, l'époque dans laquelle il naissait ne lui présageait pas une vie bien longue, une épopée bien brillante. Le temps était à l'orage, le ciel était bien noir au-dessus des Buttes Montmartre : Paris entier avait les yeux tournés vers les Buttes.

C'est à ce moment que fut fondé le Père Duchêne.

Le 16 Ventôse, an 79 (Mars 1871), les murs

étaient bariolés d'affiches transversales, rouges, avec cette devise significative :

<p>UN SOU ! Demain, à 6 heures du matin, C'EST LE Père Duchêne Qui sera bougrement en colère ! Il y a de quoi!!!</p>

Le lendemain matin, le Père Duchêne tirait à soixante mille exemplaires !

Cela dura cinq numéros, au bout desquels le Père Duchêne, qui, sous son langage cynique et grossier, « rappelant les plus mauvais jours de notre histoire, » savait frapper juste, — fut compris dans la razzia faite par le général Vinoy, sur les journaux hostiles au coup d'Etat qui se préparait : le Cri du Peuple, de Jules Vallès ; le Vengeur, de Félix Pyat, le Mot d'Ordre, de Rochefort, la Bouche de Fer,

de Paschal Grousset, la Caricature, de Pilotell, et enfin le Père Duchêne.

Ces six journaux, par leur prix peu élevé, — un sou — étaient lus par le Peuple à qui ils prêchaient quotidiennement la résistance au coup d'Etat longuement mûri contre la République. C'est ce que nos gouvernants fatigués du statu quo qu'ils auraient voulu changer au plus vite en monarchie, appelaient « prêcher la révolte, répandre les idées subversives, exciter à la haine et au mépris du gouvernement, etc. . . . »

Le Père Duchêne reçut bravement son ordre de suspension, sans toutefois être cité devant aucun tribunal. Nous demanderons en passant pourquoi des articles aujourd'hui PUNIS DE MORT ou des TRAVAUX FORCÉS A PERPÉTUITÉ, ne furent alors pas même poursuivis, pourquoi on se contenta d'une simple suppression ? La raison est bien simple : le seul but à atteindre de la part du gouvernement était d'exciter par tous les moyens possibles le peuple à prendre les armes. La suppression des journaux qui représentaient ses principes

était un moyen ; on en usa, sauf à ne pas même s'occuper des rédacteurs, qui ne furent nullement inquiétés.

Un simple extrait du n° 3 du Père Duchêne fera juger de ces fameuses excitations à la guerre civile, etc. . . . N'oublions pas que nous sommes à la veille du 18 mars : le Père Duchêne s'adresse aux soldats qu'on rappelait en grand nombre à Paris :

•

Ah ! si vous vous trouviez côte à côte avec le peuple, avec les amis, avec les frères ;

Vous verriez qu'on cherche à s'instruire, qu'on veut le bonheur de tous par le travail de tous, et non la félicité de quelques ventrus par la misère de tout le monde ;

Vous comprendriez, en fréquentant les ouvriers, que nous n'avons pas les haines et le mépris dont on cherche à vous convaincre à notre détriment réciproque pour nous désunir ;

Vous vous rapprocheriez de la grande famille d'où vous êtes sortis ; en serrant les mains des camarades et des parents, vous vous

déferiez de ces mauvaises pensées, de ces idées d'esprit de corps contre le droit véritable et contre l'intérêt des vôtres, et vous vous retremperiez souvent dans la généreuse et loyale amitié du peuple.

.

Pourriez-vous obéir si on vous disait d'envoyer des balles à vos pères, à vos frères, à vos oncles, à vos camarades, voulant reconquérir leurs droits qu'on leur a volés, et vivre en travaillant !

Soyez bien certains que le Père Duchêne, qui se trouvera ce jour-là, comme toujours, avec les patriotes, ne brûlera pas la première cartouche !

.

Le Père Duchêne, et ceci à son honneur, ne reconnaissait pas cet acte de bon plaisir qui le supprimait — après que l'imprimeur Sornet, alors au bureau du journal, eût fiché sur le mur, avec une épingle, le papier limbré — le Père Duchêne fit tranquillement composer son numéro 6. Le numéro révolté fut mis en pages, serré. Il allait être mis sur la machine,

quand la police, qui avait eu l'éveil, vint avertir l'imprimeur qu'il eût à empêcher le tirage, sinon qu'on saurait s'y opposer par la force!

Toutefois on mit les formes dans un coin ; quelque chose nous disait que le jour de la réapparition n'était pas éloigné. En effet, six jours après, on mettait cette fois pour de bon sur la machine ce même numéro 6. Nous étions au 18 mars! Vinoy ne se serait guère frotté à venir s'opposer au tirage par la force !

Puisque nous nous trouvons forcés de faire pour ainsi dire un point d'arrêt dans l'histoire du journal qui se continuera, de plus en plus mouvementée, à partir du 18 mars, pour finir dans l'effroyable bataille, — nous en profiterons pour faire le portrait de chacun des rédacteurs.

Longtemps, dans le public, on chercha celui qui se cachait sous le pseudonyme si célèbre du vieux marchand de fourneaux. Les suppositions ne manquaient pas. Un journal de Lyon alla jusqu'à citer les noms de Félix Pyat et de Millière, fort innocents de tout cela. L'ano-

nyme réussissait : il était indispensable ; c'est ce qui grandissait le succès.

A nous trois, nous avions bien à peu près 80 ans ; aussi riions-nous de bon cœur quand nous entendions dire autour de nous dans les lieux publics : Qui est-ce donc qui fait le Père Duchêne ? Ça ne peut être qu'un vieux, disait l'un. Eh parbleu ! c'est toujours le même ! reprenait un second qui se piquait de littérature et qui closait la discussion d'un air d'autorité.

Enfin, comme à Paris tous les secrets du journalisme sont, au bout du compte, des secrets de Polichinelle, comme on se coudoie tous les soirs à l'imprimerie, un beau matin les journaux écrivent nos noms, ou plutôt le nom de VERMERSCH, plus connu que les deux autres rédacteurs, et qui, dans la suite, prit véritablement dans le journal la première place.

VERMERSCH est aujourd'hui connu de tous. Toutes les feuilles, tous les livres parus depuis la chute de la Commune ont écrit sa biographie. Je n'ai rien à y ajouter. Tout le monde

sait qu'il est blond, qu'il a le regard fin et pénétrant, le sourire sceptique ; ceux qui l'ont lu et fréquenté savent qu'il est homme d'esprit, littérateur délicat, qu'il fait des vers, (une des choses les plus communes) et qu'il les fait bien, une des choses les plus rares : témoin les Incendiaires. Je ne puis en dire trop de bien, on m'accuserait d'être son ami ; je ne puis en dire de mal, j'e mentirais. Il est en ce moment à Londres, où il rédige en chef le Qui-Vive ! avec LÉON SORNET, l'imprimeur du Père Duchêne, son ami et le mien.

Les deux autres rédacteurs, qui prirent à la rédaction du journal une part moins considérable étaient Alphonse HUMBERT et Maxime VUILLAUME.

HUMBERT avait successivement collaboré à la Marseillaise, au Journal du Peuple, au Vengeur.

Il s'était surtout fait connaître dans les réunions publiques par sa fameuse campagne contre Jules Favre en faveur de Rochefort, alors à Bruxelles, aux élections de 1869. On se rappelle l'échec honteux de Jules Favre

forcé d'accepter, au second tour de scrutin, les voix du candidat officiel, pour ne pas s'avouer vaincu. Jules Favre lui en garda toujours une haine terrible, qui n'est peut-être pas étrangère à l'épouvantable condamnation qui vient de frapper notre malheureux ami.

HUMBERT, comme l'affirme très-bien la lettre adressée par Vermersch au 3^e conseil de guerre, ne travailla pour ainsi dire pas au journal. Sa collaboration fut presque nulle. Les entrefilets qu'il fit insérer dans le journal lui étaient préparés par Vermersch ; il joua réellement plutôt le rôle de secrétaire que celui de rédacteur. Aussi, la condamnation qui le frappe est-elle inique. C'est certainement, dans sa vie politique, l'acte dont il est le moins responsable. Il est de notre devoir de rendre ici publiquement hommage à la lettre adressée par notre ami Vermersch aux juges de Versailles.

VUILLAUME était peu connu avant la fondation du Père Duchêne. Quelques articles au Journal du Peuple, à la Patrie en danger de Blanqui, à la Rue de Jules Vallès, au Vengeur

et dans ces journaux des derniers jours de l'empire, qui vivaient juste le temps de faire prendre à leurs rédacteurs le chemin de Sainte-Pélagie : voilà tout.

LÉON SORNET, notre gérant et ami, n'en était pas à sa première condamnation politique. Il s'était déjà fait connaître par le fameux procès dit « de la Renaissance, » où furent impliqués Rigault, qui faisait alors ses premiers pas dans la vie politique, Protot, Tridon, depuis membres de la Commune, et bien d'autres. En 1869, SORNET fut de nouveau condamné à la prison comme rédacteur et gérant d'une petite feuille, la Misère, fondée par Passedouet, Vuillaume et lui. Il est aujourd'hui rédacteur du Qui-Vive ! à Londres.

Puisque nous venons de parler en passant de cette multitude de petites feuilles qui parurent vers l'année 1869, mortes au bout de sept numéros pour renaître huit jours après sous un autre titre, il serait curieux d'en faire l'histoire, et de rechercher la nomenclature de leurs rédacteurs. Un exemple entre tous :

Le Père Duchêne avait eu son prédécesseur

en 1869 ; celui de Maroteau. Quand on en feuillette les sept numéros, on y retrouve les noms suivants, presque tous aujourd'hui condamnés à des peines terribles :

Maroteau, Vermersch, Vuillaume, — à la peine de mort ;

Mourot (gérant), déportation ;

Passedouet, prisonnier à Versailles.

Si on consulte la collection de ces « feuilles de chou », si anciennes aujourd'hui, le Père Duchêne de 1869, la Misère, le Faubourg, la Rue quotidienne, etc., on y retrouve toujours les mêmes noms : Maroteau, Vermersch, Vuillaume, Sornet, Bellenger, Passedouet, Cavalier, Puissant, Francis Enne, Mourot..... Comptez ceux qui sont libres !

II

Nous arrivons à la seconde phase du *Père Duchêne* !

Un beau matin, le nuage creva, le temps s'éclaircit au-dessus des Buttes. C'était fini. Le soir, le drapeau rouge flottait à l'Hôtel-de-Ville.

J'étais seul à Paris à ce moment. Vermersch était parti à Lyon après la suppression du journal par Vinoy ; nous avions l'intention, supprimés à Paris, de reparaitre à Lyon, dussions-nous avoir un seul numéro : histoire de faire de la résistance. Vermersch était parti seul avec un administrateur : j'étais resté à Paris avec l'autre metteur en vente, prêt à remettre sur la machine au jour propice le 6^e numéro, qui attendait toujours dans un coin.

Le 19 mars, le *Père Duchêne* reparaisait,

toujours avec l'imprimeur Sornet. Vermersch arriva bientôt et me conta qu'à Lyon, le préfet Valentin avait été fort étonné de l'aplomb du *Père Duchêne*, qu'il avait menacé de saisie avant même son apparition. Malgré tout cela, les affiches avaient été tirées : elles allaient être apposées, et le *Père Duchêne* allait tenter l'aventure, lorsque le 18 mars arriva et nous rouvrit toutes grandes les portes de l'imprimerie de la rue du Croissant.

Là commencent les péripéties. Il faut suivre pied à pied ce drame terrible dont le journalisme révolutionnaire faisait chaque jour l'histoire.

En même temps que le *Père Duchêne*, le *Cri du Peuple*, le *Vengeur*, le *Mot d'ordre* reparaissent, à quelques jours d'intervalle. La fièvre s'empare de tous : la pensée nouvelle se fait jour. Jamais on ne vit telle affluence de journaux et de journalistes.

Nous suivrons, autant que possible, dans cet exposé qui, vu son cadre, doit être bref, la marche des événements. La chose la plus curieuse, je crois, sera de prendre chaque point

marquant de la Révolution, et de mettre en regard le titre des articles du *Père Duchêne* :

Le 26 mars (8 germinal an 79), arrivaient les élections de la Commune. Le *Père Duchêne* ne voulut point adopter de liste officielle. Il fit sa liste à lui : en tête de tous les arrondissements, le nom de Blanqui, détenu depuis le 19 mars :

« Nommez ceux qui vous aiment, ô patriotes, mais nommez les avec prudence, avec circonspection. »

« Vous le savez, le bon bougre qui écrivit sous l'empire les Propos de Labienus, le citoyen Rogeard, vous le disait il n'y a pas longtemps :

« La défiance est une vertu républicaine, et l'œil de Marat doit toujours être ouvert. »

Nommez donc des gens dont vous soyez sûrs, et que vous connaissiez de longue date — peu importe que la célébrité les entoure ou que l'ombre les voile.

Et surtout, ô patriotes, nommons en tête de nos listes le brave Blanqui, le patriote qui n'a

jamais reculé devant le danger, qui n'a jamais désespéré de la Patrie, et qui a toujours mis au service de la Révolution toutes les forces de son être, de son cerveau et de son cœur.

Vive la Sociale!

Le 3 avril, après la triste sortie du Mont-Valérien :

Le grand deuil du PÈRE DUCHÈNE sur les patriotes qui sont morts pour la Révolution sociale.....

Je vous salue, ô morts!

O vous qui êtes morts pour la Révolution sociale!

O vous qui êtes tombés pour la cause du droit et de la justice!

O vous qui voulont la conciliation, la paix, avez été les victimes de l'émeute et de la guerre!

Je vous salue, ô morts!

Je vous salue, comme je vous ai aimés, avec mon cœur, avec mon âme, avec tout ce que j'ai donné à la République, à la Sociale et à l'avenir, de ma vie et de ma pensée!

*Ah ! vos tombes, vos fils les fleuriront !
Ils les fleuriront avec des immortelles, au
14 juillet !
Car elles seront sous la Bastille !*

Nous citerons seulement les titres des articles ayant rapport aux mesures édictées par la Commune :

La grande joie du Père Duchêne, parce qu'on va foutre en bas le jean-foutre Bonaparte I^{er}, et qu'on va en faire des sous pour les patriotes ; avec sa grande motion pour qu'on détruise tout ce qui entretient les haines internationales. puisque les peuples sont pour nous des frères.

A un moment donné, on craignit un second siège et une seconde faim : les boutiquiers augmentent les denrées.

Le Père Duchêne entonne sa grande colère :

La grande colère du Père Duchêne contre les jean-foutres de bouchers qui augmentent la viande pour que les patriotes crèvent de faim, — et contre tous les marchands de den-

rées qui spéculent sur la misère du Peuple, — avec sa grande motion, présentée à la Commune de Paris, pour qu'on prenne les mesures nécessaires contre les infâmes accapareurs.

Le Père Duchêne, comme on le sait, n'était l'organe officiel de personne ; il tapait aussi bien sur les amis que sur les ennemis, sur la Commune que sur Versailles. Une chose l'inquiétait, le but à atteindre, l'organisation de la victoire ; témoin le numéro du 17 floréal (n° 52) :

La grande colère du Père Duchêne contre les citoyens membres du Comité de Salut Public, qui se chauffent les pattes au lieu de travailler ; — avec sa grande motion pour qu'ils pressent l'organisation militaire par les moyens qui sont en leur pouvoir.

Le n° 56, du 9 mai, un des plus curieux, contient la démission de Rossel adressée à la Commune. Je reparlerai plus loin de nos relations avec Rossel, relations qui nous valurent la menace d'être arrêtés tous trois.

A partir de là, on avance à grands pas vers la défaite. La Commune ne faiblit point, non, elle est impuissante. La blessure est trop large et trop profonde : la Commune doit tomber.

Rien jusqu'à l'heure dernière. La déclaration de la minorité et le renversement de la colonne Vendôme, ce qui occasionna d'un côté la violente attaque du *Père Duchêne* contre la minorité de la Commune :

La mise en accusation demandée par le Père Duchêne, contre les jean-foutres qui foutent le camp de la Commune, avec sa grande motion pour qu'ils soient purement et simplement déférés à la Cour martiale comme traîtres à la Cité.

Et à propos de la colonne :

La grande procession des patriotes dirigée par le Père Duchêne autour de la place Vendôme, — et sa grande joie, parce qu'il a vu par terre le jean-foutre Badinguet 1^{er}, et qu'on lui en a donné un morceau ; — avec une proposition bougrement patriotique.

Le dernier numéro paru du *Père Duchêne*, à ce qu'il m'en souvient, était une grande colère contre Raoul Rigault et Ferré !

Le *Père Duchêne* soutint énergiquement Rossel, ainsi que la *Sociule*, faite par nous trois, avec la collaboration de M^{me} André Léo.

Il nous vint un soir la nouvelle qu'il était fortement question de nous supprimer, sinon plus : nous arrêter. Il était dix heures du soir. Je n'eus que le temps de prendre une voiture et de courir chez Vaillant qui me donna un mot pour Eudes, alors membre du Comité de Salut Public, que je connaissais déjà. Enfin, il n'en fut rien. Depuis, pendant les jours de la bataille, Rigault me confirma le fait, et Dacosta a déposé dans le même sens lors de notre procès.

En dehors de nos amitiés personnelles, on a prétendu que nous avions des relations quotidiennes avec l'Hôtel-de-Ville, que nous allions prendre le mot d'ordre d'une fraction de la Commune. Ceci est complètement faux : je ne crois pas qu'à nous trois nous ayons mis dix fois les pieds à l'Hôtel-de-Ville pendant toute la durée de la Commune.

Nous avions, rue du Croissant, une petite échoppe où nous vendions la *Sociale* et le

Père Duchêne. Que de visites nous avons reçues là pendant ces deux mois ! Tout le monde venait au *Père Duchêne*, les femmes pour travailler pendant que le mari se battait. On casait les unes dans les hôpitaux pour servir les malades, les autres dans les ateliers de munitions, là où on pouvait.

Nous ne recevions pas que des visites intéressées, du reste. Un jour, nous trouvâmes au bureau du journal, soigneusement emballé, un magnifique exemplaire de la Bible. Une lettre y était jointe, apportée pour nous par une « dame bien mise », à ce que me dit un de nos vendeurs.

J'emportai la Bible et la lettre que j'avais attachée comme souvenir à la première page. Bible et lettre me furent prises, avec beaucoup d'autres choses encore, dans les cinq ou six perquisitions qui furent faites chez moi après la débâcle.

Quelquefois, en retour, des épisodes assez gais, témoin celui-ci : Je ne sais à propos de quoi l'un de nous, un jour dans son article, raconta que « le *Père Duchêne*, après avoir

éprouvé une vive satisfaction à propos d'un décret de la Commune (ou de n'importe quelle autre chose, je ne sais), était allé boire chopine et manger un solide plat de tripes rue Montorgueil. » Le lendemain, on déposa au bureau, pour le *Père Duchêne*, un pot gris, d'allure respectable. Nous l'ouvrîmes. Des tripes ! de chez Jouanne, rue Montorgueil ! C'était un gracieux présent en réponse à notre article, bien innocent du reste de réclame. On mangea les tripes, bien entendu, et pour ne pas être en retour avec Jouanne, nous lui envoyâmes le lendemain un exemplaire de la collection du *Père Duchêne*, avec cette dédicace : « A Jouanne, marchand de tripes, le *Père Duchêne*, marchand de fourneaux. »

Cet exemplaire sera curieux plus tard.

Une autre personne nous envoya un jour une boîte de bijoux, en nous priant d'en disposer au profit des orphelins des fédérés tués à la bataille. Il y avait là une chaîne d'or et une cuillère en vermeil, je crois me rappeler. Nous serrâmes cela dans la caisse, espérant le faire réaccepter un jour à la donatrice, à

qui nous avions refusé en vain. Qu'est-ce que tout cela est devenu ? Nous ne le saurons jamais. Peut-être chez quelques brocanteurs, vendu par un soldat ivre.

La fin du *Père Duchêne* fut triste. Le numéro avait paru le lundi matin. Dans l'après-midi, j'allai rue du Croissant, décidé à paraître, malgré tout, le lendemain. Le *Salut public* était paru : le *Vengeur* allait paraître ; nous ne voulions pas rester en arrière. Rue du Croissant, personne. J'étais avec mon ami Bellenger, le secrétaire de rédaction du *Vengeur*.

Quand nous arrivâmes, tout était en désarroi : un des vendeurs avait forcé une caisse dans laquelle se trouvait la recette du jour ; de plus il avait eu la précaution de vendre le papier restant, et de faire transporter chez lui les quelques milliers de collections qui restaient. J'eus beau faire ; le numéro ne parut point. Depuis, ce même vendeur a écoulé à des prix fabuleux les collections qu'il avait fait mettre en lieu sûr. Ce jour-là, il fut le moins bête de tous, ce qui n'était cependant point son habitude.

Je courus au *Vengeur*; je restai là pendant qu'on rédigeait à la hâte le dernier numéro. Les bataillons montaient le boulevard Sébastopol : on entendait dans le lointain la fusillade se rapprocher. Rogeard, le célèbre auteur du *Propos de Labienus*, était au bureau de rédaction; ce fut lui, je crois, qui rédigea « l'appel aux armes » qui parut le lendemain matin, signé de lui et de plusieurs autres rédacteurs.

Depuis quelques temps déjà, nous avions brisé avec nos meilleurs amis de la veille, Félix Pyat et Rogeard. Entraînés dans ce tourbillon immense, les amitiés personnelles, le respect de nos maîtres en révolution, n'existaient plus. Un beau soir, à l'imprimerie, à l'occasion d'un article, une discussion assez vive s'engagea entre Félix Pyat et l'un de nous. Avions-nous tort ou raison? Je ne puis seulement me rappeler de quoi il s'agissait. De ce jour, nous ne vîmes plus Pyat. La polémique si regrettable et si envenimée à l'endroit de Vermorel finit par nous brouiller à jamais. Depuis, la haine est venue s'abattre à pleines

ailes sur notre ancien maître et ami : C'est une raison pour oublier nos dissensions passées. Nous dirons bientôt ce que nous pensons de sa conduite pendant ces deux mois ; ce qu'on sait aujourd'hui, c'est que personne n'a accumulé sur sa tête autant d'inimitiés.

J'avais connu Rogeard lors de son retour de Stuttgart, où il avait vécu péniblement les cinq années d'exil qui lui valurent son pamphlet célèbre, les *Propos de Labienus*. Depuis ce temps, quoique séparés l'un de l'autre par la distance d'âge, nous vivions dans la plus intime amitié. Que d'heureuses soirées nous avons passées ensemble, Rogeard, Longuet et d'autres vieux amis, tous aujourd'hui condamnés ou proscrits pour longtemps.

Ce fut encore le *Père Duchêne* qui vint brouiller les cartes, cette fois, à propos du refus de Rogeard de siéger à la Commune ; il objectait le nombre insuffisant des votes, mettant en avant la loi d'août 1849. C'était pour nous, à tort ou à raison, de la pure *légalité*, en ce moment révolutionnaire. Déjà la veille,

dinant avec lui, j'avais dit tout en riant :
« Demain, gare la grande colère du *Père Duchêne* ! »

Le lendemain, en effet, j'écrivais la grande colère contre les citoyens Rogeard et Pyat. Rogeard en fut froissé ; nous ne nous vîmes plus à partir de ce jour ; il nous consacra même une colonne de réponse dans le *Vengeur* ! A propos de cet article, puisque j'en parle, il arriva une chose assez curieuse. J'avais attribué à Danton le mot si fameux « Périsse ma mémoire ! » Rogeard me releva vertement dans son article. Le mot est plus communément attribué aux Girondins. Mais, n'en déplaise à personne, il est également de Danton dans son discours au Champ de Mars, novembre (?) 92. (Voyez Michelet, Histoire de la Révolution.)

La bataille seule me réconcilia avec Rogeard. Ce jour-là, les discussions étaient closes, les haines éteintes. Des amis dignes, à tous égards, de foi, m'ont assuré qu'au dernier instant, dans un des moments effroyables de la lutte suprême, Pyat et Vermorel s'étaient

serrés la main. Aujourd'hui que nous sommes vaincus, la haine est chose tout au moins inutile, basse à mon avis, parce qu'elle dérive souvent de la jalousie toujours nuisible : « Notre grand mal, — a dit un historien, — est d'étudier constamment les causes de nos défaites, ce qui nous empêche de préparer l'avenir. »

Brisons là avec les épisodes plus ou moins intéressants : il faudrait un volume pour les raconter.

Tout à l'heure, nous entrerons dans les jours sombres. Plus de drapeaux rouges frangés d'or flottant gaîment au vent, fiers sous la mitraille, marchant au combat par le grand soleil d'Avril.

C'est sur un amas de pavés qu'on va planter le drapeau de la Commune ; c'est derrière la barricade qu'on attendra l'ennemi, l'œil au guet, au milieu des tas d'obus et des marmites noires qui fument. La lutte corps à corps, dans les allées des maisons où la défaite vous tient acculé, va remplacer la grande bataille dans la plaine, où l'on s'endort la

nuit, la main sur le fusil encore chaud, les yeux fermés aux étoiles.

Nous sommes en pleine déroute, avec le craquement sinistre des mitrailleuses et le pétitement de la fusillade. Les palais s'effondrent sous l'épaisse fumée noire et lourde des incendies, les cours martiales fonctionnent.....

La Commune est vaincue !

III

Le dimanche 21 mai, — personne n'oubliera cette date, — nous nous doutions peu de la trahison qui livrait à cette heure Paris à l'ennemi. Tous, nous savions que la défaite ne pouvait tarder ; on ne la prévoyait cependant pas si prochaine.

Vermersch et moi, je me rappelle, étions allés déjeuner à la délégation de justice, pour savoir des nouvelles ; en sortant, nous allâmes rendre visite à Vaillant. Quant nous partîmes de la délégation, il était environ trois heures ; nous prévoyions si peu qu'à cette heure, les Versaillais étaient dans Paris, que nous nous étions mutuellement donné rendez-vous avec Vaillant pour le lendemain. La fatale nouvelle ne fut annoncée à la Commune que dans la soirée ; le public ne la sut guère que la nuit, quand le tocsin se mit à tinter furieu-



sement et qu'on s'aperçut que le canon des remparts était muet.

Il m'est cependant resté sur cette journée un souvenir, un doute. Ce jour là précisément, un immense concert avait été annoncé pour l'après-midi, toutes les musiques fédérées avaient été convoquées, je me souviens parfaitement de cela. Nous fûmes même obligés, Vermersch et moi, pour ne pas faire un long détour, de prendre une carte d'entrée afin d'avoir le droit de traverser le jardin des Tuileries. D'un autre côté, pendant une partie de l'après-midi, les musiques jouèrent place Vendôme. Cette coïncidence est frappante.

Le lendemain lundi, la défaite commençait. J'ai raconté plus haut comment nous fûmes empêchés de paraître le mardi matin.

Vermersch était monté vers Montmartre, m'avait-on dit; pour moi, après avoir vainement essayé de faire composer le journal, je me dirigeai vers le Panthéon, où notre bataillon attendait.

Un bataillon de francs-tireurs avait en effet été formé sous le titre: « Enfants du

Père Duchêne. » *Malgré la bonne volonté de Rossel, les hommes n'étaient encore ni équipés ni armés au moment du grand combat. Ils casernaient à la Cité, à côté des Turcos de la Commune.*

On n'avait pas trop confiance en haut lieu dans ces bataillons de francs-tireurs qu'on accusait d'indiscipline ; je vis moi-même à la caserne de la Cité des scènes regrettables, j'entendis des paroles dures lancées à l'adresse de gens qui se firent tuer.

Les Enfants du Père Duchêne n'avaient du reste point de chance. Leur premier commandant, un nommé Pierre, ex-sous-officier de l'armée, buveur et criard, troupier qui ne manquait peut-être pas d'une certaine poigne, mais à coup sûr fortement attaqué par la boisson, avait réussi, après quelques jours, à désorganiser complètement le bataillon. Il dut être totalement réorganisé ; Rossel en confia le commandement à un homme d'une énergie remarquable, ex-chef du 205^e bataillon, le citoyen Maître, qui venait de coucher

pendant 15 jours à Issy, au milieu des obus.

Le lundi, je trouvai le bataillon équipé, armé, campé moitié au Panthéon, moitié à Saint-Sulpice; il y en avait déjà de tués rue de Rennes: quand j'arrivai, on apportait un blessé, je le fis conduire à l'Hôtel-Dieu, où j'allai le voir dans la journée pour le recommander au directeur, le citoyen Paget-Lupicin, une vieille connaissance.

Pendant la nuit de lundi à mardi, ces hommes construisirent une barricade à découvert, sous le feu de la gare Montparnasse!

Le mercredi, il fallut reculer. Ils défendirent la barricade de la rue de l'École de médecine, et ne se replièrent qu'à la dernière heure. Il y en eut un de tué là, un grand garibaldien sec et maigre. Le lendemain matin son cadavre était encore à la même place, adossé à la barricade. Le soir, on redescendit vers le pont d'Austerlitz.

Ils allèrent ainsi jusqu'au Père-Lachaise, et se rallièrent le dernier jour avec les débris

du fameux 101^m. J'ai su tout cela par leur commandant, mon ami Maître, que j'ai rencontré depuis et qui a échappé miraculeusement à la fusillade.

Le mercredi soir, je les avais perdus de vue. Quelques heures après, j'étais arrêté, conduit à la prévôté militaire du Luxembourg. Comment je m'en suis échappé, je raconterai tout cela plus tard, en même temps que les scènes terribles de la bataille auxquelles j'ai assisté comme acteur ou comme témoin.

Je ne puis mieux terminer l'histoire du Père Duchêne qu'en racontant deux aventures avec lesquelles j'ai depuis bien fait rire des gens, mais qui, sur le moment, m'ont inspiré une assez vive inquiétude.

Cela se passe à la prévôté du Luxembourg, le 25 juin.

J'attendais environ depuis trois heures, entre deux énormes agents à brassard tricolore, côte à côte avec de plus malheureux que moi, qui dorment probablement aujourd'hui dans les fosses communes où l'on a jeté les cadavres. A toute minute, on en amenait de nou-

veaux, avec des pièces à conviction, armes, uniformes fédérés, livres, tableaux!

L'un d'eux a probablement été fusillé sur ce rapport que j'entendis: « Il avait un portrait de la République chez lui! »

Nous attendions là le grand-prévôt. — La salle du jugement était fermée.

Le premier moment de stupeur passé, je songeai qu'on allait probablement me fouiller: je n'avais rien sur moi, j'avais, dès la veille, mis en sûreté mes papiers compromettants.

Le grand prévôt arriva enfin, on nous fit lever. Un éclair me traversa l'esprit... Ma montre! J'avais ma montre sur moi! Une montre en aluminium qui m'avait coûté 9 francs! Et sur le boîtier, un jour d'ennui, je m'étais amusé à graver au couteau: Vive la Commune! 1871. » Cela me dénonçait un peu; mais ce qu'il y avait de plus clair: c'était le reste: « Max. Vuillaume, 9, rue du Sommerard. » J'avais été arrêté sans qu'on sût qui j'étais, il me restait encore à nier mon identité; c'était une porte de sortie: je

*ne savais pas encore qu'il n'y en avait aucune
Je laissai couler ma montre derrière un banc,
tout doucement. Qui l'a trouvée ?*

Autre aventure :

*Toujours à la prévôté. Le grand prévôt
m'avait jugé, et envoyé à la queue. C'était plus
explicite : je n'avais plus aucun doute.*

Nous étions là deux cents qui attendions.....

*Les agents nous entouraient, insultant, frap-
pant....*

*« Votre sacré nom de dieu de Commune, —
» hurla l'un d'eux, — elle vous a foutu dans
» la mélasse, comme disait votre Père Du-
» chène !*

*» Si on le tenait, celui-là — grommela-t-
il entre ses dents. »*

*Je me crus perdu, reconnu. Heureusement
que j'avais déjà le cœur assez gros, il y avait
cinq heures que j'attendais.*

.

*Je raconterai plus tard ces scènes épouvan-
tables des prévôtés militaires. Pendant six
mortelles heures, j'ai tout vu, le jugement, les*

cachots, la fusillade... la butte de cadavres.

Aujourd'hui il ne s'agissait que du Père Duchêne ; et encore, n'est-ce qu'un simple rédacteur du journal qui a essayé de raconter ce qu'il a vu.

Que chacun en fasse autant de son côté. C'est en réunissant tous ces récits sincères, qu'on parviendra seulement à établir l'histoire vraie de cette époque tant calomniée par des écrivains intéressés à la diffamer dans l'esprit public.



LA PROCLAMATION DE LA COMMUNE

Paris avait nommé la Commune.....

En réponse aux provocations de M. Thiers, aux larmes haineuses de Jules Favre, l'émeute avait suivi droit son chemin, fait son œuvre, atteint son but. « Cette poignée de factieux conduits par des meneurs » s'en allait toujours grossissant. Au 31 octobre, ils étaient soixante mille pour affirmer la trahison du gouvernement du 4 septembre ; le 26 mars ils furent deux cent cinquante mille....

Et pourtant Versailles avait tout fait pour empêcher ce scrutin. Vingt-six journaux coalisés s'acharnaient chaque jour sur les membres du Comité central. — « Quels sont ces

inconnus, d'où sortent-ils? » On insinuait même que les noms imprimés au bas des proclamations étaient faux : pseudonymes prussiens ou blanquistes.

Ces mêmes journaux bien pensants organisèrent une sorte de Ligue du Bien public contre les élections de la Commune ; M. Vrignault, l'inventeur du Comité central, — quantum mutatus ! . . . — présidait au collage des affiches dont ces faiseurs tapissèrent les murs de Paris.

Le peuple était sorti de la légalité pour rentrer dans la révolution, c'était son droit, et ce droit lui était contesté par cette presse officieuse qui désignait comme assassins de deux généraux les inconnus de l'Hôtel-de-Ville. On leur imputait aussi la responsabilité de l'affaire de la rue de la Paix. Nous avons précédemment établi la non-participation du Comité central à ces épisodes de la première heure.

Les maires et députés de Paris eurent beau faire cause commune avec le Comité en conseillant le vote, le mot d'ordre était donné,

rien n'y fit, la presse continua sa campagne diffamatoire.

*Mais le coup a manqué
Grâce à nos patriotes !*

Plus de deux cent mille bulletins vinrent affirmer les pouvoirs de la Commune de Paris. Le Comité central, fidèle à ses engagements, déposa ce 26 mars, entre les mains des élus du peuple, le mandat qu'il avait reçu de la garde nationale fédérée. Le suffrage universel avait légalisé le drapeau rouge de l'émeute ; les membres de la municipalité parisienne allaient siéger, pour la première fois depuis 1793, sur ces mêmes bancs où s'étaient assis Pache et Chaumette.

C'était bien dit : cette fois, nous avons la Commune ! Le peuple tout entier venait sur cette place de Grève où mourut torturé le communier Etienne Marcel, donner la bienvenue à la Révolution, impassible et triomphante enfin après tant de défaites. Canons et mitrailleuses couchés sur leurs affûts, en basse volée,

reluisaient au soleil. Aux ouvertures de rues, de vastes tranchées coupaient les barricades pour faciliter la circulation. Les balcons étaient pavoisés et partout, au front des bataillons en marche comme aux fenêtres, le drapeau rouge fraternisait avec le drapeau tricolore.

Devant l'Hôtel-de-Ville une estrade avait été dressée pour les membres de la Commune. Au milieu de la foule en habits de dimanche qui les acclamait, les bataillons défilaient, descendant des faubourgs, musique en tête. Au premier rang, les élus de l'arrondissement, conduits par leurs électeurs fédérés à l'Hôtel-de-Ville. Je me souviens encore avoir rencontré boulevard Sébastopol, la légion de Montmartre. Derrière les tambours, sur une seule ligne, marchaient cinq hommes. Trois étaient de mes amis, je les reconnus, ils me sourirent. C'était d'abord Vermorel, grand, pâle, maigre, face large, traits expressifs, pommettes saillantes; nature énergique et froide, dissimulée derrière une politesse qui frisait l'affectation. Puis venait Ferré, petit, barbu, la

tête haute, le nez au vent, ne perdant pas un pouce de sa taille. Tous deux étaient vêtus de longues capotes de fédérés ; tous deux sont tombés sous les balles des soldats retour de Sedan ; l'un derrière une barricade, l'autre au plateau de Satory.

Le troisième, J.-B. Clément, s'avancait l'échine courbée, vêtu d'une vareuse civile à long poils, coiffé d'un chapeau gris en feutre mou. Il s'appuyait sur un bâton de cornouiller. Avec sa mine rustique et ce costume, il semblait le paysan du Danube allant conseiller le sénat romain ; et l'on s'étonnait, pour compléter le personnage, de ne pas apercevoir à ses côtés un chien de berger au poil rude, aux crocs menaçants.

A l'entrée de l'avenue Victoria, je croisai Raoui Rigault, en tenue de chef de bataillon.

— Mence que tu montes avec nous ? me dit-il.

— Mais je ne suis pas comme toi membre de la Commune....

— Viens toujours....

Je le suivis à travers les files de gardes na-

tionaux jusqu'à la grande salle du premier étage. Les fusils étaient là en faisceaux, avec les guidons de compagnie fichés dedans comme un bouquet.

Le lieu me remit à l'esprit les scènes de la nuit du 31 octobre. Je revoyais les mêmes figures, cette fois-ci ils étaient bien les maîtres. *Blanqui seul manquait...*

Par-ci, par-là, les murs étaient encore écorchés; les panneaux troués par les balles du 22 janvier. Nous pénétrâmes dans le petit salon qui fait le coin du quai. Sur les consoles, j'aperçus d'énormes ballots d'affiches signées Ernest Picard. C'étaient les placards du 18 mars. « Une bande de forcenés... » Les forcenés étaient en bas, sur la place, bien calmes, quoique bien joyeux. M. Picard avait fui, avant de pouvoir écouler son stock de proclamations.

Autour d'une table, les élus de la veille commençaient à se grouper. Je serrai la main d'Arthur Arnould, Paschal Grousset, Jules Vallès, trois journalistes, trois confrères. Dans la salle voisine, Delescluze, maigre, ascétique, la

tête droite, les yeux enfièvrés, la bouche aux commissures flétries par le mal qui le ronge, cause avec le grand Longuet, qui l'enveloppe de ses gestes. Tridon survient : dos voûté, traits fins, déformés par une cruelle maladie, sourire amer et narquois. Il marche péniblement, appuyé sur sa canne. C'est à peine s'il peut parler, mais soyez sûr qu'il agira. Il lui était réservé de mourir membre de la Commune. Auteur des HÉBERTISTES, il avait contribué à réhabiliter cette grande Commune de 95 qui, plus heureuse que celle de 1871, sauva la Patrie.

Beaucoup encore étaient là qui devaient, deux mois plus tard, sombrer dans la tourmente. Morts : Flourens, Duval, Ferré, Vermorel, Rigault, Delescluze.... Blessés : Protot, Oudet... Sans parler de tant d'autres qui pourrissent à cette heure sur les pontons ou traînent comme un boulet l'anxieuse inactivité de l'exil.

A ce moment, tout était joie, tout était espoir. Des fenêtres de l'Hôtel-de-Ville, le spectacle était grandiose. Au milieu de cette forêt

de baïonnettes coiffées de képis caracolaient les estafettes. Garibaldiens drapés d'un grand manteau rouge, coiffés d'un bonnet de police empanaché d'une queue de cheval; marin au chapeau verni, col nu, chemise bleue largement rabattue sur la vareuse. Celui-là se défendait contre son cheval arabe à la grande hilarité d'un turco nègre qui manœuvrait son arbico comme au manège.

Sur le front des bataillons au repos, les cantinières en costume bariolé s'accourent aux mitrailleuses. La foule est compacte, muette, recueillie devant l'estrade, — autel de la Patrie adossé au temple de la Révolution.

Trois coups de canon tirés à blanc remplacent la sonnette du président. Le silence se fait. Un membre de la Commune proclame les noms des élus du peuple....

Un cri s'élève, immense, unanime!

— VIVE LA COMMUNE!!!

Les tambours battent aux champs, la Marseillaise, le Champ du départ retentissent. Et,

derechef, tandis que les drapeaux viennent se ranger autour de l'estrade communale, la voix grave du canon va porter aux quatre coins de Paris la grande nouvelle :

— La Commune est proclamée! . . .



CE QUE VOULAIT LA COMMUNE

I

Dans une esquisse rapide, nous avons donné le côté extérieur et décoratif de la proclamation de la Commune. Cette fête civique souleva dans Paris un enthousiasme tellement unanime que les feuilles versaillaises, tout en rechignant, durent le constater.

La foule sentait instinctivement qu'on allait vers le bien, vers le mieux. Elle n'avait pas nettement conscience des moyens pratiques à employer pour atteindre ce but ; n'importe, elle marchait de l'avant, sachant que ce qu'elle quittait était mauvais, inquiète pourtant de la route qu'elle allait suivre.

Versailles, pour elle, représentait l'idée monarchique, la chose finie. La Commune était la chose nouvelle, l'espérance d'un temps meilleur.

La Révolution de 1789 avait supprimé les privilèges de la noblesse et du clergé pour consacrer, par une fausse interprétation des besoins de la nation, les monopoles de la bourgeoisie. Place était faite au capital, à ce qu'on nommait la capacité : argent, intelligence. La rubrique : *Laissez faire ! l'égalité gît dans la concurrence...* fut inscrite en tête du Code nouveau.

Juillet 1830, le règne financier de Louis Philippe, développèrent jusqu'au paroxysme les exigences de l'aristocratie industrielle. Les Saints-Simoniens y aidèrent en emplissant leurs poches. *Enrichissez-vous... Vive la médiocrité !... Périssent l'honneur et la morale plutôt que nos colonies et nos comptoirs !...* Telles furent les théories sociales des ministres suivant le cœur du roi. Deuxième période d'une évolution ne satisfaisant que les appétits des accapareurs et des intrigants.

Signalons en passant une secousse : 1848. Les journées de juin posent brutalement la question; patrons du côté d'une barricade, ouvriers de l'autre : capital, travail, les deux termes de l'antinomie. Le capitaliste espère se sauver en étranglant le travailleur, la corde est attachée par M. Thiers et son parti, le nœud coulant serré par le général Cavaignac.

Sur ces cadavres l'Empire établit paisiblement son siège; Napoléon songe à fonder sa dynastie. Sur qui s'appuiera-t-il? La noblesse : ruinée, déconsidérée, envieuse; la bourgeoisie : rancunière, endettée, vaniteuse, planche pourrie qui n'a jamais rien soutenu. Restait le peuple. Routinier, mal instruit, indiscipliné, à la fois défiant et crédule, ne sachant jamais ni ce qu'il veut, ni où il va. Que sait-il de ses droits et de ses devoirs? Ce qu'ont bien voulu lui apprendre des juriconsultes dévoués à leurs appointements.

C'est alors qu'on inventa le socialisme césarien. Lois d'association, de coalition furent votées bon gré malgré par les députés con-

servateurs sortis de la manche des préfets.

Pour donner la mesure de l'efficacité de ces nouveaux décrets, examinons le résultat d'une coalition. Prenons pour exemple vingt mille ouvriers concourant à la fortune de cent maîtres de forge, dans un bassin houiller ou métallurgique, et voyons ce qui va se produire à la suite d'une crise monétaire ou d'une disette.

La loi reconnaissant le droit de coalition, les cents usiniers se réunissent dans le salon de l'un d'eux. Chose facile, ils ont des loisirs. Ils décident que la journée de travail sera diminuée de 0,25 c. Affaire convenue, affaire faite. N'ont-ils pas, pour faire appliquer leurs décisions iniques, la justice, la gendarmerie?

En réponse à cette extorsion légale, les vingt mille ouvriers se rassemblent. Premiers frais, lettres de convocation dont quelques-uns d'entre eux, — les plus intelligents, les plus pauvres, — devront faire les avances. Puis le temps manque, le travail presse; on ne peut se réunir que le dimanche, à moins

de perdre une journée, ce qui souvent entraîne le renvoi de l'atelier.

Les patrons ont discuté la question doucement, posément, au coin du feu, en bons termes. Ils ont projeté de dépouiller leurs ouvriers, c'est vrai ! mais ç'a été le sourire aux lèvres, une tasse de thé à la main, et s'interrompant parfois pour débiter un madrigal aux dames parées qui sont là. « Si les ouvriers résistent, nous nous mettrons aussi » en grève. C'est la mode. Il ferait bon voir » que ces drôles, *qui sans nous mourraient de faim*, ne subissent pas nos volontés... » La dame qui tient le piano approuve en souriant.

Les travailleurs, eux, gens mal élevés, ignorants, arrivent par bandes au lieu de réunion. Comme ils sont nombreux, ils emplissent les rues, gênent la circulation. Et puis on vient de loin, on a bu un coup en route. Les têtes sont déjà montées par les révélations d'un contre-maître, personnage louche qui hante les deux camps, prêt à se ranger du côté du plus fort. Enfin, on par-

vient à se grouper, on forme un bureau. On crie très fort, on discute sans s'entendre, on se sépare sans rien décider.

Dépêche du sous préfet :

« Grève menaçante dans le bassin de... »

Réponse du ministre :

« Agissez énergiquement. »

La gendarmerie, la troupe de ligne cernent les perturbateurs. Ceux-ci invoquent la loi, on leur réplique par des coups de fusil. Ci : deux femmes assassinées, cinq ou six mineurs et trois enfants pour faire appoint.

Au théâtre du chef lieu, le grand premier rôle déclame *la Grève des forgerons* ; la préfète applaudit. Les arrestations suivent leurs cours. Procès où témoigne le sous lieutenant fraîchement décoré qui commandait le feu. Jugement, condamnation. Le journal de la localité, cité par toutes les feuilles réactionnaires, réclame de l'avancement pour le jeune sous-préfet à poigne, pour le fonctionnaire énergique qui a terrassé l'hydre de l'anarchie.

C'est ainsi que, sous l'Empire, on appli-

quait les nouvelles lois socialistes votées sur l'initiative de Napoléon III, « l'homme le » plus libéral du royaume. » Dans leur bulletin, les généraux constataient qu'à la Ricamarie, comme à Mentana, *le chassepot faisait merveille*. Tous, Lebœuf, Frossard, de Failly, se déclaraient prêts à couronner Napoléon IV à Berlin.

Sedan, le 4 septembre, firent écrouler ce château de cartes biseauté. Sans bénéfice d'inventaire, la Révolution hérita des actes véreux du passé. Il fallait avant tout sauver le pays, on accepta; la liquidation devant se faire après la paix. La victoire aurait créé des droits au peuple; le gouvernement de la défense nationale, soigneux des intérêts de la bourgeoisie, décréta la défaite. Moins experts en matière de trahison que leurs devanciers, MM. Jules Favre, Thiers et Trochu eurent à subir l'humiliation d'être par trois fois démasqués: 31 octobre, 22 janvier, 18 mars. Mais chaque fois aussi leur meilleur argument fut un peloton d'exécution.

Nous avons dit comment le 18 mars fut

l'œuvre combinée de MM. Thiers et consorts; disons maintenant ce qu'était, ce que voulait la Commune, seul gouvernement librement élu par Paris, et qui devait proclamer définitivement, dans un temps prochain, les droits et les devoirs de la véritable majorité de la nation : les travailleurs.

II

La Commune avait d'abord à régler trois comptes ouverts, qu'il importait de clore au plus tôt : les loyers, les échéances, la garde nationale. Voici la balance qu'elle résolut d'établir.

I. — LOYERS. — Tout locataire d'un logement au-dessous de *douze cents francs* est libéré des termes échus. Quant aux propriétaires de ces locaux, — la plupart étant supposés dans une situation relativement précaire, — ils pourront introduire devant des commissions *ad hoc* des demandes en revendication au même titre que les bombardés ou autres expropriés pour cause de force majeure. Les fonds de ces indemnités seront pris sur *l'impôt de guerre*, impôt unique dont nous allons parler tout à l'heure.

Les loyers excédant *douze cents francs* se-

ront l'objet d'un débat contradictoire entre le locataire et le bailleur, devant des jurys institués à cet effet. Ces jurys seront seuls arbitres et décideront en dernier ressort du montant des allocations à attribuer aux propriétaires véritablement lésés; allocations également soldées par l'*impôt de guerre*.

II. — ECHÉANCES. — Trois mois sont accordés pour établir d'une façon définitive le bilan des dettes et des créances, de quelque nature qu'elles soient. A moins d'arrangement de gré à gré, tout débiteur aura, pour s'acquitter, trois années, divisées en douze échéances trimestrielles, intérêts joints au principal. En cas de non paiement à trois échéances successives, la dette entière devient exigible. Seules, les créances de l'Etat, impôts en retard, droits de mutation arriérés, etc., etc. sont exigibles dans les six mois qui suivront le décret.

Ce mode de règlement n'était pas nouveau. Il avait été appliqué, avec un succès complet, aux Etats-Unis, après la guerre de sécession.

Grâce à lui, le crédit public s'était relevé plus prospère.

III. — GARDE NATIONALE. — La Commune conservait à tous les hommes *les trente sous* du siège. Mais ce subside était subordonné à la réorganisation de l'armée qui, par un caractère vraiment national, aurait forcément absorbé la garde civique. Suivant son âge, chacun serait entré dans les divers bans de la milice, et partant, la solde si amèrement reprochée disparaissait avec la transformation de la garde nationale.

Comment satisfaire à tous ces besoins ? Où prendre l'argent de ces dépenses, s'ajoutant incessamment aux dépenses ordinaires de l'édilité ?

Par l'impôt unique, dit *de guerre*, dont nous allons, en quelques lignes, exposer le principe.

Posons des chiffres :

La France vaut, à être vendue au premier

marchand assez riche pour la payer, CENT CINQUANTE TROIS MILLIARDS.

Cette fortune est répartie dans les proportions suivantes :

Quarante trois milliards appartiennent à des possesseurs de moins de cent mille francs.

Cent dix milliards, à des détenteurs d'un capital supérieur à ce chiffre.

« La Commune, considérant qu'en droit
» strict et en bonne justice, les charges ex-
» traordinaires incombant au pays par suite
» d'une guerre anti-sociale, entreprise dans
» l'intérêt exclusif de quelques privilégiés,
» doivent être supportées par le capital :

DÉCRÈTE :

*Art. 1^{er}. -- Un impôt unique et progressif
frappera d'un droit de UN POUR CENT tout pos-*

sesseur d'une fortune de CENT A DEUX CENT MILLE FRANCS.

Art. 2. -- Cette taxe suivra l'échelle progressive suivante : Augmentation de UN POUR CENT par chaque somme de CENT MILLE FRANCS déclarée. (Exemple : 500,000 fr. paieront 5^o/o; 1,000,000 de fr. 10^o/o.) La gradation s'établissant sur les millions jusqu'à un maximum de 20^o/o.

Art. 5. -- Dans le délai d'un mois, tout citoyen sera tenu de faire au chef-lieu de son canton la déclaration du chiffre net de son avoir, ainsi que cela se pratique en Angleterre pour l'INCOME-TAX.

En cas de fausse déclaration, le délinquant sera frappé d'une amende égale à la moitié de sa fortune.

Art. 4. -- Pour parer aux difficultés de la

situation financière créée par la guerre et pour faciliter la perception de l'impôt ci-dessus établi, la Banque de France est autorisée à émettre des BONS HYPOTHÉCAIRES garantis par l'Etat et la signature de l'imposé, qui sera tenu de les rembourser dans une période de dix années.

Ces bons hypothécaires porteront intérêt à 5 0/0. Ils seront au porteur.»

On pouvait espérer, sans exagération, en se basant sur les chiffres ci-dessus, une rentrée de HUIT MILLIARDS. On soldait les Prussiens, on indemnisait les bombardés et les propriétaires impayés. Plus n'était besoin de créer de nouveaux impôts entravant la production, grevant la consommation et retombant, en définitive, sur le travailleur.

Tel était le projet financier de la Commune ; Jourde nous l'a longuement développé •

Comparez cette façon large et loyale de conjurer la ruine du pays aux expédients routiniers, mesquins et du jour au jour imaginés par son collègue Monseigneur le grand officier Pouyer-Quertier, *l'homme tout rond*.

III

Plaçons-nous maintenant au point de vue philosophique et social. Qu'entendait la Commune par ces deux mots : *Franchises municipales* ?

Pour ces franchises, le peuple de Paris s'est battu deux mois. Quinze mille fédérés ont péri pour elle. Vingt-trois mille ont été assassinés dans les carrefours et les casernes ; quarante mille se meurent sur les pontons.

Le citoyen Charles Beslay, dans le discours qu'il prononça au lendemain de l'installation de la Commune, les affirmait ainsi :

L'affranchissement de la Commune est la certitude de notre revanche, de notre régénération sociale. Par la Commune, la République peut encore faire de la France le soutien des faibles, la protection des travailleurs, l'es-

pérance des opprimés dans le monde et le fondement de la République universelle.

L'affranchissement de la Commune est l'affranchissement de la République elle-même. Chacun des groupes sociaux va retrouver sa pleine indépendance, sa complète liberté d'action.

La commune s'occupera de ce qui est local;

Le département s'occupera de ce qui est régional,

Le gouvernement s'occupera de ce qui est national.

La Commune que nous fondons sera la Commune modèle; paix et travail, voilà notre avenir. Et qui dit travail, dit : Ordre, économie, honnêteté, contrôle sévère.

Le gouvernement ne pourra plus être que le mandataire docile du suffrage universel, et le gardien de la République.

En parlant ainsi, le citoyen Beslay n'était

que l'interprète éloquent et sincère des volontés politiques du corps municipal dont il était le président et le doyen d'âge.

C'est par cette nouvelle organisation seulement que le travailleur pouvait espérer de voir édicter par ses mandataires des lois économiques en rapport avec la marche du progrès et l'influence légitime qu'il doit exercer par son nombre, en raison même de cette prépondérance des majorités dont on l'écrase.

Pour tout esprit droit et honnête, la question des franchises municipales n'est pas discutable. C'est un axiome qu'il suffit d'énoncer. Il a fallu la science fausse et décevante des parlementaristes pour le contester en égarant l'opinion. Etrange contradiction ; ces zéloteurs de la propriété concluent contre elle ; d'après eux, la Commune ne s'appartient pas.

Le reproche le plus grave à l'adresse de la Commune de Paris est d'être sortie de ses attributions municipales pour empiéter sur le

terrain des intérêts nationaux : Séparation de l'Eglise et de l'Etat; enseignement intégral, gratuit et obligatoire; service militaire, la nation armée; impôt unique, prélevé sur le capital ou son revenu; organisation du travail sur la base du droit à l'outil de production ?

Ne fallait-il pas que la Commune de Paris, qui avait pris l'initiative d'une fédération, pût proposer aux membres futurs de cette union l'énoncé rudimentaire des lois organiques ?

En 1879, la Révolution s'affirma par les cahiers contenant les vœux des communes de province; en 1871, au contraire, la Commune de Paris devait convier les autres groupes à l'examen de ses plans de réforme sociale, formulés en décrets. Tout en restant autonomes, les communes fédérées devaient accepter ce lien unitaire. C'était à la Convention de 1871, convoquée à cet effet, qu'il appartiendrait de proclamer le pacte fédéral, après l'avoir, bien entendu, étudié, discuté, amendé.

Ce pacte fédéral n'aurait fait que donner

une force nouvelle à la République française, une et indivisible.

En marchant dans la voie que nous venons d'indiquer, la France entrait franchement dans sa troisième et dernière évolution. On allait mettre à l'étude, dans les assemblées populaires, les formules économiques et sociales qui, résolues, assureront au producteur *le produit intégral* de son travail. Place à la vie, même au bonheur, eût été désormais faite aux déshérités.

M. Thiers et l'Assemblée de Versailles comprirent le danger. Ils furent moins effrayés par la Commune politique que par le programme socialiste qu'elle affirmait et qu'elle se donnait mission de propager. Chacun des décrets projetés sapait un monopole; il y avait péril en la demeure; pas un député qui ne tremblât pour sa maison et qui de son banc ne réclamât la mort des audacieux...

L'Europe, monarchiste, était avec Versailles. Si la Commune triomphe, *le droit humain* est proclamé; le passé s'effondre et dis-

paraît. . . . Les peuples, sortis de leur torpeur, se réveillent enfin.

Et l'Idée nouvelle, semblable au bon grain qu'épand le semeur, eût régénéré le monde entier.



LES OTAGES

L'Archevêque de Paris

Ce que nous voulons faire ici, dans ces quelques pages que nous consacrons aujourd'hui à cette question si grave des Otages, ce n'est pas de discuter si la loi votée le 5 avril par la Commune avait sa raison d'être ; nous ne voulons pas rechercher les causes diverses qui ont amené, pendant les jours de l'effroyable bataille, les exécutions des otages : là n'est point notre but. Plus tard, quand nous serons arri-

vés à l'heure de la lutte dernière, quand nous aurons raconté les drames épouvantables qui se sont déroulés pendant ces deux longs mois, nous dirons ce que nous savons sur cet épisode terrible du combat.

Le sujet que nous voulons traiter, s'il n'est pas le plus dramatique de ce long procès qui commença à Mazas pour finir à la Roquette ou dans le coin du jardin de la rue Haxo, n'en a pas moins son importance : c'est le récit exact des démarches faites par la Commune, du 12 avril au 20 mai, en vue d'un échange possible de prisonniers entre Versailles et Paris.

Nous le répétons, nous nous plaçons à l'instant où la loi des otages a été votée, les arrestations faites ; les prisonniers sont dans leurs cellules, sous le coup d'une peine terrible qui peut, d'un moment à l'autre, recevoir sa sanction. Il suffira pour cela qu'un de nos prisonniers soit passé par les armes : la Commune a le droit d'invoquer son décret et de répondre à l'exécution par l'exécution. Chacun sait cependant qu'il n'en a pas été ainsi, et que de-

*puis le jour où la bataille sous Paris a été engagée, la Commune n'a usé d'aucune représailles*¹.

Le récit de ces négociations a déjà été publié sous ce titre Une page d'histoire, dans le Journal officiel de la Commune en date du 27 avril, sous la signature Maxime Vuillaume. Chacun a pu lire les lettres échangées à ce sujet entre Paris et Versailles par les négociateurs, qui n'étaient autres que l'archevêque de Paris, M. Lagarde son grand vicaire et Flotte d'un côté, — M. Thiers de l'autre. Ces lettres ont depuis été publiées dans tous les livres parus après la chute de la Commune. Nous

¹ Cette question des représailles sous la Commune ne pouvait mieux être vidée, aux yeux de ceux qui conservent encore quelque doute, que par ce dialogue entre le président d'un des Conseils de guerre et l'accusé :

L'accusé : « Si je me suis battu pour la Commune, c'est que j'y étais forcé, autrement j'aurais été fusillé.

Le président : « C'est faux : il n'y a jamais eu aucune exécution sous la Commune !

ajouterons à ce récit les renseignements pris à bonne source que nous nous sommes procurés.

Un mot seulement avant d'entrer en matière.

Il s'agit de l'authenticité des lettres publiées. Le lendemain de la publication, cette authenticité fut mise en doute par certaines feuilles, entre autres par l'Univers, journal rédigé par M. Louis Veuillot : L'Univers dans un long article en tête de ses colonnes, éleva des doutes sur la provenance des lettres; et jugea à propos de ne point s'occuper autrement de l'affaire. Il était cependant permis d'espérer plus d'un journal catholique, du moment que dans cette question si grave, il s'agissait de la liberté offerte à des prêtres, parmi lesquels l'archevêque de Paris.

Si cette question, importante pour ce journal, était la seule qui empêchât les rédacteurs de se mêler des négociations commencées, elle était bien facile à résoudre. Comme le rédacteur de l'Officiel l'annonçait, les autographes étaient entre ses mains, et ils y restèrent jus-

qu'au 21 mai. Ajoutons même que ces autographes, tant de l'archevêque que de M. Lagarde, sont en lieu sûr et seront produits au jour propice. Du reste, il était bien facile de s'informer directement près de l'archevêque lui-même, auprès duquel on pouvait parvenir sans aucune difficulté.

Si nous nous sommes étendus si longuement sur cette question de l'authenticité des lettres, c'est pour ne plus y revenir dans la suite de ce récit, et pour montrer en passant qu'autre chose que cette question futile arrêtaient peut-être l'organe catholique.

On pourra se convaincre aussi que les négociations furent non-seulement poussées avec activité par la Commune, mais qu'elles furent réentamées à plusieurs fois différentes, même lorsque l'un des négociateurs, Lagarde, grand-vicaire, eût manqué à sa parole, et eût profité du laisser-passer de la Commune pour sauver sa tête, sans s'occuper autrement de ce qui pourrait arriver à ceux qu'il laissait derrière lui, et qui, un mois plus tard, devaient

tomber à la Roquette sous les balles d'une multitude affolée.

Reportons-nous un peu en arrière, cela est indispensable pour l'intelligence de ce qui va suivre.

Le 19 mars, — lendemain de la Révolution communale, — dans une petite ville du Midi, près Figeac, la gendarmerie arrêtait, sur un ordre venu d'en haut, le citoyen Blanqui. Épuisé par ces luttes de tous les jours qui durèrent les six mois du siège, accablé par ce dénouement terrible qui livrait la Patrie pieds et poings liés au vainqueur, Blanqui était allé chercher quelques jours de repos chez son neveu, le docteur Lacambre. Quand on vint pour l'arrêter, il était au lit, malade d'une érysypèle : on l'emmena.....

Où l'avait-on conduit ? Dans quelle prison inconnue avait-on enfermé le vieux lutteur ? Personne n'avait de ses nouvelles. Sa sœur, que j'allais voir souvent à Paris, me manifestait ses inquiétudes trop fondées. Ce vieillard de soixante-sept ans, qui avait déjà, de cachot en cachot, usé la grande partie de sa

vie, résisterait-il à ce dernier coup ? De nombreuses démarches furent faites dans le but d'obtenir des éclaircissements : si seulement on savait le lieu de sa détention ? Rien.

Paris venait de nommer ses représentants. Deux arrondissements, le 18^{me} et le 20^{me}. — Montmartre et Belleville — avaient envoyé Blanqui siéger à la Commune.

La question se posait donc nettement ainsi : La Commune réclamait du gouvernement de Versailles la mise en liberté de Blanqui ; elle offrait en retour l'élargissement des otages, des laisser-passer pour eux, avec lesquels ils seraient libres de faire ce que bon leur semblerait. Je dis l'élargissement des otages : en effet, la Commune n'avait d'abord proposé l'échange que pour l'archevêque, son grand-vicaire, le curé de la Madeleine M. Dequerry et la sœur de l'archevêque, détenue également, mais je puis affirmer qu'il était convenu que tous les otages devaient être mis en liberté, sans en excepter aucun. La sœur de l'archevêque, du reste, fut immédiatement mise en liberté.

On peut encore faire une objection. La Commune avait-elle le droit de proposer l'échange de Blanqui, condamné à mort contumace pour le 31 octobre, contre des hommes pris comme otages, mais qui au fond n'étaient juridiquement passibles d'aucune peine ? Ceci est une subtilité. C'est pour cela que nous nous sommes placés à ce point de vue, et que nous n'avons pas voulu discuter si la loi votée par la Commune avait oui ou non sa raison d'être. Pour nous, une chose existe, la seule que nous voulions considérer : il y a des deux côtés des prisonniers, ils sont détenus à tort ou à raison, on offre l'échange. Si vous tenez à la vie des hommes qui sont en danger, acceptez les négociations ; vous sauverez des existences précieuses pour vous, et — comme le disait l'archevêque dans sa lettre à M. Thiers — « vous aurez rendu service à plusieurs personnes, et à votre pays tout entier. »

Les négociations commencèrent le 12 avril, quelques jours après l'incarcération des otages.

Raoul Rigault, délégué à la Préfecture de

police, confia le premier à Flotte, son projet d'échange. Flotte était le compagnon de cachot de Blanqui, plus encore, son ami dévoué ; il avait suivi le maître dans cette longue captivité qui date de l'affaire de 1859, pour ne finir qu'à l'amnistie de 1856, sombre calvaire dans lequel ils n'eurent qu'une éclaircie de joie, du 24 février au 15 mai 1848.

Flotte fut donc l'intermédiaire naturel entre les otages et M. Thiers ; personne mieux que lui ne pouvait remplir ce rôle et user toutes ses forces pour arriver à un résultat, quand même il n'eût été poussé que par un sentiment d'amitié facile à comprendre.

Rigault remit aussitôt à Flotte un permis de circulation qui lui facilitait son entrée à Mazas, à une heure quelconque.

Flotte se fit conduire à la cellule de M. Darboy. Il nous raconta lui-même cette première entrevue : Il y eut d'abord une certaine retenue entre ces deux hommes, l'un archevêque de Paris, l'autre le vieux révolutionnaire. Pour quiconque a connu Flotte, la droiture de son caractère ne le cède en rien à sa délica-

tesse; quant à l'archevêque, c'était un homme ouvert, à l'esprit fin et pénétrant; aussi une sorte d'intimité ne tarda pas à s'établir entre eux dans la suite de leurs relations.

Flotte s'ouvrit à lui du projet qu'avait la Commune d'échanger les prisonniers; il lui parla de Blanqui, de sa vieille amitié pour son compagnon de cachot... L'archevêque l'écoutait en souriant de ce sourire incrédule et fin qui éclairait son visage.....

— La Commune espère que le gouvernement de Versailles acceptera cet échange? — interrompit l'archevêque. — Que faut-il que je fasse pour cela? Je ferai tout ce qui sera de mon pouvoir. J'ai déjà écrit à M. Thiers quand j'ai appris les exécutions sommaires faites par les troupes; j'écrirai encore...

— Pour que la lettre arrive sûrement à Versailles, — lui dit Flotte, — la Commune accordera un laisser-passer à l'un des otages.

— Eh bien! M. Flotte, revenez demain, j'aurai écrit la lettre, et nous chargerons, si le délégué à la sûreté y consent, M. Deguerry, curé de la Madeleine, d'aller à Versailles.

Flotte revint vers Raoul Rigault. Ce dernier avait des doutes sur M. Deguerry. Il fut convenu que l'archevêque désignerait quelqu'un pour le remplacer dans le voyage de Versailles.

Flotte retourna le lendemain à Mazas. L'archevêque avait écrit la lettre qu'il fit lire à Flotte et dont il lui donna une copie écrite de sa main¹. Ils convinrent d'envoyer à Versailles Lagarde, grand-vicaire. Nous nous demandons aujourd'hui s'il n'eût pas mieux valu envoyer M. Deguerry ; on verra dans la suite de ce récit la conduite odieuse de Lagarde, tant à cause de son manque de parole, qu'à cause de la situation faite par lui aux otages restés à Paris. Nous donnerons plus loin le jugement sévère porté sur lui par ceux qu'il avait laissés prisonniers.

Nous ne reproduirons pas la lettre de l'archevêque ; la question de l'échange y était exposée, brièvement. Dans le reste de la lettre

¹ C'est cette copie que nous possédons.

il suppliait M. Thiers d'accepter les propositions de la Commune....

« Il n'y déjà que trop de causes de ressen-
« timent et d'aigreur parmi nous ; puisque
« une occasion se présente de faire une trans-
« action, qui du reste ne regarde que les per-
« sonnes et non les principes, ne serait-il pas
« sage d'y donner les mains et de contribuer
« ainsi à préparer l'apaisement des esprits?

« L'opinion ne comprendrait peut-être pas
« un tel refus.

« Dans les crises aiguës comme celles que
« nous traversons, des représailles, des exé-
« cutions par l'émeute, quand elles ne tou-
« cheraient que deux ou trois personnes,
« ajoutent à la terreur des uns, à la colère des
« autres, et aggravent encore la situation.
« Permettez-moi de vous dire, sans autres
« détails, que cette question d'humanité mé-
« rite de fixer toute votre attention, dans
« l'état présent des choses à Paris. »

.

*Flotte apportait en même temps un permis
signé « Raoul Rigault, » permettant à La-*

garde de communiquer avec l'archevêque et avec Flotte. Ce dernier se retira, mû par un sentiment de délicatesse facile à comprendre.

Le lendemain, Flotte revenait, apportant à Lagarde son laisser-passer pour Versailles. Lagarde vit encore l'archevêque avant son départ. Flotte conduisit le grand vicaire à la gare ; il était accompagné d'un de nos amis dont il est inutile de dire le nom. En arrivant à la gare, il restait encore vingt minutes jusqu'à l'heure du train ; tous trois entrèrent chez un marchand de vin pour attendre l'heure et trinquèrent à la réussite. Le moment du départ arriva. On se serra la main :

— Vous me jurez de revenir, M. Lagarde, — dit Flotte, — il y va de ma parole à la Commune, de la vôtre à votre archevêque.

— Je reviendrai — cria Lagarde. — Je le jure !

• • • • •

Cinq jours se passent.

Le 17 seulement, — Lagarde était parti le 12. — Flotte reçoit une lettre de Versailles :

Les négociations étaient retardées, soi-disant par un article de l'Affranchi, on invitait Lagarde à différer son retour de deux jours. . . Bref, si les négociations n'étaient que retardées, l'intention formelle de Lagarde était bien de ne plus revenir :

Témoin l'extrait suivant d'une lettre écrite par lui à Flotte :

« Quoi qu'il arrive et quel que soit le résultat de mon voyage, je garderai, croyez-le bien, le meilleur souvenir de notre rencontre. »

Flotte alla revoir l'archevêque. Il trouva ce dernier très-inquiet de la conduite de son grand-vicaire :

— *Il reviendra, il me l'a promis ! — disait-il à Flotte.*

— *J'irai moi-même à Versailles, s'il le faut, — répondit Flotte, — donnez-moi seulement un mot pour Lagarde.*

L'archevêque écrivit la lettre suivante :

*L'Archevêque de Paris à M. Lagarde, son
grand vicaire.*

M. Flotte, inquiet du retard que paraît éprouver le retour de M. Lagarde, et voulant dégager, vis-à-vis de la Commune, la parole qu'il avait donnée, part pour Versailles, à l'effet de communiquer son appréhension au négociateur.

Je ne puis qu'engager M. le grand vicaire à faire connaître au juste à M. Flotte l'état de la question, à s'entendre avec lui, soit pour prolonger son séjour encore de vingt-quatre heures, si c'est absolument nécessaire, soit pour rentrer immédiatement à Paris, si c'est jugé plus convenable.

Mazas, 19 avril 1871.

G. archevêque de Paris.

Flotte n'alla pas lui-même à Versailles. Une personne sûre partit et parvint à grand'peine à voir Lagarde. Quand le visiteur inattendu annonça à Lagarde qu'il venait de la part de Flotte, le prêtre balbutia, se sentit pris au piège, et finalement donna à la per-

sonne qui venait l'interroger sur sa conduite envers son archevêque et envers l'homme à qui il avait juré de revenir, ces simples mots écrits au crayon sur un chiffon de papier à moitié déchiré :

« M. Thiers me retient toujours ici, et je ne puis qu'attendre ses ordres, comme je l'ai plusieurs fois écrit à Monseigneur. Aussitôt que j'aurai du nouveau, je m'empresserai d'écrire.

« LAGARDE. »

Ce furent les dernières nouvelles du grand vicaire. Depuis ce temps on n'entendit plus parler de lui.

Flotte retourna chez M. Darbois, lui montra le chiffon de papier au crayon, seule réponse de Lagarde. L'archevêque était déjà très-soucieux depuis plusieurs jours.

— *Du reste, M. Flotte — s'écria-t-il, vous m'avez demandé d'écrire cette lettre, c'était un devoir pour moi de le faire, je l'ai fait, mais je n'ai jamais cru au succès des négociations.*

— *Pourquoi ? — demanda Flotte.*

L'archevêque lui parla alors, — sans passion et comme s'il prévoyait le dénouement terrible, — des haines violentes qui existaient dans le clergé, à propos de la suprématie papale, de l'infailibilité, des ultramontains, des gallicans, toutes choses que nous connaissons fort peu.

Ce qui est plus évident, c'est que pas une seule voix autorisée près du gouvernement ne s'éleva dans le clergé catholique en faveur de l'archevêque de Paris; beaucoup de ces hommes très-influeuts seraient évidemment venus à bout de l'obstination de M. Thiers. Et aujourd'hui, tous veulent porter sur leur front un peu de l'auréole de martyr qu'ils décernent à M. Darboy.

Flotte ne désespéra pas. Il résolut d'aller lui-même à Versailles; les négociations avec Lagarde n'avaient plus raison de continuer. Pour en finir avec cet homme, nous reproduirons seulement le suprême appel que lui adressa l'archevêque, appel auquel il resta sourd :

« Au reçu de cette lettre, et en quelque

état que se trouve la négociation dont il a été chargé, M. Lagarde voudra bien reprendre *immédiatement* le chemin de Paris et rentrer à Mazas. On ne comprend guère que dix jours ne suffisent pas à un gouvernement pour savoir s'il veut accepter ou non l'échange proposé. Ce retard nous compromet gravement et peut avoir les plus fâcheux résultats. »

« De Mazas, le 23 avril 1871.

« G. archevêque. »

Tout était bien rompu avec Lagarde : cet homme était décidé à ne plus revenir. Il était facile de voir que maintenant qu'il se sentait en liberté, il se trouvait trop heureux d'avoir échappé aux dangers de sa situation, et qu'il se souciait fort peu de ce qu'il laissait derrière lui. Lors de la publication de l'article du Journal officiel, qui montrait aux yeux de tous la conduite plus qu'indélicate qu'avait tenue Lagarde, les journaux catholiques réclamèrent en sa faveur, mais tout bas :

« Il est aussi beaucoup question, — dit l'Univers, — dans l'article du Journal offi-

ciel, de M. l'abbé Lagarde. Il est de toute justice d'attendre sa réponse. Disons seulement aujourd'hui que, d'après nos informations, cet ecclésiastique, retenu à Versailles contre son gré, serait dans un état de santé fort inquiétant par suite, ajoute-t-on, de ce qu'il a souffert pendant sa captivité à Mazas. »

En tout cas, il nous sera bien permis de dire que si la position de santé de M. Lagarde était inquiétante, ce dont nous sommes peu convaincus, la situation de son archevêque était encore beaucoup plus « inquiétante. » Du reste, il y avait, au-dessus d'une indisposition, une chose à laquelle M. Lagarde aurait dû faire quelque attention : sa parole donnée de revenir.

A partir de cet instant, le rôle de Lagarde, que nous avons cru faire ressortir d'une façon nette et précise est terminé. Le grand-vicaire est en pleine sécurité à Versailles, sauvé de la prison et de la mort par la loyauté de la Commune.

Nous voulons seulement, dans le jugement

sévère que nous portons sur lui, prendre pour témoins des hommes dont on ne récusera certes pas le témoignage : les otages eux-mêmes.

Lorsque l'archevêque commença à se douter de la conduite de son grand-vicaire, il en fut très-affecté. Le ton dur et hautain de ses dernières lettres à Lagarde en témoigne assez. Flotte, qui allait voir l'archevêque presque tous les jours, m'a souvent répété ces paroles : « C'est impossible, il reviendra, il l'a juré ! » Dans un livre récemment paru : LE PRÉSIDENT BONJEAN, otage de la Commune, publié, je crois, par le Moniteur universel, l'auteur, M. Charles Guasco, ami de M. Bonjean, raconte que dans une des visites qu'il fit à l'ex-sénateur, il le trouva très-irrité de la conduite du grand-vicaire.

Les négociations étant forcément rompues par M. Lagarde, Flotte partit lui-même à Versailles. On voit tout de suite que la Commune ne se rebutait point. Flotte espérait vaincre M. Thiers, et lui arracher l'ordre de

mise en liberté de Blanqui, ce qui était en même temps l'ordre de mise en liberté de tous les otages.

On pouvait espérer encore, d'autant plus que, comme le disait fort bien l'archevêque dans sa lettre à M. Thiers, « cet échange regardait les hommes et non les principes. »

Flotte parvint à voir M. Thiers. Pour la première fois peut-être, ces deux hommes se trouvaient face à face; l'un qui avait passé quinze ans de sa vie dans les prisons, portant fièrement de Belle-Isle à Doullens, de Doullens au Mont-Saint-Michel, sa foi révolutionnaire, le combattant de 1839 et de 1848, — l'autre, le ministre de Louis-Philippe.

A la première entrevue, tous deux ne purent se défendre d'un sentiment de froideur bien facile à comprendre.

Flotte prit le premier la parole :

— Je suis Flotte, je viens pour la question des otages, vous proposer l'échange dont vous devez déjà avoir eu connaissance par M. Lagarde.

Et comme il se trouvait là, dans le cabinet du président, plusieurs personnes qui pouvaient être étrangères à l'affaire, M. Thiers comprit que Flotte désirait être seul avec lui :

— Vous pouvez parler, — lui dit M. Thiers, — ce sont mes secrétaires. Du reste, si vous désirez être seul avec moi, venez.

Tous deux sortirent.

— Je désirerais bien, pour mon compte, que l'échange fut possible ; je connais l'amitié qui vous lie depuis longtemps à M. Blanqui. Je désirerais aussi l'apaisement, — ajouta M. Thiers, — mais je ne suis pas seul maître, je dois en référer au conseil des ministres. Soyez certain que je ferai tout ce qui sera en mon pouvoir. Revenez demain, je vous promets de tout essayé pour cela.

Flotte revint le lendemain.

— J'ai tout fait, — lui dit M. Thiers, — tout. Mais le conseil en a décidé autrement. M. Blanqui, vous le savez, est un homme dangereux, d'autant plus dangereux qu'il est capable. Vous êtes dans une bien mauvaise

position, — ajouta M. Thiers en parlant de la Commune, — mais peut-être Blanqui parviendrait-il encore, sinon à vous sauver, du moins à prolonger la lutte.

L'affaire était rompue.

— Croyez-moi, M. Flotte, — conclut le président, — je désire autant que vous une solution pacifique. A mon âge, on est fatigué de ces luttes politiques. Je suis très-affligé de tout cela. Aujourd'hui encore, je suis frappé dans mes affections les plus chères, on démolit ma maison, tout ce que j'ai de souvenirs va s'engloutir dans cette catastrophe. Je vous le répète, j'ai tout fait. Mais mon conseil en a décidé autrement.....

L'argument principal du refus était évidemment la crainte qu'on avait à Versailles de Blanqui revenant à la Commune, prenant en main le pouvoir, reculant la défaite, s'il ne pouvait l'empêcher.

Pourtant, M. Thiers connaissait notre position militaire ; mieux que nous peut-être, il savait que la défaite était certaine, et que si un homme comme Blanqui eût pu au début

être utile, il était en ce moment incapable de réorganiser la victoire.

Quel fut donc le sentiment intime qui fit refuser au Conseil cet échange tant de fois proposé ? On l'a vu, la Commune de Paris ne négligea rien. Les négociations, rompues une première fois, furent reprises jusqu'à ce qu'on eût perdu le dernier espoir. Versailles refusa toujours, jusqu'à la dernière heure ; et pourtant, à cet instant plus encore qu'au 12 avril, pour nous servir des propres paroles de l'archevêque, « l'échange regardait bien plus les hommes que les principes. »

Madame Antoine, la sœur de Blanqui, écrivit elle-même à M. Thiers cette lettre à la fois suppliante et digne.

« Quels qu'aient jamais été les événements, ils n'ont en aucun temps proscrit les droits de l'humanité ni fait méconnaître ceux de la famille ; et c'est au nom de ces droits, monsieur le président, que je m'adresse à votre justice pour connaître l'état de la santé de mon frère, Louis-Auguste Blanqui, arrêté, étant fort malade, le 17 mars dernier, sans

que depuis ce temps un seul mot de sa part soit venu calmer mes douloureuses inquiétudes sur sa santé si sérieusement compromise.

Si c'est demander au-delà de ce que vous pouvez accorder, monsieur le président, que de solliciter une permission pour le voir, ne fût-ce que pendant de courts instants, vous ne pourrez refuser à toute une famille désolée, dont je suis l'interprète, l'autorisation pour mon frère de nous adresser quelques mots qui nous rassurent, et pour nous celle de lui faire savoir qu'il n'est point oublié dans son malheur par les parents qui le chérissent à si juste titre. »

A cette lettre, M. le chef du pouvoir exécutif fait répondre que « la santé de M. Blanqui est fort mauvaise, sans donner cependant des inquiétudes sérieuses pour sa vie ; mais que malgré cette considération et les instances de M^{me} Antoine et de ses proches, il refusait formellement d'autoriser aucune communication, soit verbale, soit écrite, entre M. Blanqui et sa famille, jusqu'à la fin des hostilités entre Paris et Versailles. »

Tout était bien fini. Il n'y avait plus aucun espoir d'aboutir à un résultat quelconque.

Flotte revint à Paris. Dans son voyage à Versailles, il n'avait pas même cherché à voir Lagarde.

Maintenant que nous avons terminé ce récit que nous ne craignons pas de voir démentir, ceux qui nous liront jugeront peut-être à un autre point de vue la question des otages. En tous cas ils ne pourront nier que la Commune n'ait tout fait pour amener une transaction, et que Versailles fit tout pour s'y opposer. Les divers organes dévoués à la Commune : le Cri du Peuple, le Vengeur, le Mot d'Ordre, l'Officiel, le Père Duchêne ; même ceux qui tenaient une ligne de conduite neutre, comme le Rappel et bien d'autres, souhaitaient le succès des négociations.

Versailles refusa.

• • • • •
Mais « l'émeute — encore une fois, — a fusillé l'archevêque de Paris ! »



LE PREMIER COMBAT

Le dimanche 2 Avril, vers onze heures du matin, je descendais tranquillement le faubourg Montmartre quand, à la hauteur de la rue Drouot, une bouffée de vent d'ouest m'apporta le bruit d'un grondement lointain. Je m'arrêtai pour mieux écouter; près de moi quelques passants se groupèrent. On s'informait....

-- Ce que c'est?.... Eh! c'est le canon, parbleu! — fit brutalement, avec de la rage dans la voix, un gros homme à visage apoplectique. — Voilà le siège qui recommence: c'est la Commune qui nous vaut ça!...

Des cris de surprise s'élevèrent. On se refusait à croire; on voulait douter encore. —

Allons donc! — disait-on, — c'est ceci, c'est cela. Depuis l'armistice prussien, on s'était déshabitué du bruit du canon et moi-même, quoique familiarisé par un long séjour aux avant-postes avec le vacarme de l'artillerie, je ne m'y reconnaissais plus. Curieux d'en avoir le cœur net, j'enfilai la rue Lafayette et me dirigeai à grands pas vers les Champs-Élysées.

Place de la Concorde mes hésitations cessèrent. Une action était évidemment engagée du côté de la Porte-Maillot. Je me mêlai à la foule endimanchée, nombreuse et bruyante qui s'acheminait vers l'Arc de Triomphe et, recueillant de çà et de là quelques-uns des bruits qui circulaient, j'en déduisis, — exagérations soigneusement extraites, — les faits suivants :

*« Vers neuf heures du matin, un colonel
« de gendarmerie, suivi de quelques cava-
« liers, s'était présenté à la tête du pont de
« Neuilly, où se trouvait le poste le plus avancé
« des fédérés. Au qui vive ! du factionnaire,
« il répondit : France ! et tenta de forcer le*

« passage, faisant cabrer son cheval et mena-
« çant de son revolver le garde national. Ce-
« lui-ci, serré de trop près pour pouvoir se
« replier sur le poste et donner l'alarme,
« ayant d'ailleurs sa vie à défendre, épaula
« vivement son fusil, fit feu et abattit le co-
« lonel.

« Au bruit de l'explosion, les cavaliers d'es-
« corte détalèrent en toute hâte; le poste fédé-
« ré prit les armes et se portait en avant
« pour explorer les environs, quand tout à
« coup une grêle d'obus, venus de batteries
« établies la nuit précédente dans un pli de
« terrain masqué par les haies, s'abattit sur
« Neuilly. Les gardes nationaux, ahuris par
« cette attaque imprévue, s'enfuirent en dé-
« sordre, laissant aux mains des Versaillais
« embusqués quelques prisonniers blessés
« plus ou moins grièvement.

« Depuis lors, le combat continuait avec
« des chances diverses. Par mesure de pré-
« caution, on avait hissé les ponts levis, en
« avant desquels un certain nombre de fédé-
« rés, revenus de leur première stupeur, lut-

« taient courageusement. Déployés en tirail-
« leurs et s'abritant le long des maisons, ils
« avaient ouvert sur les troupes de Versailles
« un feu nourri auquel ceux-ci répondaient à
« coups de mitrailleuses. Des obus, venus du
« rond point de Courbevoie, et lancés par le
« parti de l'Ordre, avaient déjà effondré des
« maisons et fait des victimes ! on parlait d'un
« pensionnat de jeunes filles qui, sortant de
« l'église, avait été haché par des boîtes à mi-
« traile. »

Ces renseignements m'étaient donnés, chemin faisant, par des promeneurs qui rentraient à Paris. Comme toujours, plus nous approchions du lieu de l'action, plus les versions devenaient confuses, contradictoires et saugrenues. Près du carré Marigny, nous croisâmes deux voitures d'ambulance et plusieurs brancards chargés de blessés. Espérant obtenir des médecins quelques détails nouveaux sur l'affaire, je rebroussai chemin et suivis le lugubre cortège jusqu'au Palais de l'Industrie.

Le docteur Chenu, avec qui je m'entretins

quelques instants, me fit voir cinq blessés déjà en voie de pansement. Le premier était un simple garde de quarante-cinq ans environ, carrure athlétique, figure impassible, bien qu'il eut la jambe traversée d'une balle, le tibia broyé et que l'amputation fut jugée indispensable. Son voisin n'avait qu'une blessure assez légère à la main, mais le troisième — un jeune mobile — était frappé à mort. Une balle lui avait brisé l'épine dorsale, après avoir traversé le ventre : la moëlle épinière était grièvement lésée. Les soins empressés qu'on lui prodiguait devaient être inutiles.

Je fus étonné du courage de ces hommes ; aucun d'eux ne poussait une plainte. Un aide-major, étudiant en médecine que j'avais connu pendant le siège et qui se trouvait là, s'exclama sur leur stoïcisme ; et pourtant ce n'était pas les premiers blessés qu'il voyait.

— Figure-toi, — dit-il en me reconduisant jusqu'à la porte, — que le vieux, celui à la jambe cassée, n'a encore desserré les dents que pour crier : Vive la Commune !

L'émotion aidant, j'oubliai d'interroger les brancardiers et, sortant de l'ambulance, je remontai dans la direction de l'Arc de Triomphe de l'Etoile. Il y avait là une affluence considérable de spectateurs ; quelques-uns regardaient avec des jumelles de théâtre et même des longues vues. Les femmes, les enfants étaient en grand nombre. L'intrépidité rieuse du gamin de Paris se donnait libre carrière. Pour essayer de voir, il grimpait aux arbres, le long des réverbères à gaz et d'en haut, cramponné comme un singe, il criait d'énormes bourdes aux naïfs qui l'interrogeaient.

Cependant, le flot des promeneurs ne dépassait guère le monument. L'avenue de Neuilly était à peu près déserte. Je m'y hasardai pourtant, et je ne fus pas peu surpris de trouver, tout contre la Porte-Maillot, c'est-à-dire dans le voisinage immédiat du lieu du combat, une foule considérable écoutant et discutant. Ces braves gens, parmi lesquels se trouvaient nombre de jeunes filles et de jeunes femmes en toilette de printemps, ne pouvaient croire à une guerre sérieuse.

— *Bien sûr, il y a eu erreur, malentendu...
— disait-on de toutes parts.*

Et l'on s'attroupait pour regarder le mur latéral d'une maison située à gauche de l'avenue. Ce mur était éventré par un obus; on examinait comme une curiosité à sensation le trou blanchâtre et irrégulier.

Ce qu'on ne savait pas, ce que je n'appris que dans la journée du lendemain, c'est qu'à ce moment même, à quelques cents mètres seulement de l'endroit où nous nous trouvions, de l'autre côté des remparts, un peu plus loin que le rond-point de Courbevoie, au pied du Mont-Valérien, les soldats Versaillais étaient en train de fusiller cinq malheureux pris dans l'affaire du pont de Neuilly.

Cet acte de cannibalisme : fusiller les prisonniers ! soulève en même temps l'indignation, l'horreur et le doute. Il semble invraisemblable, surtout venant du parti de l'Ordre, de ceux qui défendent, soi-disant, la famille, la propriété. La vie humaine, que diable ! est aussi une propriété !

Nous nous réservons de déduire plus loin

les raisons soigneusement pesées, longuement mûries, qui poussèrent le gouvernement Thiers à violer aussi effrontément, et de parti pris, le droit des gens, au début d'une guerre civile qu'il avait lui-même fomentée, attisée. Il s'agissait surtout d'exaspérer les fédérés par ces exécutions sauvages et de les pousser à sortir de Paris avant qu'ils fussent prêts à combattre. Quant à présent, contentons-nous d'appuyer notre récit d'un témoignage non suspect en plaçant sous l'œil du lecteur l'extrait suivant d'un livre de bonne foi, dont l'auteur, le major Marcel, pourtant peu sympathique à la Commune, ne peut contenir son indignation vis-à-vis de la cruauté froide, réfléchie, ordonnée des Versaillais.

« ». Le lendemain, lundi 3 Avril,
« sous le canon du Mont-Valérien, je m'a-
« vançai en rampant jusqu'à l'endroit mê-
« me de cette impitoyable exécution.

« C'était dans un champ presque inculte,
« confinant à un autre champ couvert de ro-
« siers à feuillage frais et vert, où commen-
« çaient déjà à poindre des boutons précoc-

« ces ; tout auprès de petits cerisiers rabou-
« gris faisaient éclater leurs fleurs blanches.
« Dans le champ inculte, sous le gai soleil
« d'une splendide journée d'Avril, cinq pe-
« tits bâtons marquaient la place où étaient
« tombés les cinq cadavres.

« Sur un de ces bâtons piqués en terre, il
« y avait un képi de garde national, sur un
« autre un bonnet d'ouvrier en étoffe de
« drap bleu passé, bordée de fourrure com-
« mune et râpée.

« Sur le sol, tout près des bâtons, des trai-
« nées de sang, desséchées et noircies par le
« soleil.

« J'ai vu des sinistres tableaux pendant la
« guerre, mais celui-là restera gravé dans
« mon imagination comme m'ayant fait une
« impression des plus sinistres.

« J'eus certains détails très-précis sur ces
« cinq fusillés. Il y avait un soldat de la ligne,
« un caporal de la garde nationale, un mo-
« bile, un ouvrier et un petit jeune homme
« qui n'avait guère plus de quinze ou seize
« ans.

« Tous, — paraît-il, — avaient été mal-
« traités, frappés de coups avant d'être pas-
« sés par les armes. Le soldat de la ligne,
« surtout, aurait subi des mauvais traite-
« ments; on lui avait lié les mains derrière
« le dos, et la corde était si étroitement ser-
« rée, — a prétendu un témoin oculaire, —
« que les mains en avaient bleui.

« Le garde national, le soldat de la ligne
« et le mobile avaient été probablement pris
« les armes à la main; mais on disait que
« l'ouvrier et le jeune garçon n'étaient pas
« armés et qu'ils avaient été enlevés dans
« une usine et un atelier.....

LA SORTIE DU 3 AVRIL

Dans le premier article de ce livre, intitulé LE 18 MARS, nous avons établi pourquoi et comment M. Thiers s'était décidé à jouer son va-tout en abandonnant à lui-même ce Paris armé dont il avait peur. En agissant de la sorte, il espérait provoquer au sein de la grande ville, brusquement sevrée de toute police et de toute administration, même des services les plus urgents, un effarement général, un désordre inouï, se traduisant bientôt, par des scènes de violence et de pillage, une sanglante anarchie.

Prudhomme mâtiné de Machiavel, M. Thiers, — signe évident chez lui de débilité sénile, — en est arrivé, après quarante ans passés de vie politique, à croire à ses propres men-

songes. Esprit de peu de volée, politique à courte vue, homme d'expédients, sans autre qualité qu'une sorte de flair parfois assez juste; l'équilibrisme parlementaire, qui lui servit jadis de tremplin pour atteindre au pouvoir, lui semble maintenant le fonds et le tréfonds de la science gouvernementale. Rien au delà. De plus, profondément égoïste, n'admettant pas que les actions humaines puissent avoir d'autre mobile que l'intérêt personnel, immédiat et brutal, il jugea le peuple sur les gens de son entourage et pensa que les affamés du siège se lâtéraient de piller dès qu'ils sauraient loin d'eux la poigne du gendarme.

Il attendit donc avec confiance la floraison de l'iyraie qu'il avait semée, de la zizanie qu'il jetait à pleines mains, chaque jour, dans les esprits. Entre temps, il organisait à la hâte une armée prétorienne, faite de prisonniers aigris par la honte de la défaite et les souffrances de la captivité. « Paris, las des
« excès de la vile multitude, — disait le fils de
« l'ouvrier du port de Marseille, — me rap-

« pellerà bientôt. Un pays ne peut se passer
« longtemps de gouvernement. En attendant
« forgeons l'anneau, préparons le joug, as-
« souplissons la courroie que nous fixerons
« aux cornes du taureau dès qu'il tendra le
« front.... »

Mais le temps passait sans réaliser aucune des prévisions du petit homme. Nul désordre; les rues de la capitale n'avaient jamais été plus sûres que depuis le 18 mars. Comme en 48, le peuple faisait crédit de sa misère à cette République qu'il aime d'instinct, comme la promesse d'un temps nouveau. L'affaire de la rue de la Paix, — essai maladroit de guerre civile, — avait misérablement échoué. Enfin, grave sujet d'inquiétude pour Versailles, les grandes villes de France s'agitaient, se prononçaient l'une après l'autre en faveur de la Révolution communale. Déjà le drapeau rouge flottait à Lyon, à Marseille, à Saint-Etienne....

Tout, comme on voit, tournait à la confusion du dictateur rural. Effrayé de l'ampleur du mouvement qu'il avait provoqué, le vieux

finassier cherchait rageusement, tout au fond de sa boîte à malices, une application nouvelle de l'axiome monarchique : *Divide ut imperas*, diviser pour régner. Il y avait extrême urgence à prendre un parti décisif. Chaque jour d'existence en plus de ce qu'on nommait, en Seine et Oise, le *pouvoir insurrectionnel*, — comme si tout pouvoir n'est pas né d'une insurrection, — sapait d'autant l'autorité, déjà fortement contestée, de cette Assemblée de Versailles, élue avec le mandat défini de faire la paix, dans les conditions d'épeurement que l'on sait.

C'est alors que M. Thiers imagina le plan, d'ailleurs habilement conçu, dont nous avons raconté, dans le chapitre précédent, le premier acte. Attaquer le lion dans son antre, essayer de rentrer de vive force dans ce Paris dont on s'était enfui si hâtivement, c'eût été folie. Tandis qu'en exaspérant les fédérés par ces exécutions sommaires, on les poussait à une sortie prématurée: coup de colère irréfléchie; on les attirait à coup sûr dans un terrain machiné d'avance, où la troupe régu-

lière et disciplinée aurait facilement raison d'une foule armée, guidée par des chefs inexpérimentés: milice verbeuse, nerveuse, incapable de patience, toute d'élan.

La Commune, issue des élections du 26 mars, proclamée le 29, se trouvait, au moment où les Versaillais l'attaquèrent, définitivement maîtresse de Paris. Mais, toute entière absorbée dans l'énorme travail de la réorganisation, elle s'était fractionnée en Commissions auxquelles, on doit le penser, la besogne ne manquait pas. Tout était à refaire ou à créer.

Quand la nouvelle de l'assassinat des prisonniers de Courbevoie parvint à l'Hôtel-de-Ville, ce fut comme un coup de foudre. Sous peine de voir se détacher de lui la garde nationale fédérée, son appui, le pouvoir communal devait agir, agir vite. Un conseil de guerre fut convoqué sur l'heure.

A ce Conseil assistaient Flourens, Duval, Ranvier, Bergeret, Eudes et Chardon. On y discuta la nécessité de sortir le lendemain et de marcher sur Versailles, pour en finir une

bonne fois avec l'Assemblée. La Commune, comme on voit, donnait dans le piège tendu par Thiers.

Pourtant, une grave difficulté l'arrêtait. La question suivante fut posée par l'un des plus sages : quelle sera l'attitude du Mont-Valérien ?

Pour l'intelligence du récit qui va suivre, il est nécessaire d'ouvrir ici une parenthèse. La forteresse dont nous venons d'écrire le nom, nom qui reviendra bien souvent, hélas ! dans le courant de ce livre ; ce Mont-Valérien, établi bien plus pour mâter Paris que pour le défendre, — on l'avait bien vu pendant le siège, — avait jusqu'alors gardé la neutralité la plus stricte. Pourtant, l'armée régulière l'occupait encore, par suite d'un compromis ridicule conclu dans les conditions suivantes.

Sitôt après le 18 mars, quelques officiers de la garde nationale fédérée, comprenant l'importance qu'il y avait, pour la révolution victorieuse, à prendre possession des ouvrages fortifiés qui commandent Paris, rassemblèrent à la hâte leurs compagnies et, sans mandat

régulier, sans ordre précis émanant du Comité central, occupèrent les forts de la rive gauche, qui leur furent livrés, d'ailleurs sans résistance, par les soldats démoralisés. C'est ainsi que le capitaine B.... suivi seulement de 57 hommes, s'empara successivement, dans la journée du 21, d'Issy, Vanves et Montrouge. Ce fut un coup d'audace admirablement réussi. Dans chaque fort, il laissait quinze fédérés comme garnison. Sa tâche finie, le drapeau rouge arboré sur les trois forteresses, l'héroïque casse-cou envoya au *Cri du Peuple* un planton chargé de ramener un rédacteur.

— *Je n'ai pas l'habitude de manier la plume*, — disait-il dans un bout de billet que le fédéré tira de la coiffe de son képi, — et puis j'aime mieux que ce soit vous qui racontiez la chose.... seulement une petite note, *imprimée* dans le journal,.. Je ne veux pas, quand je rentrerai chez moi, qu'on me traite de *blagueur!*...

Un homme de cette trempe, muni de pouvoirs suffisants, nommé colonel, suivi de vo-

lontaines déterminés qu'il aurait choisis, se fût certes, dans l'effarement des premiers jours, emparé du Mont-Valérien. Le Comité central, par une inconcevable négligence, ne songea point à utiliser ce dévouement.

Ce fut seulement le 29 mars, jour de la proclamation de la Commune, que Lullier reçut la mission d'occuper la colossale forteresse. Choix détestable : l'ancien lieutenant de vaisseau était l'homme qui convenait le moins à cette entreprise. Officier d'une certaine valeur, nourri de lecture et d'étude, possédant une instruction militaire incontestable, Lullier offre ce phénomène bizarre d'un garçon bien doué, bien élevé, brillant, brave, sachant beaucoup, dont les rares qualités ne font qu'amplifier les défauts. Doué d'une vanité inouïe, enfantine, ridicule, il se laissera toujours duper par qui la flatte. Quelque grossier que soit l'encens, il l'aspire à pleines narines et s'en grise, comme un Dieu qu'il se croit. De plus, il s'enivre aussi, fréquemment, trop fréquemment, hélas ! d'alcool. Je l'ai vu boire, en moins d'une heure, près

d'un demi-litre de cognac. L'ébriété, loin de l'endormir, développa son exaltation vaniteuse jusqu'au paroxysme : il devient fou, fou à lier. Et sous cette fatale influence, il ne dit plus, ne fait plus que des sottises. C'est ce qui lui arriva au Mont-Valérien.

Parti de Paris avec trois bataillons, il négligea de se munir d'échelles, de poudre de mine et des engins nécessaires pour une attaque possible. Pourtant il développa habilement ses 1,500 hommes et se présenta, suivi d'une faible escorte, au pied du pont-levis pour sommer le fort de se rendre.

Le commandant Solichon, gouverneur du Mont-Valérien, n'avait avec lui que 80 hommes découragés. Si l'on avait attaqué brusquement, escaladé le rempart sur trois points différents, fait sauter, à l'aide de la dynamite, un pan de mur, pratiqué une brèche; le Mont-Valérien était pris....

Le commandant du fort vit tout cela d'un coup d'œil et se crut perdu. Mais dès qu'il sut que les fédérés étaient commandés par Lullier, l'espoir lui revint. Connaissant

l'homme, il résolut d'en jouer. Tout de suite, il fit baisser le pont-levis, offrant de parlementer *avec le général*. Quand Lullier, gaulonné des pieds à la tête, franchit la première enceinte, les tambours battirent aux champs, Solichon s'avança, l'air humble, saluant de l'épée....

On se mit à table, les bouchons sautèrent ; et Lullier, dont le commandant s'attachait à flatter la manie, consentit aisément à se contenter de la parole de son amphitryon. Il fut convenu verbalement qu'en cas de lutte armée, le Mont-Valérien ne soutiendrait ni Paris ni Versailles. De cette façon, *l'honneur militaire* de Solichon restait sauf.

On se quitta dans les meilleurs termes, les tambours roulèrent de nouveau, le pont-levis retomba, et Lullier regagna Paris, emmenant les fédérés partagés entre le dépit et la colère, car ils comprenaient vaguement qu'on venait de se moquer d'eux.

Ce point éclairci, revenons au Conseil de guerre tenu, dans l'après-midi du 2 avril, à l'Hôtel-de-Ville. Nous en sommes restés au

moment où Duval prend la parole et demande quelle sera, dans la lutte, l'attitude du Mont-Valérien ?

Bergeret répondit qu'il s'engageait à tourner la forteresse. D'ailleurs, n'avait-on pas la promesse formelle de neutralité, faite par Solichon à Lullier ?

— Et si Solichon n'est plus là?... D'ailleurs Lullier inspire peu de confiance. Ne l'avons-nous point fait arrêter, précisément à cause de cet honteux échec?....

Malgré ces considérations, la sortie fut décidée. Il fut convenu qu'on diviserait l'armée communale en quatre corps principaux, avec l'itinéraire suivant :

1^{er} CORPS. — *Bergeret*, route de Nanterre.

2^e CORPS. — *Flourens*, route d'Asnières.

La jonction de ces deux corps devait s'opérer à Rueil-Chatou.

3^e CORPS. — *Duval*, route de Châtillon.

4^e CORPS. — *Eudes*, route du Bas-Meudon, se portant simultanément sur Versailles.

Vingt officiers d'état-major furent immédiatement délégués dans les vingt arrondisse-

ments. Ils portaient aux chefs de légion l'ordre de former des colonnes d'au moins 5,000 hommes et de les faire suivre par un nombre suffisant de voitures chargées de munitions et de vivres. Tout pouvoir leur était donné, à cet effet, pour les réquisitions.

Malgré l'activité déployée pour exécuter ces ordres, ce fut à grande peine qu'on parvint à rassembler, dans tout Paris, une armée de 30,000 hommes : 12,000 sur la rive droite, 18,000 sur la rive gauche. Somme toute, c'était une armée groupée en deux heures. La difficulté, qui d'ailleurs ne fut pas vaincue, était de se procurer dans un si court délai des approvisionnements suffisants pour entrer en campagne, et surtout de répartir exactement les munitions par bataillon.

Quant à l'artillerie, elle était traînée par des chevaux d'omnibus, montée par des conducteurs improvisés, et nous pouvons affirmer que sur les 80 pièces qui suivirent l'armée, la plupart avaient des caissons à moitié vides, bien heureux encore si les projectiles étaient de calibre.

Pas de cavalerie; partant, pas d'éclaireurs.

Les points de ralliement désignés pour cinq heures du soir furent : pour les bataillons de Montmartre-Belleville, rive droite, formant la colonne Bergeret, *la place de la Concorde*; pour la colonne Flourens, *la place Wagram*.

Pour les bataillons de la rive gauche : colonne Duval, *place d'Italie*; colonne Eudes, *le Champ de Mars*.

LE MONT-VALÉRIEN

Dès cinq heures du soir, le 2 avril, onze bataillons sur les 22 de Montmartre, formant un effectif d'un peu plus de 3,000 hommes, sont rangés en bataille sur les boulevards Rochechouart, Pigalle et Clichy. L'ordre de marche n'arrive qu'à onze heures : perte, 1500 hommes qui, fatigués de cette pose, rentrent chez eux ou s'enivrent.

De 11 h. à minuit, jonctions avec les bataillons de Belleville et l'artillerie rue Royale. De longues files de fédérés se dirigent vers le Champ-de-Mars pour rejoindre la division Eudes. Pose très-fatigante place de la Concorde. Il fait froid, les hommes se couchent sur les trottoirs, où la bruine les pénè-

tre et les glaces. Enfin, vers une heure du matin, la colonne Bergeret, dont je fais partie, se met en route, précédée de canons de calibres variés et par trois ou quatre mitrailleuses. Mauvais attelages, canonniers inexpérimentés. Sur chaque pièce trois ou quatre gamins se tiennent à califourchon.

Nous remarquons avec inquiétude que les prolonges à munitions et les voitures de vivres ne sont pas là.

Nouvelle pose, de deux à quatre heures du matin, un peu en avant du pont de Neuilly. Les hommes, éreintés, demandent à manger, à boire. Ils n'ont rien pris depuis le matin, le rassemblement des compagnies ayant eu lieu vers deux heures après-midi.

On parvient à grand'peine à faire lever un marchand de vin, dont la cave est promptement vidée. Le colonel Bourgoïn, aide de camp de Bergeret, arrive enfin et donne l'ordre d'avancer. L'artillerie défile, la colonne suit. Aucun ordre du jour n'a été lu aux troupes. La plupart des fédérés, abusés par les souvenirs du 18 Mars, l'excessive confiance

de leurs officiers et le langage optimiste de certains journaux, s'imaginèrent n'avoir à faire qu'une promenade militaire jusqu'à Versailles; beaucoup de gibernes ne contiennent aucune cartouche.

Au passage du pont de Courbevoie, que l'on traverse en colonne serrée, mon adjudant-major me tire à part et me dit :

— Hein! commandant, si le Mont-Valérien n'était pas à nous, quelle boucherie il pourrait faire? Les Versaillais doivent bien être embusqués quelque part aux environs. et, je ne sais pourquoi, j'aimerais mieux recevoir déjà des obus. Au moins ce serait un avertissement; ça ferait taire les chanteurs, on s'entendrait mieux... Un homme averti en vaut deux!....

Au rond-point de Courbevoie, nouvelle halte. Bergeret arrive enfin dans une calèche fermée, attelée de deux chevaux. Je m'avance vers sa voiture pour lui serrer la main. A ses côtés, j'aperçois deux personnes, le père et le frère du colonel Henry, son chef d'état-major. J'échange quelques mots avec Henry Ju-

nior, lieutenant de chasseurs à cheval, arrivé la veille de Leipsick où il était prisonnier. Ce brave garçon s'était empressé d'offrir ses services à la Commune, brisant ainsi sa carrière.

Bergeret donne l'ordre d'avancer. J'insiste auprès de lui pour bien connaître la vérité sur le cas du Mont-Valérien, afin de donner à mon bataillon, s'il y a danger, l'ordre de défilé sur deux rangs, de chaque côté de la chaussée, à 3 mètres de distance entre chaque homme, ainsi que cela se pratique toujours sur un chemin exposé au feu.

Je ne puis tirer de Bergeret une réponse catégorique : il est tellement affairé !.. Si bien que mon bataillon, ainsi que ceux qui le suivent et le précèdent, continue sa marche par sections en ligne, et cela, sur une route nue, découverte, à portée de chassepot du fort. Ce n'était guère, comme on voit, tourner le Mont-Valérien,

Mon adjudant me fait observer qu'il aperçoit dans les batteries basses du fort, ainsi que dans celles dites batteries du Gibet, un

mouvement suspect. Et comme les hommes avaient entendu son observation :

— Ce n'est rien, — disent-ils. — Ce sont des gardes nationaux... D'ici on distingue très-bien l'uniforme. Le fort est bien à nous...

Depuis plus d'un quart d'heure, nous marchions en rase campagne. Pas une maison, pas un arbre pour s'abriter. L'artillerie, ainsi que près de deux mille hommes, sont déjà engagés dans la descente qui mène à Nanterre. Et le Mont-Valérien reste toujours muet....

— Certes, — pensai-je, — on a dit vrai... Sans cela, dans un instant, nous pouvons être hachés, à Rueil, par les feux du fort se croisant avec ceux de pièces de campagne et de mitrailleuses disposées sur les côteaux de la Jonchère... Ajoutez un millier de gendarmes en tirailleurs, la souricière serait complète....

Au moment où nous atteignons le point culminant dit Rond point des Bergères, les batteries basses du fort s'illuminent d'éclairs,

disparaissent derrière la fumée... Nous recevons une bordée d'obus. Surprise inexprimable, effroi général. Les fédérés se jettent à plat ventre, puis se relèvent furieux, croyant, comme toujours, à une trahison. Le plus grand nombre se débande, qui pour s'abriter dans les fossés de la route, qui pour se masquer derrière les maisons les plus prochaines, dont ils sont séparés par quelques centaines de mètres.

Un éclat d'obus a éventré l'un des chevaux de la voiture de Bergeret. L'autre se cabre, un garde national le tue d'un coup de fusil. Le général fédéré saute sur la route, suivi de ses deux compagnons. Le frère d'Henry veut ramener les fuyards et crie : En avant!... quand le fort s'enveloppe de nouveau d'un nuage blanc. Un boulet de plein fouet coupe en deux le brave jeune homme, à la hauteur des reins. L'abdomen seul retient les deux morceaux. Son père, atterré, s'élance, malgré les obus qui continuent de pleuvoir; il fait envelopper le cadavre de son enfant dans deux couvertures que le capitaine Malar-

dier, du 215^e, détache à la hâte du dos des chevaux morts en tranchant les longes qui les retiennent.

Un incident vient augmenter le désordre, ajouter à l'effarement. Deux pièces de canon mises tout de suite en batterie par des servants trop zélés, répondent, du plateau des Bergères, au feu du Mont-Valérien. Les gardes encore engagés dans la montée, ne comprenant rien à ce vacarme d'artillerie éclatant si près d'eux, croient qu'une batterie versillaise, placée sur le plateau, les prend d'enfilade. Au lieu d'avancer, ils rompent les rangs et se répandent dans la campagne, du côté de Puteaux.

Cependant Bergeret ne perd pas tout espoir et, parvenant à rallier quelques hommes, il poursuit son chemin jusqu'à Nanterre. Là, il rencontre Flourens ; mais quel mécompte ! au lieu de 10,000 hommes, Flourens en amène à peine 800. Bergeret n'est pas suivi de beaucoup plus.

Il est neuf heures du matin. Les officiers d'état-major vont sans doute ramener du

monde. Bergeret s'arrête là pour déjeuner ainsi que sa troupe. La chère est maigre, seulement des boîtes de conserves et du pain dur provenant d'une prolonge qui a pu traverser heureusement la bagarre. Flourens se dirige vers Rueil et Chatou, où sa colonne l'a précédé. Mais quand il les rejoint, c'est à peine s'ils sont trois cents. Dame! que voulez-vous, les hommes, à jeun depuis la veille, se sont égrenés le long de la route.....

Ce n'est qu'à onze heures du matin que Bergeret, désespérant de tout et craignant un retour offensif, donne l'ordre de la retraite. Cette retraite est saluée, bien entendu, de nombreux coups de canon et d'une fusillade nourrie, partant des abords du Mont-Valérien. Enfin on parvient, à grand'peine, à regagner Neuilly, où déjà des travaux de défense ont été commencés. Une barricade formidable s'élève à la tête du pont.

En somme, déplorable journée !

MORT DE FLOURENS

Dans les pages qu'on vient de lire, nous avons raconté la débandade des colonnes Bergeret et Flourens; nous en avons expliqué les causes. Surprises à l'improviste par les feux plongeants du Mont-Valérien, — qu'elles croyaient ami ou tout au moins neutre, — les troupes de la Commune, parties l'arme à volonté, chanson aux lèvres, musique en tête, rompirent en désordre aux premiers obus. Les chefs, aussi étonnés que leurs soldats, dépourvus d'ailleurs d'expérience militaire, ne purent pas les rallier. Il leur aurait fallu se concerter vite, prendre un parti décisif : se replier ou continuer la marche en avant. On n'en eut ni le temps,

ni même la pensée. Chacun tira de son côté.

On a cependant vu que Bergeret fut assez heureux pour pouvoir, dans ce désarroi général, rallier à peu près ses hommes et les ramener à Paris.

La colonne Flourens, au contraire, engagée déjà dans le fond de Rueil, s'éparpilla dans tous les sens, ce qui la mit à la merci des cavaliers de Versailles. Errant à l'aventure dans un pays qu'ils ne connaissaient pas, — car personne ne connaît moins les environs de Paris que le Parisien, — les fédérés mourant de faim, traqués comme des bêtes fauves, devaient être bien vite ramassés par les gendarmes. Beaucoup furent dénoncés par des paysans auxquels ils eurent la naïveté d'aller demander des vêtements pour se changer et fuir. Qu'on ne voie pas dans ce fait l'affirmation excessive jusqu'à l'infamie d'un sentiment politique : pas même. Toujours amis du plus fort, les bons villageois eussent aussi volontiers livrés les Versaillais s'ils avaient été battus !...

Donc, malheur aux vaincus!.. Les recoins, les fermes les bouquets de bois sont soigneusement fouillés... — Jetez vos armes! — crient les gendarmes aux gardes nationaux. Ceux-ci, croyant avoir la vie sauve, s'empressent d'obéir...

C'est là qu'apparaît, dans toute son horreur, le système d'impitoyable répression froidement conçu, dès avant l'attaque, par le gouvernement Thiers, pour rendre tout essai de réconciliation impossible et noyer l'insurrection parisienne dans une mer de sang. Sitôt désarmés, les malheureux fédérés sont entourés et, sans l'excuse d'une lutte, d'une résistance quelconque, on leur casse la tête d'un coup de pistolet. Ceci, en exécution des ordres formels donnés aux troupes Versaillaises par les généraux de l'Empire, capitulards retour d'Allemagne. Nous verrons, du reste, dans le cours de ce livre, ces massacres systématiques se continuer sans interruption, du côté de Versailles, jusqu'à la prise de Paris, jusqu'aux huit jours de carnage et de pillage que l'on sait. Mais ce que nous tenons à cons-

tater dès à prosent, c'est l'ordre, la consigne d'assassiner les prisonniers, donnée par Versailles avant le combat. Si le vaincu est épargné, c'est que le soldat a refusé d'obéir, n'a pas voulu se faire bourreau. Alors on liè derrière le dos les mains du fédéré, on le dépouille de ses meilleurs effets, on vide ses poches, puis on le pousse haut la crosse vers Versailles, où les francs fileurs du siège, étagés sur la terrasse des cafés, vont se ruer dessus à coups de canne et lui cracher au visage....

Bien que dans les villages de Nanterre et Rueil-Chatou, les 3 et 4 avril, une trentaine de fédérés furent exécutés sommairement, le marquis de Galiffet, général au service de Thiers, fit publier la proclamation suivante, toute empreinte, comme on va voir, de la pure tradition et des meilleurs souvenirs du 2 Décembre :

*« La guerre a été déclarée par les bandes
« de Paris.*

*« Hier, avant-hier, aujourd'hui, elles m'ont
« assassiné mes soldats (?).*

« C'est une guerre sans trêve ni pitié que je
« déclare à ces assassins. J'ai dû faire un
« exemple ce matin, qu'il soit salutaire. Je
« désire ne pas en être réduit de nouveau à
« une pareille extrémité.

« N'oubliez pas que le pays, que la loi, que
« le droit, par conséquent, sont à Versailles
« et à l'Assemblée Nationale, et non pas avec
« la grotesque Assemblée de Paris qui s'inti-
« tule la Commune.

Le général de la brigade,

GALIFFET.

Pendant qu'on traquait ainsi les débris de la division Flourens, que devenait ce dernier ?

Abandonné par ses troupes, il avait déclaré vouloir continuer sa route sur Versailles. Quelques gardes nationaux et Pisani, son aide de camp, l'accompagnaient.

Près la station de Chatou, la petite troupe, fort affamée, s'arrêta dans un auberge. Pendant que trois fédérés, un capitaine, un sergent-major et un garde du 172^{me} bataillon

installés dans la cuisine, préparaient une omelette, Flourens et Pisani montèrent au premier.

Tout à coup les gendarmes cernent la maison. Les trois cuisiniers sont saisis, entraînés dans la cour et fusillés, bien qu'ils se soient rendus sans aucune résistance. Pisani réussit à se réfugier dans un cellier et se cache sous un tas de paille. Quant à Flourens il revêt à la hâte des habits bourgeois et descend l'escalier. Un gendarme l'aperçoit, l'empoigne au collet, l'entraîne dans la cour ; sur le seuil Flourens se débat, tire son revolver et fait feu pour se dégager. La balle glisse sur le ceinturon de cuir et au même instant le capitaine de gendarmerie, — sorte de boucher taillé en hercule, — se dressant sur ses étriers, porte un si furieux coup de sabre sur la tête de Flourens, qu'il lui fend le crâne obliquement de haut en bas et que la cervelle se répand à terre.

Le gendarme ne savait pas le nom de celui qu'il venait d'abattre. Cependant ses habits,

son linge, la blancheur de ses mains, firent soupçonner un chef.

Le cadavre fut ramassé, jeté dans un tombeau et transporté à Versailles. Là seulement il fut reconnu.

Ce fait explique les versions contradictoires qui circulèrent dans Paris touchant la nouvelle de sa mort. La Commune même n'y crut pas. Un turco, son ordonnance, qui s'était sauvé de devant l'auberge de Chatou, poursuivi d'une grêle de balles dont l'une lui avait brisé les dents et blessé la langue, avait même dit :

Bono, bono, Flourens, macach, pris!

Le pauvre garçon croyait son chef en sûreté et se réjouissait d'avoir détourné de lui la colère des gendarmes. Après une perquisition plus ou moins superficielle, les gendarmes n'avaient rien découvert et ne voulurent pas prendre la peine de remuer le tas de paille, mais il leur vint à l'idée de le sonder avec leur sabre. Cinq ou six fois on enfonça la lame nue dans la paille : rien ne bougea. Les gendarmes s'en allaient, lorsque

l'un d'eux, en remettant son sabre dans le fourreau, s'aperçut qu'il était taché de sang.

On remua cette fois la paille de fond en comble, et l'on découvrit Pisani tout ensanglanté. Le malheureux avait eu l'horrible courage de ne pousser aucune plainte, de ne faire aucun mouvement, et cependant par trois fois, la lame lui avait traversé la cuisse.

Ainsi finit Flourens, nature d'élite, cœur généreux, âme de poète et d'artiste. Détestable général, il n'avait ni le sang froid, ni la vue d'ensemble nécessaire pour diriger utilement une opération militaire. Mais il exerçait sur la foule une action considérable. Sa figure bizarre, au front largement découvert, au nez proéminent, à l'œil noir et perçant, au regard profond; sa large barbe, sa parole emphatique et fiévreuse, son geste saccadé, lui donnaient l'air d'un de ces moines prêcheurs, socialistes militants du moyen âge ou de la renaissance, qui soulevaient les populations

au nom d'une idée de réforme et de vertu. Savonarole devait être ainsi.

La dominante de son caractère était un entêtement héroïque. Sa mort s'explique ainsi. En partant le matin, il avait juré de coucher à Versailles : Comme les autres, il pouvait regagner Paris en suivant le flot de la déroute. Mais il *avait promis*, il voulut tenir cette parole folle dont sa vie fut l'enjeu. Il devait en effet coucher à Versailles, mais comme a dit Maroteau, « sur la dalle d'une morgue. »



CHATILLON VANVES, MEUDON.

La colonne commandée par Duval, comprenant les légions des 13^e, 14^e et 15^e arrondissements, devait, aux termes des ordres envoyés de l'Hôtel-de-Ville le 2 avril, sitôt après le Conseil de guerre dont nous avons parlé plus haut, se rallier dès cinq heures du soir, place d'Italie, pour, de là, se diriger sur le fort de Vanves. Mais ces ordres furent mal transmis, arrivèrent tard, si bien que les bataillons quittèrent leurs quartiers seulement à neuf ou dix heures; les retardataires défilèrent jusqu'à minuit.

Du fort de Vanves, on les dirigea vers le plateau de Châtillon, où se trouvait déjà Du-

val. Ils y passèrent la nuit. Au petit jour, on essaya d'organiser tant bien que mal l'armée Communale en triant dans les bataillons les anciennes compagnies de marche pour en faire des éclaireurs, une avant-garde. Cela prit du temps.

Vers huit heures, Duval fit faire une reconnaissance du côté de la Ferme à tabac. Au même moment, Eudes qui, après avoir groupé ses hommes au Champ-de-Mars, était venu prendre aussi, pendant la nuit, son poste de combat, attaquait en avant les Moulineaux. Au bruit des premiers coups de feu, Duval fait mettre en batterie trois pièces de 7. Pendant deux heures, cette artillerie lance des obus sur les hauteurs.

La route ainsi fouillée, la colonne se met en marche, s'avance jusqu'aux quatre chemins et y fait halte. Là, Duval charge Schneider, capitaine des volontaires de Mont-rouge, d'aller reconnaître la ferme de la Villa Coubtuy, position importante qui commande les environs.

Malheureusement, l'ordre du général Com-

municipaliste n'est point exécuté ; soit légèreté, soit ineptie, Schneider ne prend pas au sérieux l'importante mission dont il est chargé ; il se contente de faire le tour de la ferme sans y entrer. Au lieu de visiter les bâtiments et de faire ainsi lever la volée de Versaillais qui s'y cachent, il se borne à faire tirer dessus quelques coups de feu auxquels, bien entendu, l'ennemi ne répond pas. Abusé par ce silence, il revient dire à Duval que la ferme est absolument déserte.

Sur cette affirmation, la colonne continue sa route et s'engage dans le chemin creux que domine la Villa-Coublay. Arrivée à quelque cents mètres, elle est saluée d'une décharge de mitrailleuses et d'une vive fusillade. Brusque temps d'arrêt dans les rangs des fédérés. Pourtant personne ne recule encore. Duval, un peu désorienté par cette attaque imprévue, ordonne tout de suite un déploiement à droite et à gauche.

Olive et Chardon prennent le commandement de ces deux corps. Les troupes fédérées se développent en tirailleurs et commencent le

feu. C'est alors qu'on s'aperçoit que les cartouchières sont vides, ou à peu près. Dans la précipitation du départ, on a oublié de se garnir de munitions!... Une seule prolonge, chargée de cartouches chassepot, a été amenée jusqu'à Châtillon, où elle est restée sous la garde de la réserve.....

Quelques hommes dévoués s'élancent pour aller la chercher.

En attendant qu'on puisse lutter utilement, éteindre le feu des Versaillais, l'intrépide Duval, entouré seulement d'un petit groupe, reste au fort du danger, près de la ferme, à peine abrité derrière un accident de terrain, excitant ses soldats à tenir bon. C'est miracle qu'il ne soit point atteint.....

Pourtant le temps passait, les hommes tombaient frappés par l'ennemi invisible, et les munitions n'arrivaient pas. Un grand désordre régnait sur le plateau de Châtillon. On emmenait les canons; on répandait le bruit que le général venait d'ordonner la retraite. Le corps Olive s'était débandé, abandonnant aux Versaillais le côté droit de la route. Cer-

tains chefs, — ceux qui avaient amenés des caissons vidés, ils s'en sont vantés depuis, — disaient à leurs hommes : Allez vous en !... Le commandant Olive commet alors un acte d'insigne trahison, en ordonnant la retraite, — la déroute devrions-nous dire, — sans ordre de Duval. Les fédérés lui obéissent, le prenant pour le général.

Les officiers chargés de rassembler des munitions et du renfort essayaient en vain de réagir contre cette panique. En vain, ils insistaient, suppliaient, menaçaient, montrant l'ordre griffonné au crayon, dont on leur déniait la signature...

Ce ne fut qu'après deux heures d'attente vaine que l'héroïque Duval, las de ne voir rien venir, se replia lentement vers le plateau avec sa petite troupe. Là, il essaya de réorganiser les corps. Tâche difficile ! Au bruit de la fusillade et du canon, les femmes des gardes qui suivaient de loin, sont accourues. Les rangs sont rompus, les compagnies mêlées.....

Tout à coup, une dizaine d'obus éclatent sur

le plateau. Un membre du comité central, qui caracolait au milieu des fédérés, est décoiffé par le vent d'un boulet. Blême de peur, il tombe de cheval et va se fourrer dans une casemate abandonnée, souvenir du siège prussien. Son exemple est suivi, trop suivi. Sur dix mille hommes environ; sept mille s'enfuient. Duval, qui persiste à nier le danger et qui vient de déclarer qu'il ne reculera pas, quoi qu'il arrive, fait faire une reconnaissance jusqu'aux quatre chemins. Quand les éclaireurs rentrent, on se compte, il ne reste plus, même un millier de combattants.

Une sorte de conseil de guerre est tenu. Le danger presse, Duval n'ignore pas qu'il va être tourné pendant la nuit. Pourtant il refuse de quitter la position. Presque tout son monde l'abandonne et, lorsqu'à cinq heures du matin le 19^e chasseurs à pied, soutenu par la ligne et les gendarmes, cerne le plateau, il n'a plus autour de lui que 150 fédérés. Avec cette poignée d'hommes il tient la position jusqu'à onze heures. Il n'est pris que vers midi, sur le plateau même, du côté des Moulineaux.

Ses fidèles, au nombre de soixante environ, les autres blessés ou morts jonchent le sol, sont aussi faits prisonniers.

Parmi eux se trouve Elysée Reclus, simple garde au 202^{me} bataillon. On les aligne entre deux rangs de soldats pour les emmener du côté de Versailles.

Le corps Eudes qui, on l'a vu plus haut, avait, dans la matinée du 3, donné le signal des hostilités, en attaquant les Moulineaux ne peut ni avancer, ni même se maintenir aussi longtemps que celui qu'il était chargé d'appuyer. Vivement canonné par les batteries versaillaises du Bus-Meudon, il lâcha pied après huit heures de lutte acharnée, pendant laquelle il perdit, il est vrai, beaucoup de monde.

Lorsque ce corps battit en retraite sous les feux du fort d'Issy; il y avait 30 heures que les hommes n'avaient ni bu ni mangé.

C'est ainsi qu'échoua, sur tous les points où elle fut essayée, la sortie des fédérés contre Versailles. Si le temps n'avait pas manqué pour les préparatifs, si les dispositions mili-

laires usitées en pareil cas avaient pu être prises, comme il y avait peu de troupes Versailles autour du Mont-Valérien, comme le fort ne devait être armé que de pièces de campagne, il est certain que si l'on avait prévenu les gardes nationaux du danger probable et de la marche à suivre, la division Bergeret-Flourens aurait pu se garer de l'attaque qui la dispersa et continuer sa route sur Versailles, livrant, on peut le croire, une véritable bataille de ce côté. Ce combat eut certainement produit une diversion favorable qui aurait permis à Duval et à Eudes de lutter victorieusement à Châtillon et à Meudon....

Tandis que le mouvement échouant du côté du Mont-Valérien, Versailles pût jeter sans risque toutes ses forces de l'autre côté de la Seine. Ce n'est en effet que dans la journée du 4 que Duval, après avoir tenu bon le 3, est complètement écrasé.

ASSASSINAT DE DUVAL

Nous avons laissé Duval, fait prisonnier avec soixante hommes environ, dont deux commandants d'état-major, et défilant sur la route qui mène à Versailles. Dans cette situation extrême, l'intrépidité du général Communiste ne se dément pas, il marche droit, le regard assuré, l'air digne et fier. Et pourtant sur sa lèvre mince, aux coins contractés, erre un sourire navrant. L'héroïque lutteur se sent envahir par le doute, le dégoût de la vie lui monte à la gorge comme un haut-le-cœur invincible. L'esprit est las, le corps brisé.

Il n'a pas fait comme Ducrot, le serment de mourir ou de revenir victorieux, puisqu'il a blâmé l'expédition comme inopportune et téméraire, mais il s'est refusé à fuir, — lors-

qu'il lui était si facile, — il ne voulait pas rentrer à Paris à la suite d'une débâcle. Et puis la conduite de certains de ses hommes l'ont écœuré. La veille, vers six heures du soir sous les obus, il a, prodiguant sa vie, essayé de rallier les fuyards. Ceux-ci l'ont insulté, menaçant même de le faire fusiller comme traître... *Un traître!!* lui! Duval!... Résolu dès lors à se faire tuer pour confondre ces lâches qui — sans doute à cet instant sinistre où, désabosé, il marchait sous l'œil des soldats — déclamaient contre lui dans les cantines des remparts. La mort, soit! pensait Duval, mais que du moins ma vie rachète celle des citoyens qui ont refusé de m'abandonner.

Aussi lorsque Vinoy, le Décembriseur, rencontrant le peloton des prisonniers, demanda d'un ton gouailleur, s'il ne se trouvait point parmi eux, *un soi-disant général Duval*, celui-ci sortit des rangs d'un pas ferme et répondit simplement : — C'est moi!

Puis il croisa les bras sur la poitrine, releva la tête, et le martyr regarda fixe dans les yeux son bourreau.

— Ah! c'est vous! le général Duval, reprit *l'homme de paille de la capitulation Thiers-Favre-Trochu*, à cette heure c'est moi qui vous tiens. Si j'étais à votre place me feriez-vous fusiller?

— Sans hésiter! répondit Duval, si j'en avais le pouvoir, mais c'est au peuple seul qu'il appartient de décider du sort des traîtres à la nation.

Quant à moi, je sais ce qui m'attend, et si je suis vivant entre vos mains, c'était pour payer de ma mort, la vie de mes braves camarades.

Marché proposé, marché conclu. Quelques secondes après, Duval payait héroïquement pour tous.

Son but était atteint, puisque tandis qu'à Châtou-Nanterre Galiffet faisait massacrer *tous les prisonniers*, au Petit-Bicêtre, Duval et les deux commandants furent seuls fusillés. Les autres arrivèrent tant bien que mal à Versailles.

Le sang des chefs assassinés avait suffi pour racheter celui des soldats fédérés.

Nous croyons bon de reproduire ici une anecdote, — tirée du journal *le Vengeur*, six Mai, -- qui peindra juste l'ascendant moral que Duval exerçait sur les citoyens de son quartier et la sympathie respectueuse qu'il inspirait à tous, amis ou adversaires :

Dans ce XIII^e arrondissement qui partage avec Montmartre la gloire d'avoir pris contre Thiers et Vinoy l'initiative de la résistance républicaine et donné le branle au mouvement communal du 18 mars; dans ce quartier Marceau, légendaire comme le faubourg Antoine, Belleville et la Croix-Rousse, il existe néanmoins un élément réactionnaire ou plutôt conservateur.

C'est le clan des petits boutiquiers et des gros tanneurs, gens établis, posés, ayant enseigne et pignon sur rue. Réacteurs, ils ne le sont pas; seulement ils sont immobiles. L'habitude les tient comme un remora.

On leur a tant, tant répété, sous l'empire, qu'il ne faut jamais s'occuper de politique, mais laisser faire les habiles, toujours opiner

du bonnet et payer l'impôt, qu'ils ont fini par le croire. Le refrain bonapartiste leur est resté dans l'oreille et dans l'esprit comme un répons de catéchisme.

Catholiques ils le restent, par respect humain. Jamais vous ne les verrez à l'église, si ce n'est les jours de baptême, de noce ou d'enterrement.

— On ne peut naître, se marier ni mourrir comme des chiens; disent-ils. — Affaire de coutume. Le paysan est ainsi.

Au fond, bonnes gens, honnêtes, laborieux, dupes aveugles des gouvernements forts, qui les grugent.

Aux Gobelins, le 42^{me} bataillon, trié sur le volet, jadis, au temps de Mellinet et de Lavœstine, groupe dans ses rangs les stationnaires dont je viens de parler.

Le 24 avril par une de ces belles nuits claires de floréal où la brise tiède, venant du Sud, apporte dans Paris assiégé, avec les parfums des bois en fleur, le bruit retentissant du canon, la 3^e compagnie du 42^e tenait le poste de la mairie.

Le lieutenant, brave commerçant de la rue du Chevaleret, fumait tranquillement sa pipe sur le seuil du corps de garde quand, du coin de la place, un cri déchirant s'élève. Une malheureuse, étendue sur un tas de décombres, se tordait dans les douleurs de l'enfantement.

Tout de suite, il y eut alerte, on s'élança. Vingt bras robustes portèrent la patiente sur le lit de camp, les soins que réclamait son état lui furent prodigués et, dans un élan spontané, unanime, la compagnie décida qu'elle adoptait l'enfant.

Le lieutenant réclama l'honneur du parrainage. — Je vous ai prévenu que les gardes du 42^e ont le respect de la tradition, la religion de l'habitude. — On se rendit à l'église Saint-Médard et le baptême eut lieu.

A la demande ordinaire : — quels sont les prénoms de l'enfant ?

*Le parrain répondit : — Je m'appelle Léon, l'enfant se nommera Duval Léon M^{***}.*

— Duval ? — fit le prêtre. — Mais ce n'est pas le nom d'un saint ! . . .

— *En effet M. le curé, ce n'est pas le nom d'un saint... Mais c'est le nom D'UN MARTYR... et nous voulons que l'enfant le porte!...*

Il y eut dans l'assistance un frémissement qui gagna jusqu'au prêtre. Toutes les mains vinrent serrer celle de l'homme simple qui, sans s'en douter, venait de dire un de ces mots épiques que l'histoire enregistre.

Et puis tout ce monde a connu Duval. Chacun, dans le quartier, se souvient de lui : tête blonde au regard franc, corps svelte aux attaches fines, esprit clair, parole nette ; nature d'élite trempée d'énergie, il avait l'éclat, la pureté, le ressort d'une barre d'acier. Ceux-là ne plient pas, ils rompent.

Remercie tes parrains du 42^e, bébé, tu seras fier, un jour, de t'appeler DUVAL. Cela vaut mieux, vois-tu, qu'un nom de roi, de pape ou d'empereur.



LA PREMIÈRE DÉFAITE

Dans sa *Vie de César*, Napoléon III a fait la théorie des hommes providentiels, ne se doutant pas qu'il ne faisait qu'étriquer la grande logique des fatalités historiques, qui pourrait avoir pour formule le proverbe espagnol : Ce qui doit être, ne peut manquer.

Dans la pensée de l'homme de Sedan, il n'y a que les hommes providentiels de l'autorité, — les sauveurs à coups de sabre des nations. Il oublie les deux grands courants qui se disputent l'atmosphère politique en ce monde : le courant de la liberté et celui du despotisme.

En face de César se dresse Brutus, — Brutus fut-il le fils adoptif de César? — contre la main qui tient le Sceptre, il y a la main qui tient le Poignard.

Entre ces deux classes d'hommes, cependant, est un différend irréductible ; le despote, — ou si l'on veut le représentant de l'autorité, déclare agir au nom de la Providence, tandis que l'autre n'invoque que les droits de l'Humanité.

Parlons plus nettement ; l'un dit : la Providence, c'est moi ; l'autre, courageux athée de cette fausse providence, se contente de dire : je suis le frère aîné de la famille humaine. L'un tuteur, confisque à son profit le bien des pupilles et érige en système la tutelle éternelle ; l'autre, au contraire, n'est que l'avocat constant, et à ses risques et périls, des orphelins dépouillés par le tuteur héréditaire.

D'où vient le tuteur ? Sort-il de la famille nationale ?

Non ! c'est toujours un conquérant, un envahisseur, un étranger. Les plus francs s'intitulent fléau de Dieu, comme Attila ; les autres, doigt de Dieu, fils de Dieu, Messie.

L'insolence d'Attila est plus honnête ; il se déclare un castigateur, non un sauveur.

Nos Attilas modernes, les hypocrites, s'intitulent impudemment sauveurs, rédempteurs, lorsqu'ils n'ont rien à sauver, rien à racheter. Leur unique et coupable ambition est de bâtir leur maison sur des ruines.

Dans les temps présents, leur effronterie est même allée plus loin, c'est *une fortune*, dans le sens le plus vulgaire du mot, une fortune personnelle, chiffrée, que cherchent à faire les soi-disant sauveurs de la société en danger. Autour d'eux se groupent et s'étagent les conquérants inférieurs, les conquérants à la suite qui veulent aussi faire leur fortune personnelle et celle de leur famille.

Bonaparte fut l'un de ces sauveurs de nation, à coup de sabre, Homme providentiel !

M. Thiers, l'historien complaisant de l'épopée napoléonienne se crut et se croit encore un homme providentiel. Les événements semblent donner raison aux ambitions grotesques du gnome Provençal.

Posons l'équation politique de ce prudhom-

me, visant à l'épique, et dégageons-en l'inconnu.

Premier terme : Paris armé et protégeant de ses 400,000 baïonnettes la prochaine révolution sociale. Evolution humaine qui, quoi qu'on dise ou qu'on fasse, doit restituer leurs droits, à ceux qui, depuis 1789, remplissent leurs devoirs. Paris-travailleur réclamait la jouissance intégral de son travail. La Commune seule pouvait les faire rentrer dans ce droit indéniable.

L'idée communaliste, proclamée à Lyon, à Marseille, avait déjà pris racine en province. M. Thiers devait donc craindre que, si Paris eut consacré les tentatives comprimées des départements, son autoritarisme centralisateur ne se fût évanoui avec sa petite personne.

Il ne voulut pas donner le temps aux pacifiques apôtres de la Commune, de propager leur doctrine et de s'organiser, si besoin était, pour la défendre. Le 18 Mars il lança son brûlot et provoqua l'explosion, alors que le peuple n'était pas préparé à la lutte.

Le plan de ce coup d'état fut précis, pres-

que savant, — quoique niais en somme, puisque le but de son auteur n'est pas atteint. Ne pas attribuer cependant cet insuccès à la perspicacité de ses adversaires ; non, la fatalité seule des choses assure la victoire qui, cette fois, marche d'accord avec la justice.

L'unique désir de M. Thiers, — le guet-à-pens préparé, — en fuyant Paris, était que les bataillons fédérés, comité central en tête, ne balayassent d'un revers de crosse tous les traîtres et les ramollis de l'Assemblée, — droite et gauche, péle-mêle !

Les locomotives chauffées attendaient impatientes l'heure indiquée pour jeter à Blois ou à Tours ces Marchands de la Patrie. Le cas était prévu, on s'attendait, à Versailles, à la visite des fédérés. Tous les forts avaient reçu l'ordre de se rendre au Comité central.

Deuxième terme de l'équation. — Tandis que Paris-libre proclamait la Commune, M. Thiers faisait décréter par l'Assemblée *la Lieutenance générale du Royaume*, et M. le duc d'Aumale forgeait à son neveu une

couronne avec l'espagnolette du château de Chantilly. Couronne de fer, il est vrai, mais symbolique. Les Orléans sont de la gent usurière : l'argent dans le gousset, le toupet au front. Les prussiens montrant alors les crocs, Guillaume tend la main, M. Thiers lui répond en lui désignant Paris : bonne prise. Aussitôt le général Fabrice fait savoir au Comité central qu'il ait à lui remettre, sous 24 heures, les forts et les portes, — la ville enfin ! — sous peine de bombardement, etc., etc.

Que faire, combattre, mourir.... finalement donner au caporal Bismarck la garde de la Banque.

La force prime le droit.

Le lendemain, affiche de M. Thiers, rédigée par Rossignol Rollin, déclarant à la France consternée que les révolutionnaires socialistes ont livré Paris aux Prussiens. — Cri d'horreur poussé par la province ! Un roi seul peut traiter avec un empereur. Huit millions-de suffrages estorqués par la peur, pro-

clament, les larmes aux yeux et les mains sur la poche, le protégé de M. Thiers.

Je vous disais bien que la France est monarchique ! s'écrie Bilboquet rayonnant, et que, moi aussi, je suis un Sauveur !

À ceux qui ne peuvent admettre que M. Thiers, — président probable de la République, — n'aurait pas ainsi de gaieté de cœur abandonné son trône bourgeois, nous répondrons, qu'à ce moment M. Thiers était considéré par les monarchistes comme un intrus occupant la première place.

Le petit bonhomme sentait fort bien que la *Niche* ne lui appartenait pas, les aboiements des carnassiers royaux le lui faisaient assez comprendre. Il consentait donc à vider la place, un os à ronger serait le prix de sa docilité.

Aujourd'hui la position est changée. M. Thiers ne songe plus à sa maison de la place St-Georges dont il a été dix fois remboursé. Il se croit chez lui dans la *Niche*. Les piailllements des dogues ne lui donnent plus de coli-

que,. Egoïste et ventru, il se trouve bien et y reste, jouant au Washington de tripot.

Le 18 Mars, M. Thiers ne croyait pas à la République viable avec lui; le 28 mai, la tête dans un nuage sanglant, il a pris cette auréole pour une couronne, la grandeur de ses crimes pour du génie, et se rangea dans la pléiade des hommes providentiels, Sauveurs de Nation.

Grâce a la trahison de Lullier, la sortie du 3 avril ayant échoué; M. Thiers fut contraint par l'Assemblée d'engager une lutte ouverte militaire avec la Commune. Il lui eut été trop pénible de dire à ses complices: ma combinaison a raté, on ne nous a pas pourchassés à temps. Maintenant que nous pouvons rester, fuyons! les prussiens feront mieux que nous la besogne, Et il faut que la besogne se fasse.

Que l'armée communaliste eut réussi le 3 avril, et le 6, la première Révolution sociale s'enclouait sur la pointe du casque de Bismarck porté par M. Thiers.

L'Histoire eut dit deux mots de l'émeute du

18 mars, de la semaine de succès, et puis rien. Tandis que pendant 70 jours de pouvoirs réguliers, la Commune s'est affirmée trop virtuellement pour que les générations futures, — si la présente ne veut pas lui rendre justice, — n'aient pas à se préoccuper de cet immense effort d'un peuple-travailleur voulant se gouverner lui-même et s'affranchir du despote-capital. Il y a donc lieu de se féliciter de la première défaite de la Commune, défaite qui a prolongé de deux mois la lutte.

Les longs martyres fortifient les causes justes.



TABLE

LE 18 MARS, par Léon Massenet de Marancour	16
LECOMTE ET C. THOMAS, par L. M.-M.	44
L'AFFAIRE DE LA RUE DE LA PAIX, par L. M.-M.	63
LE PÈRE DUCHÈNE, par Maxime Vuillaume	104
LA PROCLAMATION DE LA COMMUNE, par M. V.	113
CE QUE VOULAIT LA COMMUNE, par L. M.-M.	134
LES OTAGES, par M. V.	160
LE PREMIER COMBAT, par Henri Bellenger	170

LA SORTIE DU 3 AVRIL, par H. B.....	183
LE MONT-VALÉRIEN, par L. M.-M..	191
MORT DE FLOURENS, par H. B....	200
CHATILLON-MEUDON, par H. B.....	208
ASSASSINAT DE DUVAL, par H. B...	215
LA PREMIÈRE DÉFAITE, par L.-M.-M.	225

FIN DU TOME I^{er}



ACHEVE D'IMPRIMER LE 15 DECEMBRE 1968 PAR LESCHIERA,
MAITRE IMPRIMEUR A MILAN POUR LE COMPTE DE

EDHIS

EDITIONS D'HISTOIRE SOCIALE
10, RUE VIVIENNE A PARIS

IL A ETE TIRE 1000 EXEMPLAIRES NUMEROTES SUR PAPIER
VERGE A LA MAIN, PLUS 30 EXEMPLAIRES HORS COMMERCE

EXEMPLAIRE N°

68

TABLE

LE 18 MARS, par Léon Massenet de Marancour
LECOMTE ET C. THOMAS, par L. M.-M.
L'AFFAIRE DE LA RUE DE LA PAIX, par L. M.-M.
LE PERE DUCHENE, par Maxime Vuillaume
LA PROCLAMATION DE LA COMMUNE, par M. V.
CE QUE VOULAIT LA COMMUNE, par L. M.-M.
LES OTAGES, par M. V.
LE PREMIER COMBAT, par Henri Bellenger
LA SORTIE DU 3 AVRIL, par H. B.
LE MONT-VALERIEN, par L. M.-M.
MORT DE FLOURENS, par H. B.
CHATILLON-MEUDON, par H. B.
ASSASSINAT DE DUVAL, par H. B.
LA PREMIERE DEFAITE, par L.-M.-M.
FIN DU TOME I^{er}